

EVALUATION FINALE INDEPENDANTE

Programmes Spéciaux de Sécurité Alimentaire au Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Soudan

Financement libyen

(GCP /BKF/042/LIB, MLI/024, NER/040, CHD/026 et SUD/051)

BURKINA FASO

Mai 2009

ACRONYMES

BAD	Banque Africaine de Développement
CEN-SAD :	Communauté des Etats d'Afrique Sub-saharienne
CEP :	Champs Ecole Paysan
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CNCA :	Caisse Nationale de Crédit Agricole
COOPEC :	Coopératives d'Epargne et de Crédit
CVECA :	Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogéré
EU	Etats-Unis
FIDA	Fond International de Développement de l'Agriculture
IFD :	Institutions Financières Décentralisés
INERA :	Institut National de la Recherche Agronomique
MA :	Ministère de l'Agriculture
ME :	Ministère de l'Environnement
MPA :	Ministère de la Production Animale
PAPIS :	Plan d'Action et Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage
PASA :	Plan d'Ajustement Structurel du Secteur Agricole
PISA :	Programme d'Investissement du Secteur Agricole
PPIC :	Petits Périmètres Irrigués Communautaires
PNSA :	Programme National de Sécurité Alimentaire
PROSDRP :	Programme Sectoriel du Développement Rural Productif
PSSA :	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PNSA :	Programme National de Sécurité Alimentaire
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuel
SDR :	Stratégie de Développement Rural
S&E :	Suivi & Evaluation
SNSA :	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
TCOS :	Service pour les Opérations de Coopération Technique de la FAO

TABLE DES MATIÈRES

1.	Résumé d'orientation	4
2.	Introduction	8
3.	La stratégie de sécurité alimentaire du Burkina Faso	8
4.	Evaluation de la conception	10
5.	Evaluation de la mise en œuvre	12
5.1.	Maîtrise de l'eau	16
5.2.	Intensification	18
5.3.	Diversification	19
5.4.	Analyse des contraintes	20
6.	Evaluation de la gestion	22
6.1.	Programmation	22
6.2.	Suivi & évaluation	22
6.3.	Gestion financière	22
7.	Evaluation des effets et de l'impact	25
8.	Appréciation de la durabilité des effets	28
9.	Recommandations	29
	ANNEXES	30

1. Résumé d'orientation

La Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste¹ a soutenu financièrement l'extension des activités du Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) dans cinq pays Sahélo-Sahariens, à savoir Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Soudan. Dans le cas du Burkina Faso, la Libye a donné 2,0 millions de dollars Etats-Unis (EU) à la FAO pour mettre en œuvre avec le Gouvernement burkinabé le projet GCP/BKF/042/LIB. Dans le cadre d'une évaluation de l'aide libyenne, le présent rapport concerne plus particulièrement l'exécution de ce projet.

Le PSSA est pertinent vis-à-vis les stratégies nationales telles que définies dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) et la Stratégie de développement rural (SDR). Un Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) a été élaboré sur la base des résultats obtenus dans le cadre du PSSA, mais il n'est pas opérationnel à ce jour. Le Gouvernement est en train d'élaborer le Programme sectoriel du développement rural productif (PROSDRP) qui intègre les interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement. Le PNSA et le PROSDRP sont inter reliés : le PROSDRP met l'accent sur le secteur rural productif tandis que le PNSA en tant que cadre pour la sécurité alimentaire couvre des domaines plus larges. Le PNSA ne pourra être approuvé et mis en œuvre d'une manière globale que lorsque le PROSDRP sera achevé et lui-même adopté.

La conception du PSSA libyen n'a pas tenu suffisamment en compte les spécificités du pays et des sites d'intervention choisis. Le document de projet, élaboré en appliquant un format en vigueur à l'époque, ne contient pas une articulation logique entre objectifs, résultats et activités permettant d'établir des relations entre les différentes composantes et d'assurer un niveau d'intégration des activités plus élevé lors de la mise en œuvre. Tel que décrit dans le document du projet, le montage institutionnel est complexe et d'une manière générale les comités de pilotage nationaux et régionaux n'ont pas été fonctionnels, à part un comité de pilotage technique interministériel au niveau national.

La mise en œuvre du projet a été d'une manière générale satisfaisante, bien que le fonctionnement des fonds de roulement, élément déterminant de la réussite des actions, n'ait pas été performant. Les faibles taux de remboursement des crédits sont dus essentiellement à la connaissance limitée par les bénéficiaires des obligations contractuelles ainsi qu'aux contraintes externes (maladies, sécheresses, criquets). Les restrictions budgétaires générées par la dépréciation du dollar américain entre la formulation et la mise en œuvre proprement dite ont empêché de réaliser certaines activités telles que les Petits périmètres irrigués communautaires (PPIC). La superficie des périmètres maraîchers aménagés est en deçà de la superficie prévue à cause du manque de moyens pour la construction de la clôture.

Le niveau d'intégration des activités a été acceptable en termes de complémentarité des activités pour augmenter la production, le revenu et combler les périodes de déficit alimentaire, mais l'intégration de l'agriculture à l'élevage permettant une amélioration de la fertilité des sols, qui constitue une contrainte majeure dans le pays, a été limitée.

La mise en œuvre de la composante maîtrise de l'eau a été incomplète. Les études techniques réalisées étaient insuffisantes et la faisabilité des puits n'a pas été établie au préalable. Le manque de capacités financières des entreprises ainsi que les procédures d'attribution des marchés, compliquées par la gestion centralisée de la FAO ont retardé la mise en œuvre de cette composante.

¹ Appelée la Libye dans la suite du document.

La mise en œuvre de la composante intensification a été satisfaisante. Les techniques de conduite des cultures de niébé et des cultures maraîchères ont été adoptées par les bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires a pu augmenter car il y a eu remboursement des semences en nature. Cependant, dans le cas du niébé la réussite est limitée par des contraintes phytosanitaires et par la difficulté d'approvisionnement en semences certifiées. Les cultures maraîchères se sont également développées, bien que les réalisations soient restées en deçà des prévisions à cause des restrictions budgétaires et des difficultés d'écoulement.

La mise en œuvre de la composante diversification a été inégale. Les élevages ovin/caprin naisseurs et engraisseurs, qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la vulnérabilité, ont généralement réussi tandis que la réussite de l'activité embouche, activité de vente, a été différenciée selon le site. L'aviculture a connu un succès mitigé à cause des maladies transmises des élevages anciens vers les nouveaux élevages. La redistribution des animaux a été inégale.

D'une manière générale, le taux de remboursement des crédits en nature (semence et animaux) a été élevé, et le remboursement des crédits en espèces très bas. Les caisses de proximité ont été des caisses de dépôt et n'ont pas accordé de crédits supplémentaires pouvant renforcer la dynamique de développement induite par le PSSA libyen. Les bénéficiaires ont peur de prendre des crédits à cause du caractère aléatoire de l'activité agricole.

Il y a eu une bonne collaboration entre la FAO et la coordination nationale bien que la gestion du PSSA ait été très centralisée. L'approbation des Plans de travail et budget annuels (PTBA) par la FAO Rome a occasionné des retards. La coordination nationale n'avait pas accès à toutes les informations financières. La coordination nationale était déconnectée des coordinations régionales à cause de l'absence de budget pour les frais de transport pour le suivi des activités sur le terrain. Il n'y a pas eu à proprement parler de mise en œuvre de système de Suivi et Evaluation (S&E), ni d'établissement d'une situation de référence.

Quant à la sécurité alimentaire, le nombre de mois couverts par la production a augmenté. L'augmentation de la production et des ventes a contribué à améliorer l'accès à l'alimentation notamment grâce aux disponibilités financières qui permettent d'acheter des aliments. La diversification des systèmes de production et l'introduction de cultures telles que le niébé ont permis d'avoir une production pendant la période de soudure, avec un effet positif sur la réduction de la vulnérabilité des familles. Les revenus supplémentaires procurés par le maraîchage et l'élevage ont permis une accumulation de capital qui a été réinvesti de manière différenciée selon le genre soit dans des moyens de transport (charrettes), soit dans de l'équipement (charrues), soit dans des activités génératrices de revenu (tissage, élevage naisseur).

L'accès aux intrants s'est amélioré, bien que la question de l'après projet reste entière étant donné que les possibilités d'approvisionnement en intrants au niveau local sont limitées. L'accès aux infrastructures s'est amélioré, mais certaines contraintes techniques et socio-économiques limitent l'expression des effets. Par exemple, le tarissement de la nappe à partir du mois de février dans le cas des périmètres maraîchers et la forte pression démographique sur les périmètres maraîchers réduisent la valeur ajoutée/femme bénéficiaire et compromettent l'adoption de techniques d'irrigation moins exigeantes en main d'œuvre (aménagement de canaux à la parcelle).

Il y a eu renforcement des capacités des femmes et de leur pouvoir de décision. Il y a une dynamique de développement des groupements ayant bénéficié des semences de niébé et de céréales et dans certains cas, des groupes maraîchers (Badinogo 1).

La durabilité des effets est compromise par le fonctionnement limité des fonds de roulement. La vulnérabilité des familles bénéficiaires a été, certes, réduite grâce aussi au PSSA libyen, mais leur situation reste précaire vis-à-vis des chocs extérieurs tels la sécheresse ou une attaque acridienne. Les familles les moins vulnérables dans la situation avec projet sont celles qui ont eu accès au capital physique de manière directe (animaux) ou indirecte (accumulation et achat d'équipements).

En décembre 2008, la FAO a terminé la phase pilote du PSSA au Burkina Faso ainsi que dans les autres pays. La plupart des recommandations concernent donc le Gouvernement burkinabé pour la réalisation dans le futur de projets similaires au projet GCP/BKF/042/LIB dans le cadre du PNSA. La principale recommandation est adressée au Gouvernement et à la FAO et concerne évidemment la finalisation et adoption du PNSA. Les autres recommandations sont basées sur l'hypothèse que le PNSA sera approuvé et opérationnalisé.

Recommandations pour le Gouvernement et la FAO

1. Travailler ensemble pour intégrer le PNSA dans la stratégie nationale (PROSDRP) qui doit être bientôt finalisée. Le PNSA est à opérationnaliser et devrait constituer une plate forme pour la collecte de fonds pour la réalisation de ses différentes composantes.

Recommandations pour le Gouvernement

2. Formaliser le partenariat avec les caisses ou autres Institutions financières décentralisées (IFD), quand cela est faisable, pour qu'elles jouent un rôle actif soit dans la mise à la disposition des fonds soit dans le recouvrement des crédits auprès des groupements. Cela permettra de canaliser le financement des différentes activités dans les IFD, qui deviendront responsables de la mise à la disposition ainsi que du recouvrement. Pour les crédits de campagne (semences dans la composante intensification) et les crédits d'élevage (petits ruminants dans la composante diversification), garder les mêmes modalités de remboursement en nature à l'intérieur du groupement. L'utilisation d'une contractualisation en langue locale et la mise en place d'un système d'intérêt moratoire sous le contrôle du groupement pourront contribuer à l'amélioration des taux de remboursement. Une meilleure synergie entre le suivi technique par les services techniques chargés de la mise en œuvre des activités sur le terrain et le suivi financier les agents des IFD chargés du recouvrement contribuera aussi à l'amélioration des taux de recouvrement.
3. Mettre en place un système de S&E performant qui puisse réellement servir d'outil d'aide à la décision. Réaliser un diagnostic participatif dans les sites d'intervention retenus, qui servirait de situation de référence dès la première année de mise en œuvre du PNSA. Le système S&E devrait comprendre un nombre limité d'indicateurs simples de suivi de la performance mais aussi des indicateurs de suivi des effets. Il n'y a pas lieu de donner à l'analyse de contraintes le statut de composante de projet.
4. Etablir des synergies et renforcer la complémentarité des activités réalisées dans le cadre du PSSA avec celles réalisées par d'autres acteurs intervenant dans la même zone.
5. Prévoir le financement d'études techniques approfondies pour la composante maîtrise de l'eau avant la réalisation des infrastructures.
6. Concentrer les efforts sur les activités de transformation et de conservation de la production agricole, et accorder plus d'attention aux activités ayant pour objectif d'améliorer la nutrition en apportant une assistance aux femmes pour qu'elles apprennent à introduire les légumes qu'elles produisent dans la ration alimentaire du ménage.

7. Une fois vérifié au préalable l'existence éventuelle de contraintes au développement de l'agroforesterie, comme par exemple le foncier, introduire des espèces ligneuses génératrices de revenu ou appréciées en tenant en compte de la demande réelle des bénéficiaires en essences forestières.

Recommandations pour la FAO

8. La FAO devra accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du PNSA une fois finalisé et approuvé. Cet appui sera à fournir par moyen d'une assistance technique spécialisée à la demande du Gouvernement et par la mobilisation des ressources financières manquantes à son opérationnalisation. La mise en œuvre des opérations de sécurité alimentaire se fera donc dans le cadre du PNSA, qui sera exécuté directement par la partie nationale. L'assistance technique de la FAO dans le cadre du PNSA pourra concerner les méthodes de renforcement de capacités (en particulier l'approche CEP comme outil de formation), l'utilisation d'approches participatives lors de la préparation et de la mise en œuvre, le contrôle de qualité des études techniques préalables aux infrastructures d'irrigation.

Recommandations pour les bailleurs de fonds

9. Les bailleurs de fonds ne pourront se positionner par rapport au PNSA que lorsque le PROSDRP sera approuvé et que les modalités d'insertion du PNSA dans ce programme global seront clairement définies. La Libye et les bailleurs de fonds qui seront intéressés à contribuer au financement de projets dans le cadre du PNSA devraient le faire en régime d'exécution nationale, ce qui contribuera au renforcement des partenariats et des synergies avec les autres projets qui sont déjà sous exécution nationale par le Gouvernement.

2. Introduction

Le PSSA a été lancé en 1994 au Burkina Faso, dans un premier temps dans l'ouest du pays dans des zones à haut potentiel hydrologique et socio-économique. Le PSSA a bénéficié de plusieurs financements avant d'obtenir le financement libyen : la Belgique a financé une phase pilote pendant trois ans, et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a financé l'établissement d'un inventaire des sites de bas fonds aménageables. Lors de la première phase d'exécution du PSSA, des techniciens marocains ont contribué à la mise en œuvre des activités dans le cadre de la coopération Sud-Sud établie entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement marocain.

Par la suite, la zone d'intervention du PSSA s'est étendue vers le nord du pays. Le PSSA libyen a été réalisé dans 26 sites (villages) dans le nord et nord ouest du pays et couvre trois régions administratives (Nord, Centre Nord et Boucle de Mouhoun) comprenant 27 provinces. Parmi les 26 sites, 17 sont des sites nouveaux qui ont bénéficié du financement libyen, et 9 sont des sites anciens où le premier PSSA financé par la Belgique avait été mis en œuvre. Deux événements marquants ont conditionné la mise en œuvre du PSSA libyen, à savoir l'attaque des acridiens survenue en 2004 et la sécheresse qui a sévi pendant la période de réalisation du projet.

3. La stratégie de sécurité alimentaire du Burkina Faso

Le Burkina Faso comprend plusieurs zones agro-écologiques avec un gradient de pluviométrie croissant du nord vers le sud. L'alternance d'une saison sèche longue (8 à 9 mois) et d'une saison des pluies très courte (3 à 4 mois) fait que la période de végétation est réduite. Le couvert végétal, fortement dégradé, est soumis aux aléas climatiques (sécheresses récurrentes) et à la pression démographique. 50% de la population est rurale et la densité de la population est en moyenne de 38 habitants au km².

Le régime alimentaire des Burkinabés est essentiellement basé sur la consommation des céréales qui contribuent pour 67 à 70% à l'apport calorique. Le Burkina Faso reste tributaire de l'aide alimentaire et des importations pour la couverture des besoins en céréales. La production nationale de céréales est variable selon les campagnes agricoles. En termes de couverture des besoins, le déficit céréalier peut atteindre 25%, mais il arrive que l'excédent s'élève à 30%. Ces douze dernières années le Burkina Faso a eu dix campagnes agricoles excédentaires.

Une série de réformes ont été entreprises par le Gouvernement burkinabé depuis 1990, dont les plus importantes sont :

- i. le Plan d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA),
- ii. le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) adopté en 2000 et révisé en 2003, fixant les grandes orientations du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et renforçant les actions visant à réduire l'état de pauvreté et de vulnérabilité des populations,
- iii. la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) adoptée en 2000, dont la finalité est de 'réunir à terme les conditions permettant à l'ensemble des ménages burkinabé d'accéder à tout moment à une alimentation suffisante, saine et équilibrée' et de contribuer structurellement à réduire les inégalités et la pauvreté. Ce cadre est doté d'une série d'instruments devant permettre de l'opérationnaliser (Société de gestion du stock national de sécurité alimentaire, Plan d'action pour le système d'information sur la sécurité alimentaire, Stock national de sécurité alimentaire) et,

- iv. la Stratégie de développement rural (SDR) approuvée en 2004, qui est le cadre de référence de toutes les interventions en faveur du développement rural.

Le Gouvernement burkinabé est aujourd'hui en train d'élaborer le Programme sectoriel du développement rural productif (PROSDRP) qui intègre les interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement. Le Gouvernement veillera à ce que tous les projets financés par les différents bailleurs de fonds s'insèrent dans le PROSDRP. Le Ministère de l'agriculture sera le point focal du PROSDRP et il en pilotera les activités.

Le Gouvernement considère que la sécurité alimentaire est un thème transversal couvert par trois ministères : le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement et le Ministère de la production animale. Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) sera, donc, un des programmes spécifiques du PROSDRP. Bien que le PNSA ne soit pas encore approuvé, il a été élaboré sur la base des résultats obtenus dans le cadre du PSSA. Le PNSA est d'ailleurs beaucoup plus large puisqu'il intègre non seulement les principales composantes du PSSA (maîtrise de l'eau, intensification des productions végétales et diversification des productions et des revenus) dans le Sous programme I mais il inclut, également, d'autres sous programmes essentiels en terme de sécurité alimentaire, notamment l'accès aux aliments (Sous programme II) et la nutrition (Sous programme III).

Dans le cadre de l'appui au PSSA et dans la perspective du PNSA, plusieurs autres projets initiés par le Gouvernement, financés par d'autres partenaires au développement (Banque Mondiale, BAD, FIDA, BOAD), sont en cours d'exécution. Les projets d'intensification agricole par la maîtrise de l'eau financés par l'Espagne et le Venezuela et mis en œuvre avec l'appui technique de la FAO s'inscrivent dans ce cadre.

Pertinence

Le PSSA a pour objectif l'amélioration de la sécurité alimentaire d'une part, en augmentant la production et le niveau de revenu par le biais de l'accès à l'eau d'irrigation, aux intrants (semences, pesticides et engrais) ainsi que par le biais du renforcement des capacités techniques des bénéficiaires, et d'autre part, en combinant les activités de production à des activités de diversification (petit élevage, aviculture, apiculture, conservation et transformation des produits agricoles). Au Burkina Faso, le PSSA libyen s'intègre bien dans les stratégies concernant la lutte contre la pauvreté (CLSP), la sécurité alimentaire (SNSA) et le développement rural (SDR). Par exemple, les objectifs de la composante intensification, qui vise le développement des cultures vivrières, s'articulent avec l'objectif principal de la SNSA, qui est de permettre à un maximum de ménage d'accéder à l'alimentation. De la même manière, les objectifs de la composante diversification, qui vise l'accès à un capital sur pied et la diversification des sources de revenu, avec ceux de la composante maîtrise de l'eau, qui vise à un meilleur accès à l'eau pour les productions agricoles, s'articulent avec les objectifs du CLSP de réduire la vulnérabilité des populations. Compte tenu de la dégradation des sols du pays, il est pertinent d'associer l'agriculture et l'élevage (cultures vivrières, cultures maraîchères et cultures rizicoles d'une part, et élevage d'ovins et caprins d'autre part) : un niveau élevé d'intégration entre l'agriculture et l'élevage favoriserait ainsi la reconstitution de la fertilité des sols. L'approche PSSA prévoit que ces différentes composantes soient réalisées de manière intégrée dans le but d'en optimiser les effets.

Telle que formulée, la composante analyse des contraintes est peu pertinente, car se prête à une certaine confusion entre diverses fonctions : l'identification des problèmes tels que perçus au niveau de la base et des solutions à apporter par moyen d'un diagnostic participatif, le Suivi & Evaluation et

l'identification à la base d'expériences pilotes pouvant servir à l'élaboration de politiques efficaces de sécurité alimentaire au niveau national.

Passage d'une approche projet à une approche programme

Le passage d'une approche projet caractérisée par le PSSA à une approche programme dans le cadre du PNSA n'est pas aisé. A ce jour, le PNSA n'a pas encore été opérationnalisé à cause de la restructuration en cours des instruments stratégiques nationaux mentionnée plus haut. Une discussion entre le Gouvernement et la FAO est en cours pour l'harmonisation du PNSA dans les nouvelles stratégies nationales de développement rural. Le document provisoire PNSA élaboré avec l'appui de la FAO prévoit des interventions dans tout le pays, et ses différentes composantes et sous composantes ont été budgétisées est donc à réactualiser une fois le PROSDRP validé. Une fois cela sera fait, le Gouvernement compte sur l'appui de la FAO pour réunir les bailleurs de fonds autour du PNSA et apporter un appui stratégique et technique à sa mise en œuvre.

4. Evaluation de la conception

Approche intégrée

Le document de projet PSSA libyen au Burkina Faso ne présente pas une définition claire d'une logique d'intervention liant les objectifs aux résultats et activités. Les objectifs globaux et les objectifs spécifiques du PSSA libyen ne sont pas explicitement formulés, bien que l'approche intégrée proposée ait pour objectif principal de combattre l'insécurité alimentaire. Des objectifs, résultats et activités ont été formulés seulement au niveau des composantes. L'absence d'un cadre logique (ou autre modèle causal/chaîne de résultats) établissant les relations entre objectifs globaux, objectifs spécifiques, résultats, activités et effets risque d'empêcher la vision d'ensemble que les responsables de la mise en œuvre doivent avoir pour faciliter l'intégration des activités des différentes composantes dans les sites d'intervention. De ce fait on risque d'avoir un effet négatif sur l'expression des effets.

Les objectifs de la composante analyse des contraintes sont peu clairs. Dans le document du projet, il y a une confusion entre :

- la fonction d'identifier, de manière continue et participative, les contraintes à l'exécution et à l'extension du programme et de proposer les solutions pour les lever,
- la fonction de S&E et,
- la fonction d'identifier des expériences pilotes qui constitueraient la base de l'élaboration de la politique de sécurité alimentaire du Gouvernement.

Le budget alloué à la composante de l'analyse des contraintes est insuffisant. La description de la mise en œuvre de la composante, telle que présentée dans le document du projet, est peu précise.

Au Burkina Faso comme dans les autres quatre pays, le PSSA libyen a été conçu sans tenir suffisamment en compte des spécificités locales des sites d'intervention choisis. La profondeur de la nappe n'a pas fait l'objet d'études approfondies dans le cas des aménagements hydro agricoles, comme ne l'a pas été la disponibilité réelle des ressources halieutiques dans le cas des mares identifiées pour exploitation et le niveau de dégradation des sols destinés à l'agriculture pluviale.

Les activités prévues dans la maîtrise de l'eau ont été ambitieuses compte tenu de la durée limitée de la mise en œuvre du projet. Plusieurs étapes sont à franchir avant de pouvoir réaliser les infrastructures d'irrigation, à savoir les études préalables, les appels d'offre, la contractualisation des entreprises retenues, enfin la réalisation et la supervision des ouvrages.

Aucun budget n'a été attribué à la réalisation des activités de transformation, de commercialisation et stockage dans le document du projet.

Ciblage

Les PSSA libyen a justement choisi de consolider les résultats acquis dans les mêmes sites ayant bénéficié des financements précédents et d'étendre les investissements du PSSA dans d'autres sites sans trop se disperser. Le choix de consolider les résultats des projet précédents permet de tester d'une manière plus globale l'approche intégrée à la sécurité alimentaire proposée par la FAO, en capitalisant en même temps sur les acquis de ces expériences précédentes et bien sûr en essayant de corriger les insuffisances constatées.

Les sites retenus obéissent aux critères de sélection suivants : un déficit alimentaire *per capita* sévère et chronique, un potentiel élevé pour l'amélioration et la diversification des systèmes de production et la maîtrise et la gestion efficiente de l'eau, et la représentativité de la diversité agro écologique du pays. On a aussi tenu compte des technologies déjà existantes dans les domaines de la maîtrise de l'eau, de l'intensification et de la diversification et utilisées par les producteurs ainsi que de leur motivation. Les autres critères qui ont été pris en considération sont l'existence d'organisations paysannes, la disponibilité et l'accessibilité aux institutions et ressources humaines, l'absence de conflits fonciers et une bonne accessibilité aux sites en toutes saisons.

Mécanisme de financement

Au moment de la conception du PSSA libyen le système de crédit était insuffisant ou carrément inexistant dans plusieurs régions du pays et la plupart du temps inadapté aux besoins des producteurs pauvres. De plus il n'y avait pas de structures appropriées d'approvisionnement en intrants. Les banques commerciales existantes interviennent peu dans le financement des activités de production et de commercialisation du secteur agricole à cause des risques inhérents aux aléas climatiques. Au moment de la conception du projet il y avait au Burkina Faso une institution publique, la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) qui disposait d'un réseau d'agences pour pratiquer le crédit rural à l'échelle du pays. Il y avait des Institutions financières décentralisées (IFD) constituées de Coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), de Systèmes de crédits solidaires (SCS) et des Caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA). La CNCA n'a pas d'agences dans les provinces du Yatenga, Loroum et Zondoma. Cependant, aucune IFD ne couvrait l'ensemble des provinces concernées par les activités du PSSA libyen. Le document de projet prévoit donc que toute activité se rapportant aux investissements productifs soit financée sous forme de crédit remboursable à partir d'un fonds de roulement octroyé aux groupements de bénéficiaires, accompagnée par la formation de ces derniers en gestion financière et par leur responsabilisation dans la gestion du système de crédit.

Le document de projet indique d'une manière assez sommaire un certain nombre de lignes directrices pour le fonctionnement efficace du système, mais il ne donne pas d'orientations précises sur les modalités de financement pour les différentes activités, quelles sont celles à rembourser en nature et celles en espèces, les taux à appliquer, les échéanciers de remboursement, les mécanismes de contrôle et ainsi de suite.

Montage institutionnel

Le montage institutionnel tel que prévu dans la conception est complexe et peu aisé à activer. Il risque de ce fait de ne pas fonctionner dans la mise en œuvre, surtout au niveau régional et local. Plusieurs comités de pilotage de différente nature étaient prévus à différents niveaux. Au niveau national on

avait un comité de pilotage interministériel chargé des décisions politiques et des orientations du PSSA et un comité technique national responsable des questions techniques. Au niveau provincial on avait aussi un comité de pilotage et un comité technique.

La mise en œuvre du projet devrait être assurée par une coordination nationale comprenant un coordinateur national et un responsable pour chacune des composantes du PSSA chargé de la gestion et de l'exécution des activités du PSSA. Au niveau régional on avait des équipes comprenant un coordinateur régional et deux techniciens spécialisés dans les composantes du PSSA (intensification et diversification). Trois agents de vulgarisation ou moniteurs au niveau provincial dont le profil correspond aux différentes composantes du PSSA et étaient chargés du suivi et de la supervision des activités sur le terrain.

Partenariat

Le partenariat avec des institutions publiques ou para publiques, le secteur privé et des ONG tel que prévu dans le document du projet était ambitieux et se situait à différents niveaux : études, suivi et supervision des travaux, formation. Compte tenu de la courte durée du projet, de la diversité des activités, du nombre d'intervenants, de la lourdeur des procédures, ce partenariat n'était pas réaliste.

5. Evaluation de la mise en œuvre

Approche intégrée

Dans le cas du PSSA libyen au Burkina Faso, les responsables de la mise en œuvre ont interprété correctement la stratégie d'intervention proposée, et le manque d'une logique d'intervention liant les objectifs aux résultats des trois composantes n'a pas empêché d'avoir un certain niveau d'intégration au niveau des sites d'intervention. Dans les trois sites couverts par l'enquête d'évaluation par les bénéficiaires (cf. Annexe 3), la plupart des ménages a bénéficié de deux activités : les hommes ont, généralement, bénéficié de la rotation niébé/céréales et les femmes de l'élevage et/ou du maraîchage. Dans les cas de polygamie, les femmes d'un même ménage ont bénéficié d'activités différentes (embouche ou maraîchage). Même dans le cas des femmes chefs de ménage, la femme a bénéficié de l'activité maraîchage ou élevage et le fils de la rotation niébé/céréales. Dans le cas de Badinogo 1, le niveau d'intégration des activités est satisfaisant : les femmes ont généralement bénéficié de l'activité d'élevage et de l'activité de maraîchage, mais d'autres bénéficiaires ont pu combiner des activités d'élevage à des activités de pêche ou des activités de pêche à des rotations niébé/céréales. Cependant, le niveau d'intégration de l'agriculture à l'élevage qui peut contribuer à améliorer la fertilité des sols est resté généralement limité.

Le manque de continuité entre les territoires des villages bénéficiaires a de quelque sorte jouée contre l'intégration des activités. L'adoption d'une approche territoriale, en terme de mise en œuvre du projet, aurait permis de renforcer les relations sociales entre les groupes exploitant des territoires contigus situés dans des zones agro-écologiques proches, notamment pour l'organisation de la commercialisation des produits et de l'approvisionnement des intrants, et de favoriser les échanges.

Ciblage

Comme on l'a vu dans l'évaluation de la conception, les sites retenus pour la mise en œuvre du PSSA libyen présentent un potentiel relativement élevé, une facilité d'accessibilité physique, une adhésion des communautés au programme et l'existence d'un savoir faire en ce qui concerne les composantes

de maîtrise de l'eau, de la diversification et de l'intensification. En même temps il s'agit de zones vulnérables en termes de sécurité alimentaire et l'incidence de la pauvreté y est élevée².

Le nom de site est inapproprié, dans le sens où il s'agit de villages situés dans des territoires. Les villages sont composés de quartiers : dans le cas de Bourzanga le projet a été mis en œuvre dans un seul quartier alors que dans le cas de Bissiga tous les quartiers du village ont bénéficié du projet. Lors de l'identification des sites, des consultations avaient eu lieu avec les services techniques, les autorités et les producteurs. Suite à ces consultations, des demandes concernant des activités spécifiques à développer avaient été déposées par les producteurs auprès des services techniques.

Les activités proposées dans les différents sites sont adéquates et correspondent aux besoins réels des bénéficiaires. Généralement, il s'agissait des activités déjà connues par les bénéficiaires. Grâce aux projets de développement exécutés antérieurement au PSSA libyen dans les sites d'intervention, les producteurs savent élever les petits ruminants, conduire des cultures maraîchères ou une culture de niébé en rotation avec des cultures céréalières.

Les bénéficiaires ont été choisis par les groupements et les modalités d'attribution des intrants ont également été établies par les groupements. La sélection des bénéficiaires est effectuée par les groupements eux-mêmes. Le fonctionnement de ces groupements est inégal : certains d'entre eux sont encore fonctionnels et d'autres n'existent que de nom notamment dans le cas où l'activité a échoué.

Toutes les catégories sociales ont bénéficié du projet. A titre d'exemple, dans le site de Badinogo 1, où la polygamie est répandue³, les femmes ont pu développer des cultures maraîchères parce qu'elles ont pu accéder à l'équipement. De la même manière, ces femmes ont loué les pompes à pédale dont elles ont bénéficié dans le cadre du projet à des jeunes qui à leur tour ont pu accroître la superficie cultivée en maraîchage. Des dynamiques sociales de redistribution de la terre des périmètres maraîchers au profit de catégories vulnérables sont apparues : à Bissiga, les bénéficiaires d'un certain âge ont intégré des jeunes femmes dans le périmètre en leur attribuant des planches, même si la superficie totale du périmètre reste la même⁴.

Mécanisme de financement

Le fonds de roulement a été attribué à des organisations existantes, sauf dans le cas de l'aménagement des bas-fonds. Dans ce cas là, les attributaires ont formé un groupement et l'équipe du projet a contribué à renforcer les capacités des membres. Les investissements importants tels que les motopompes et les pompes à pédale sont propriété du groupement, tandis que le petit équipement a été attribué aux bénéficiaires de manière individuelle.

Un partenariat avec les caisses d'épargne, où sont déposés les montants attribués aux groupements principalement pour le financement des micro-crédits d'élevage a été établi dans le cadre du projet mais il s'agit d'un partenariat passif⁵. Les caisses n'ont pas joué un rôle actif de fournisseurs de services de financement de proximité : elles ont fonctionné plutôt comme des caisses de dépôt. Il n'y a pas eu d'attribution de crédits aux bénéficiaires pour le financement d'activités complémentaires à celles développées dans le cadre du projet. Au niveau des ces caisses, le taux d'intérêt est

² La mission de prospection réalisée en 2002 dans les sites où avait été réalisé le PSSA financé par la Belgique avait conduit des concertations avec les Directions régionales et les producteurs.

³ Le revenu procuré par les activités des hommes sont divisés et redistribués à deux ou trois familles.

⁴ Les femmes âgées ne bénéficieront pas elles même du même nombre de planches. De plus, une faible superficie exploitée par femme limite la rentabilité de l'activité.

⁵ Chaque groupement devant bénéficier de l'activité d'élevage devait avoir un compte dans une caisse villageoise.

relativement élevé et les bénéficiaires n'ont pas un capital d'épargne suffisant pour pouvoir accéder à des crédits supplémentaires. L'incertitude liée aux aléas climatiques et les risques conséquents de non disponibilité, à la récolte, des sommes nécessaires au remboursement limitent de fait la propension des agriculteurs à l'accès au crédit. Par exemple, les caisses seraient disposées à accorder un crédit à des agriculteurs solvables et présentant des garanties. Une caisse accepterait d'attribuer un crédit pour le fonçage d'un puits à un agriculteur qui cultiverait 10 hectares de maraîchage et non à des femmes qui exploitent 500 m² de maraîchage.

Dans cette situation de faible propension à l'accès au crédit en espèces il est intéressant de noter le développement d'un système interne de recouvrement et de redistribution des fonds apparu spontanément à l'intérieur des groupements, qui mérite d'être accompagné.

D'après l'enquête bénéficiaires (cf. Annexe 3), 15% des crédits attribués ont été remboursés dans l'ensemble des sites du PSSA libyen. Le taux de remboursement a été globalement bas, bien que différencié en fonction des composantes. D'une part, les chiffres officiels ne prennent pas en compte les taux de remboursement informels au sein des groupements cités plus haut et d'autre part les effets du projet ne sont pas encore entièrement réalisés à cause de la mise en place tardive de certaines activités.

D'après les bénéficiaires interrogés dans l'enquête (cf. Annexe 3), 50% des crédits intrants⁶ ont été remboursés. A Bourzanga, Bissiga et Koungny le taux de remboursement le plus élevé est réalisé par les femmes qui ont bénéficié du développement des cultures maraîchères, tandis que ce sont celles pratiquant l'embouche qui ont remboursé le moins, 10%. Cela s'explique par un taux élevé de mortalité des animaux ainsi que par la priorité donnée par les bénéficiaires au croît du troupeau plutôt qu'à la vente des animaux qui faciliterait le remboursement en espèces. De plus, à cause de leur mobilité limitée, les femmes remettent les montants à rembourser aux hommes qui ne s'acquittent pas toujours de cette tâche. Les clauses des protocoles d'accord rédigés en Français sont peu connues, surtout par les femmes.

Les modalités de remboursement des crédits ont été établies de manière adéquate selon le rythme de production : dans le cas de la composante intensification, le remboursement a lieu à la fin de la campagne agricole et dans le cas de la diversification, le remboursement commence au moment des premières ventes.

Montage institutionnel

La partie nationale s'est appropriée partiellement et de manière insuffisante du PSSA libyen à cause de la complexité de son montage institutionnel, composé par différentes instances de pilotage nationales et régionales et d'unités de coordination au niveau national et régional⁷. Compte tenu du contexte politique et institutionnel dans lequel le projet a été réalisé, seul un comité technique interministériel, constitué de représentants des Ministères de l'élevage, de l'agriculture et de l'environnement a bien fonctionné et a apporté un appui technique très utile aux responsables de la mise en œuvre. Des réunions ayant pour objectifs d'établir un état d'avancement du projet et de programmer les activités futures ont été organisées et tenues régulièrement en début et en fin d'année.

Le manque de pilotage stratégique a fait que les quelques réajustements majeurs ont été apportés au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet à l'initiative de la coordination nationale. Etant donné

⁶ Les crédits intrants sont les crédits attribués pour l'achat de semences, engrais, produits de traitement, animaux.

⁷ Le PSSA libyen a été mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'agriculture.

que le rapport d'évaluation à mi parcours n'est pas parvenu officiellement à la coordination nationale, les recommandations y contenues ont été mise en œuvre de manière très incomplète. Seule la recommandation qui préconisait de prolonger le projet de six mois et celle qui préconisait de mettre en place un système de suivi évaluation⁸ ont été adoptées.

Une nouvelle subdivision administrative est survenue en 2006 dans laquelle des cadres de concertation ont été mis en place au cours du processus national de décentralisation dans les régions. Malheureusement ces cadres, sensés coordonner les intervenants au niveau local et, par conséquent, appuyer aussi le pilotage du PSSA libyen, sont peu fonctionnels sur le terrain.

Le PSSA libyen a appuyé les coordinations régionales, mais aucun appui n'était prévu pour la coordination nationale qui était responsable de la gestion globale du PSSA. Il était prévu que deux techniciens, un technicien agricole et un technicien de l'élevage soient affectés au niveau des coordinations régionales, mais seul un technicien de l'agriculture l'a été. La mise en œuvre des composantes a été réalisée par les moniteurs qui étaient eux-mêmes chapeautés par les techniciens des directions provinciales. Les moniteurs étaient des agents des principaux ministères concernés (agriculture, environnement et élevage). Au niveau du terrain, les moyens disponibles en termes de ressources humaines et de fonctionnement étaient suffisants pour assurer une assistance aux producteurs, sauf dans le cas de l'élevage.

S'agissant de la structure d'exécution, la coordination régionale était quelque peu déconnectée de la coordination nationale à cause aussi de la non disponibilité au niveau de la coordination nationale, de moyens pour le suivi de la mise en œuvre. D'une manière générale, il y avait une décentralisation de fait, dans laquelle les techniciens responsables de zone au niveau des directions provinciales et les moniteurs présents sur les sites ont été ceux qui ont réellement mis en œuvre le PSSA libyen.

Partenariat

Le partenariat de la FAO avec les services nationaux a été satisfaisant dans l'ensemble, bien qu'il y ait eu une certaine centralisation et un manque de flexibilité de la part de la FAO, qui a entraîné une certaine rigidité dans la gestion du projet. Il n'y a pas eu d'identification de nouvelles actions en cours de réalisation et il n'était pas possible d'ajuster les quantités d'intrants ou les montants des investissements dans le cas où cela était nécessaire, comme au cas de la longueur insuffisante du grillage pour clôturer le périmètre maraîcher dans le site de Badinogo 1. Le PSSA libyen devait introduire des kits d'irrigation goutte à goutte, mais des problèmes d'obstruction des goutteurs dus à la qualité de l'eau sont apparus dans les quelques unités testées. D'autre part, le projet a travaillé avec des groupements villageois : il a été difficile de promouvoir ce genre de techniques qui suppose de cibler les bénéficiaires de manière individuelle.

L'appui technique de la FAO a été satisfaisant. Le fonctionnaire technique TCOS a effectué trois visites de *backstopping* en 2003, 2004 et 2005. En 2005 une visite d'appui technique à la composante diversification a été envoyée par le bureau régional FAO de Accra.

Un partenariat efficace avec l'Institut national de recherche agronomique (INERA) a permis au PSSA libyen de disposer des semences à distribuer aux agriculteurs bénéficiaires. Le partenariat avec d'autres types d'acteurs a été limité malgré l'existence d'ONG opérant dans la zone du projet et la mise en œuvre de projets ayant des objectifs similaires ou complémentaires. Au niveau régional, la concertation et les échanges entre les différents acteurs étaient limités. Cela est à considérer comme un manque à gagner. Cependant, dans la zone du projet, l'ONG américaine Africare réalise un projet

⁸ Un expert S&E a été recruté à la fin du projet.

de sécurité alimentaire : l'équipe du PSSA libyen a collaboré avec l'équipe d'Africare notamment dans le montage d'unités d'élevage et la mise en place de rotations niébé/céréales.

L'approche PSSA a été assimilée par les services locaux et les bénéficiaires. Les services locaux ont essayé d'intégrer les différentes activités lors de la mise en œuvre. Le choix des groupements et des bénéficiaires eux-mêmes a été fait de manière participative. Les bénéficiaires eux-mêmes sont convaincus de la nécessité d'intégrer les activités pour améliorer la sécurité alimentaire. Dans le site de Badinogo 1 les femmes ont hiérarchisé les activités du projet et ont donné la priorité à l'activité maraîchère et à l'activité d'élevage ovin. Ces deux activités sont complémentaires : le maraîchage permet de procurer des liquidités, d'acheter des aliments et de faire face aux dépenses courantes tandis que l'élevage constitue un capital sur pied qui permet de se prémunir contre les chocs tels que la sécheresse, une attaque acridienne ou une maladie.

Genre

L'approche genre a été appliquée dans la mise en œuvre des activités, et les femmes ont été privilégiées dans les activités peu demandeuses en termes d'investissement. Dans certains cas, comme à Kougny, les femmes, qui étaient les premières bénéficiaires de l'aménagement du bas fonds ont été dépossédées par les hommes les céréales étant traditionnellement cultivées par les hommes et la mise en culture (travaux de préparation du sol) demandant une force physique que les femmes ne possèdent pas.

Formation

La formation en cascade prévue pour la vulgarisation des semences et techniques pluviales améliorées n'a pas été exécutée à cause du manque de moyens pour assurer le déplacement des agents (carburant). Par contre, la formation sur le tas et la formation à la demande ont été satisfaisantes pour les cultures maraîchères et la riziculture. Il existe un savoir faire au Burkina Faso dans la conduite des Champs Ecole Paysanne (CEP) et quelques CEP ont été mis en place pour la culture du niébé à Badinogo 1. A Bourzanga, la période de semis étant très courte, les agriculteurs préfèrent semer directement dans leurs champs plutôt que d'assister à un semis sur une parcelle CEP éloignée de leur champ.

L'appui technique apporté à la demande par les structures d'exécution régionales du PSSA libyen a été différencié selon les sites. A Bissiga et à Kougny, étant donné que le Directeur de l'agriculture était de la zone, il y avait une prédisposition à accompagner les agriculteurs et à les conseiller. D'une manière générale, l'encadrement technique est venu renforcer des savoirs faire déjà existants, comme par exemple dans le domaine des cultures maraîchères à Bissiga et Kougny.

5.1. Maîtrise de l'eau

Les principales activités réalisées dans la composante maîtrise de l'eau ont été :

- 110 puits foncés et équipés en pompes à pédales sur les 138 prévus,
- 5 motopompes (2 à Badinogo, 1 à Goinré et 2 à Titao),
- 100 hectares de bas fonds aménagés pour la riziculture sur les 120 prévus,
- 36 hectares de périmètres maraîchers aménagés sur les 105 hectares prévus,
- 14 boulis ont été réalisés sur les 14 prévus.

Les études de faisabilité technique des activités à réaliser dans la composante maîtrise de l'eau étaient insuffisantes, ce qui n'a pas permis d'identifier les problèmes de tarissement des puits qui surviennent

dès le mois de février et de mars. Il n'est pas possible de faire plus d'un cycle de cultures irriguées et le niveau d'intensification est de ce fait limité. En général, on a exécuté les puits à une profondeur de 8 mètres comme le prévoyait le document de projet, sans voir qu'à Boussou, par exemple, la nappe était à 40 m de profondeur.

L'aménagement des bas-fonds n'a pas été achevé, notamment, car le marché a été attribué à une seule entreprise dont les capacités financières étaient limitées. Cette entreprise n'a pu terminer les travaux avant la saison des pluies. D'autres ouvrages sont inutiles comme celui du bas-fond de Boussou, où les écoulements sont beaucoup trop faibles et peu durables pour cultiver du riz derrière le seuil.

A la clôture du projet, sur les 100 hectares de bas fonds aménagés, seuls 10 hectares étaient exploités et le projet n'avait plus les moyens financiers pour apporter un appui aux producteurs, notamment pour l'achat d'intrants.

Dans le site de Badinogo 1 deux motopompes mal dimensionnées ont été attribuées au groupement de femmes, mais leur puissance était insuffisante. Les femmes ont également bénéficié de pompes à pédale à utiliser sur les puits aménagés, mais elles ne les ont pas utilisées car la capacité d'exhaure était faible par rapport à la superficie à irriguer. Elles les ont louées à des jeunes qui ont créé un petit périmètre contigu au périmètre des femmes. Les femmes, après l'extension du périmètre maraîcher, ont pu acheter une seule motopompe de puissance plus grande qui permet de mieux pomper l'eau de la mare. Les jeunes sont, également, passés au niveau d'équipement supérieur puisque eux aussi ont acheté une motopompe.

Généralement, l'utilisation des puits a été limitée car la profondeur de l'eau excédait 7 à 8 mètres pour la plupart des cas, ce qui fait que ces puits s'assèchent dès le mois de février ou mars. Les pompes à pédale sont mal adaptées à des profondeurs de puits dépassant 6 mètres⁹. L'utilisation des pompes à pédale par les femmes est peu aisée car la position qu'elles doivent assumer pour la faire fonctionner est peu acceptée socialement. Des pompes à main telles que celles existantes au Niger auraient été plus adaptées.

Bien que les études techniques préalables dans ce cas aient été conduites, les PPIC n'ont pas été réalisés à cause des contraintes de budget (cf. Tableau 1)¹⁰. Le montant du financement alloué aux boulis était aussi insuffisant, et l'équipe du projet a décidé d'utiliser ce montant pour acheter de petits outils de labour (pelles, pioches). Les bénéficiaires ont donc creusé manuellement 14 boulis mais d'une faible profondeur.

Les aménagements des périmètres maraîchers ont connu un certain retard dans l'exécution des contrats de puits établis avec des tâcherons. L'extension prévue de la superficie des périmètres maraîchers dans chacun des sites a été réalisée uniquement la première année, et a ensuite été abandonnée par manque de fonds pour l'achat de grillage. L'équipe du PSSA libyen a donc décidé d'aménager un seul hectare de périmètre maraîcher par site sur les trois prévus initialement. Cependant, dans le cas de Badinogo 1 il y a eu une augmentation de la superficie du périmètre maraîcher, accompagnée par une augmentation du nombre de femmes bénéficiaires à 126 en 2008. Cette augmentation a été induite par la mise en œuvre des deux phases successives du PSSA (financement belge et financement libyen) et par l'existence de ressources en eau accessibles, complémentaires et mobilisables (lac et puits).

⁹ Ces pompes ne fonctionnent pas à une profondeur supérieure à 7 mètres.

¹⁰ Il y a eu perte de 30% du budget due à la dépréciation du dollar EU.

5.2. Intensification

Les activités d'intensification des productions végétales ont été réalisées de manière globalement performante. Ce succès relatif est dû au fait que certaines cultures et techniques vulgarisées étaient déjà connues par les bénéficiaires, telles que les cultures maraîchères et la rotation niébé/céréales. 1875 hectares de parcelles de démonstration ont été mis en place pour les rotations de la culture du niébé avec les céréales, mil et sorgho. La mise en place des parcelles de démonstration a été effective puisque l'équipe du projet a choisi des agriculteurs reconnus par leurs pairs et dont les parcelles étaient facilement accessibles pour tous.

Des contrats ont été établis avec les groupements fixant les modalités de remboursement des intrants. Dans la plupart des cas, les bénéficiaires ont remboursé les semences en nature. Les engrais et pesticides n'ont généralement pas été remboursés, d'une part à cause de la sécheresse qui a sévi pendant la campagne agricole 2004-2005, et d'autre part car les modalités de remboursement des pesticides et des engrais étaient peu claires. De plus, les bénéficiaires des différentes générations n'ont pas bénéficié des mêmes paquets techniques et de la même quantité d'intrants. Au total, 40% des bénéficiaires ont bénéficié uniquement des semences.

Le mécanisme mis en place de redistribution des semences améliorées prévoyait que tous les ménages au sein d'un même village bénéficient de semences à la fin de la période de mise en œuvre. Le nombre de bénéficiaires devait augmenter année après année. Dans la plupart des cas, les groupements ont fait bénéficier en deuxième année un nombre égal d'agriculteurs. D'une manière générale, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 5 au bout de 3 ans (2004 à 2007). Dans certains cas, la redistribution des semences a bénéficié à un plus grand nombre de producteurs. Dans le cas du groupement Relwende (Badinogo 1) le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 5 pour la seule campagne 2005-2006.

Dans le cas des cultures maraîchères, des contrats ont été établis entre les groupements et les bénéficiaires pour le remboursement des intrants alors que l'investissement était à la charge du projet (grillage, fonçage de puits). Le petit équipement tel que puisettes, pelles et pioches a été attribué aux individus tandis que les pompes à pédales ont été attribuées aux groupements de femmes qui les utilisent à tour de rôle dans la zone du projet. D'une manière générale, le taux de remboursement des intrants est très inégal. Il en a résulté qu'en 2005-2006 l'accroissement du nombre de bénéficiaire a été faible, de l'ordre de 7 %.

Certains groupements n'ont pas pu rembourser pour différentes raisons : soit les puits étaient inachevés, soit il n'y avait pas suffisamment d'eau, soit il n'y avait pas de débouché commercial pour les produits maraîchers. Dans des cas isolés le taux de remboursement est très élevé. Par exemple, le groupement féminin maraîcher de Naboswende (Boursouma) qui jouit de ressources en eau et en terre suffisantes et de la possibilité de commercialiser les produits maraîchers, a pu quintupler le nombre de personnes prises en charge après remboursement lors de la campagne 2005-2006. Dans ce cas, après avoir complété le remboursement les femmes ont versé une cotisation au groupement.

D'ailleurs, le cas de Boursouma est une exception, et la pression démographique sur les ressources eau et terre est très élevée. Dans le cas des périmètres maraîchers, le nombre de femmes dans le périmètre est élevé, et de ce fait, la superficie par bénéficiaire limitée. La rentabilité des cultures maraîchères développées est par conséquent limitée. Dans un cas extrême, 85 femmes ont bénéficié d'environ 120 m² chacune sur un périmètre maraîcher d'un hectare, sans qu'il y ait un système interne de gestion de l'eau dans la parcelle. De plus, l'utilisation de la pompe à pédale est peu aisée car elle

nécessite de la force physique des femmes et car la position est inconfortable. De ce fait, les femmes transportent l'eau à la puisette du puits aux planches à irriguer.

5.3. *Diversification*

Les activités réalisées dans cette composante ont porté sur le développement de l'aviculture, de l'embouche ovine et caprine et le développement de l'élevage naisseur/engraisseur. 780 unités d'élevage ont été mises en place (cf. Tableau n°1) sur les 795 prévues. Dans le cas de l'élevage naisseur, des unités de 4 femelles et 1 mâle d'ovins ou de caprins ont été attribuées aux bénéficiaires. Dans le cas de l'élevage, les bénéficiaires devaient contribuer à la mise en œuvre de la composante par la construction de la bergerie.

D'une manière générale, la mise en œuvre de la composante a pris du temps. L'absence de techniciens d'élevage au démarrage des activités a retardé la réalisation de cette activité, qui a été confiée dans un premier temps aux techniciens de l'agriculture. De plus, des retards sont survenus dans la construction des abris qui a été lancée au début de la saison des pluies.

Ces retards et la durée limitée du projet ont fait que le cycle complet de production d'élevage n'a pas été complètement réalisé. ce qui explique en partie pourquoi le taux de remboursement du crédit est bas (54%). Les périodes de remboursement sont longues : une année pour les volailles et deux ans pour les élevages naisseurs engraisseurs.

La réalisation de l'activité d'élevage naisseur/engraisseur d'ovins et de l'activité d'embouche est satisfaisante dans l'ensemble, mais différenciée. Par contre, l'aviculture a été entravée par un taux de mortalité élevé causé par les maladies. Les volailles introduites ont été mélangées à d'autres volailles de race locale. Les soins prodigués aux volailles introduites par le PSSA libyen n'ont pas été efficaces.

Les résultats de l'activité diversification sont aussi différenciés selon les sites. A Bourzanga l'embouche a mieux marché que l'élevage naisseur car la rotation des animaux est courte (quatre mois) et les bénéficiaires vendent les animaux pour acheter des aliments. A Kougny les bénéficiaires, essentiellement des femmes, ont gardé les animaux et ont augmenté la taille de leurs troupeaux, dans certains cas, jusqu'à 20 têtes. A Badinogo 1 les bénéficiaires considèrent que l'élevage est l'activité qui leur procure le plus de revenu et constitue une sécurité face aux aléas.

D'une manière générale, l'élevage constitue une sécurité puisqu'en dernier recours il est possible de vendre des animaux pendant la période de soudure. Les élevages naisseurs permettent d'engraisser les animaux pendant plus longtemps et de les vendre à la fête de la Tabaski. Dans le cas du développement de l'embouche ovine ou caprine, les bénéficiaires ne savaient pas à quel moment il fallait vendre¹¹. L'alimentation des élevages naisseur est basée sur le foin et les sous produits des cultures, alors que dans le cas de l'embouche il est nécessaire d'acheter des aliments concentrés, quand le bénéficiaire ne dispose pas toujours des liquidités nécessaires. En outre, très peu de conseil technique a été apporté aux bénéficiaires en ce qui concerne les maladies et la vaccination.

Les activités de développement de l'agroforesterie et de développement de l'aquaculture ont été réalisées de manière très limitée et sont restées en deçà des objectifs. Seulement cinq pépinières provinciales ont été établies pour une production d'environ 30 000 plants en première année. Dans les années suivantes les pépinières installées par le PSSA libyen n'ont pu augmenter leur production de

¹¹ L'élevage naisseur est une activité contribuant directement à la sécurité alimentaire tandis que l'embouche est plus orientée à la vente.

plants à cause d'une demande limitée provenant, essentiellement, de la Direction provinciale de l'environnement. Le fait que d'autres intervenants fournissaient des plants gratuitement a contribué au faible intérêt des bénéficiaires. La règle traditionnelle selon laquelle là où on plante un arbre on s'approprie de la terre a été un autre facteur qui a freiné le développement de l'agroforesterie. Bien que les moniteurs aient apportés des conseils techniques sur la densité de plantation ainsi que sur la conduite des essences distribuées, peu de bénéficiaires ont entretenu leurs plantations¹².

L'activité de pêche a été mise en place à Badinogo 1 sans avoir fait une analyse préalable des ressources halieutiques disponibles. Vingt pêcheurs ont bénéficié de matériel de pêche, filets et hameçons, et d'une formation en techniques de pêche. Quinze femmes ont bénéficié d'une formation sur la transformation du poisson et de fumoirs. Les femmes ont pu augmenter la quantité de poisson fumé produite¹³. De plus, le fumage du poisson permet d'avoir un poisson fumé de meilleure qualité et qui se conserve mieux. Globalement, l'activité a échoué car les ressources halieutiques étant très limitées, les pêcheurs et les femmes n'y ont pas trouvé leur compte. L'activité a été réalisée de manière incomplète, dans le sens qu'il y a eu uniquement apport de matériel, sans aucune formation des pêcheurs à l'aquaculture, comprenant les techniques de renouvellement des stocks halieutiques par ensemencement du lac et les modalités de gestion périodique des ressources halieutiques.

D'une manière générale, les activités de diversification se sont focalisées beaucoup plus sur la production que sur la conservation, commercialisation et/ou transformation des produits. Le PSSA libyen n'a pas apporté d'appui aux bénéficiaires pour les inciter à conserver leurs productions qui est généralement vendue directement dès que possible¹⁴.

5.4. Analyse des contraintes

La confusion entre les fonctions de diagnostic participatif continue, de suivi & évaluation et d'identification d'expériences pilote pour l'élaboration de politiques efficaces de sécurité alimentaire au niveau national s'est répercutée tout au long de la mise en œuvre cette composante, dans laquelle concrètement on n'a prévu que le recrutement d'un consultant national pour 12 mois. L'équipe du PSSA n'a pas compris comment mettre en œuvre cette composante.

Au démarrage du PSSA libyen, l'étude qui devait établir la situation de référence dans chaque site d'intervention avait été confiée à des consultants qui ne l'ont pas achevée, mais entre-temps le budget alloué à la composante a été consommé à cette occasion. On a ensuite confiée cette tâche aux directions régionales, qui ne l'ont pas achevée eux non plus.

Un atelier a été organisé en 2005 avec le double objectif d'établir d'une part le bilan des activités de l'année 2004 et d'autre part de programmer les activités de 2005. Un deuxième atelier a été organisé par la suite, dans l'objectif de mettre en place un système de S&E, et l'affectation tardive d'un expert de S&E à la coordination nationale n'a pas aidé non plus.

¹² Ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui ont choisi les essences et déterminé le lieu de plantation, normalement autour des cases ou bien dans leurs champs de brousse.

¹³ Dans la situation avant projet, elles pouvaient fumer 1 à 2 kgs alors que grâce aux fumoirs, elles peuvent fumer 10 kgs.

¹⁴ Un moulin a été introduit à Bissiga, mais il ne fonctionne pas.

Tableau 1 : Activités prévues et réalisées dans le cadre du PSSA libyen

Composante/activité	Prévu	Réalisé
<i>Maîtrise de l'Eau</i>		
Fonçage de puits et équipement en pompes à pédales	138 puits	110 puits
Fourniture de motopompes	5 motopompes	5 motopompes fournies à de Titao (2), Goinre (1) et Badinogo (2)
Aménagement de PPIC de 3 hectares	7 périmètres	0
Aménagement de 7 Bas Fonds	7 bas fonds d'une superficie totale de 120 hectares	6 bas fonds d'une superficie totale de 100 hectares
Aménagements de Périmètres maraîchers de 1 à 2 hectares	105 hectares sur 25 sites	23 périmètres de 1 à 2 hectares chacun soit au total 36 hectares
Dispositifs d'irrigation de complément	14 boulis et 5 pompes à pédale par boulis	14 boulis
<i>Intensification des Systèmes de Production</i>		
Démonstrations Niébé/Céréales	1449 bénéficiaires directs ¹⁵ sur 724,5 ha sur 23 sites	1449 parcelles de démonstrations dans 23 sites
Démonstrations Riz en intensif	183 bénéficiaires directs sur 45 ha sur un site	45 hectares
Démonstrations Riz de bas Fonds	200 bénéficiaires directs sur 120 ha sur 7 sites	120 bénéficiaires sur une superficie de 10 hectares sur 1 site
Cultures maraîchères	1440 bénéficiaires directs sur 105 hsa sur 25 sites	640 bénéficiaires directs sur 36 hectares sur 25 sites
<i>Diversification</i>		
Installation d'Unités d'embouche ovine sur 13 sites	255 Unités sur 13 sites +aliments	225 Unités sur 16 sites+ Aliment acheté au fur et à mesure ou produit sur place
Installation d'Unités d'élevage naisseur/engraisseur d'ovins sur 10 sites	170 Unités sur 10 sites (femelles, béliers, aliments et produits vétérinaires, matériel)	200 Unités sur 13 sites
Installation de 230 Unités d'élevage de volailles sur 15 sites	230 Unités sur 15 sites (poules, coqs, aliments, produits vétérinaires, équipements)	230 Unités installées
Installation de 140 pintadières sur 7 sites	140 pintadières sur 7 sites (femelles, mâles, aliments)	125 sur 6 sites
<i>Analyse des contraintes</i>		
Situation de Référence	Etude établissant la situation de référence	Etude confiée à des consultants nationaux non achevée car coût élevé Confiée aux Directions Régionales

Source : Extrait du rapport final du projet GCP/BKF/042/LIB

¹⁵ Ce sont les premiers bénéficiaires qui ont eue accès à tout le paquet technique.

6. Evaluation de la gestion

6.1. Programmation

Un retard de 6 mois au démarrage du projet a été reporté pendant toute la période de mise en œuvre. Ce retard a été aggravé par le fait que les PTBA élaborés par la coordination nationale étaient transmis à la représentation de la FAO et puis à la FAO Rome qui devait donner son aval (cf. Tableau 2).

D'autres facteurs ont contribué à ces retards. Par exemple les retards dans la réalisation des aménagements de bas fonds ont été occasionnés par le fait que les procédures de la FAO sont décalées par rapport à celles de la coordination nationale, principalement en ce qui concerne l'attribution des marchés. Ce retard a été accentué par le manque de moyens des entreprises locales sélectionnées.

Tableau 2 : Durées d'élaboration et d'approbation des PTA

	Trimestres														
	1/4	2/4	3/4	4/4	1/4	2/4	3/4	4/4	1/4	2/4	3/4	4/4	1/4	2/4	
PTBA 2004															
<i>Elaboration</i>															
<i>Approbation</i>															
PTBA 2005															
<i>Elaboration</i>															
<i>Approbation</i>															
PTBA 2006															
<i>Elaboration</i>															
<i>Approbation</i>															

6.2. Suivi & évaluation

Il n'y a pas eu à proprement parler d'élaboration et de mise en place d'un système de S&E pouvant être utilisé comme un outil d'aide à la décision. Comme on l'a vu, quelques activités de S&E telles que l'établissement d'une situation de référence ont été amorcées au niveau de l'analyse des contraintes, pour être abandonnées par la suite. La conséquence a été que c'est le système de *reporting* classique, faisant état des activités prévues et réalisées, qui a été utilisé pour faire remonter l'information de la base, avec des rapports mensuels et trimestriels remplis et envoyés par les coordinations régionales à la coordination nationale. Ce système a partiellement joué son rôle d'outil d'aide à la décision pendant la mise en œuvre, et si l'information remontait assez régulièrement du terrain au niveau central, les décisions prises par la FAO et la coordination nationale n'étaient pas répercutées à la base.

Le suivi des activités du projet a été interrompu à la fin du projet. En atteste le fait que l'état des remboursements des crédits pour la diversification et l'intensification a été établi en 2006, avant la fin effective du projet qui a eu lieu en juin 2007, et ne couvre ni la dernière période du projet (premier semestre 2007) ni les périodes ultérieures¹⁶. A ce jour, le rapport de l'évaluation à mi parcours n'a pas été transmis officiellement à la partie nationale et, de ce fait, les recommandations de la revue à mi parcours ont été appliquées de façon inégale.

6.3. Gestion financière

Le PSSA libyen a souffert, au Burkina Faso comme dans les autres pays bénéficiant du financement libyen, d'une faible coordination entre la FAO, dépositaire de la responsabilité pour la gestion administrative et financière, et la coordination nationale, qui était responsable

¹⁶ Des informations sur l'état des remboursements des crédits, notamment pour les composantes diversification et intensification, sont disponibles dans le rapport final qui a été établi en 2006.

de la gestion technique et budgétaire ainsi que de l'exécution des activités prévues dans les différentes composantes contenues dans les PTBA. En fait, la collaboration entre la FAO et la coordination nationale était limitée par un faible échange d'information sur la partie financière, surtout au niveau des dépenses et sur les reliquats disponibles.

Les dépréciations successives du dollar EU entre 2001 et 2004 et pendant toute la période de mise en œuvre par rapport à l'Euro ont conduit à la réduction drastique du budget, qui a enregistré une perte de 30 à 40% du budget prévu (cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution du taux de change Dollar EU / FCFA

Année	Francs CFA pour 1 dollar EU
2001 : formulation	728.87
2004	512.49
2005 : Revue à mi-parcours	485.91
2006 : Fin du projet	546.65
2007	504.6

La date de démarrage effective du projet est juin 2004 c'est-à-dire trois ans après la formulation du projet. Il est surprenant qu'on n'ait pas pensé, au démarrage des activités, à redimensionner les activités¹⁷ en tenant compte de la réduction du budget induite par la dépréciation du dollar EU et par l'augmentation du prix du carburant¹⁸. Cependant, le budget a été quelque peu réalloué par la suite à l'occasion des révisions budgétaires annuelles, et certaines actions n'ont pas pu être réalisées comme par exemple les PPIC, tandis que d'autres ont été réalisées de manière incomplète, comme par exemple dans le cas de l'aménagement des bas fonds où on n'a pas mis à la disposition des bénéficiaires des fonds de roulement pour l'achat de semences et d'engrais.

La gestion financière du projet n'a pas été faite par composante, c'est-à-dire que les dépenses annuelles n'ont pas été calculées par composantes, mais sur la base des codes de dépenses de la FAO (logiciel comptable Oracle). Cependant, à la requête de la mission, la coordination nationale avec l'appui de la représentation FAO a été capable de fournir à posteriori une situation des prévisions et exécution des dépenses annuelles par composante selon les PTBA 2004, 2005, 2006 et 2007 (cf. Tableau 4).

Tableau 4 : Comparaison entre réalisations et prévisions par composante¹⁹

Composantes/activités	Réalisé/prévu	Budget alloué	Budget dépensé
Maîtrise de l'eau et mise en valeur des terres	54%	39%	33%
Intensification de la production agricole	61%	13%	12%
Diversification de la production	46%	25%	19%
Ateliers de formation	85%	4%	6%
Supervision et gestion du projet	96%	19%	30%

Source : Coordination nationale, 2009

La supervision et la gestion du projet ont consommé une part importante du budget (30%) aux dépens des composantes devant contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, alors qu'il était prévu d'allouer à cette composante uniquement 19% du budget. La composante

¹⁷ Le coût du fonçage d'un puits a été multiplié par trois et le coût du boulis par 10 entre la formulation et la mise en œuvre.

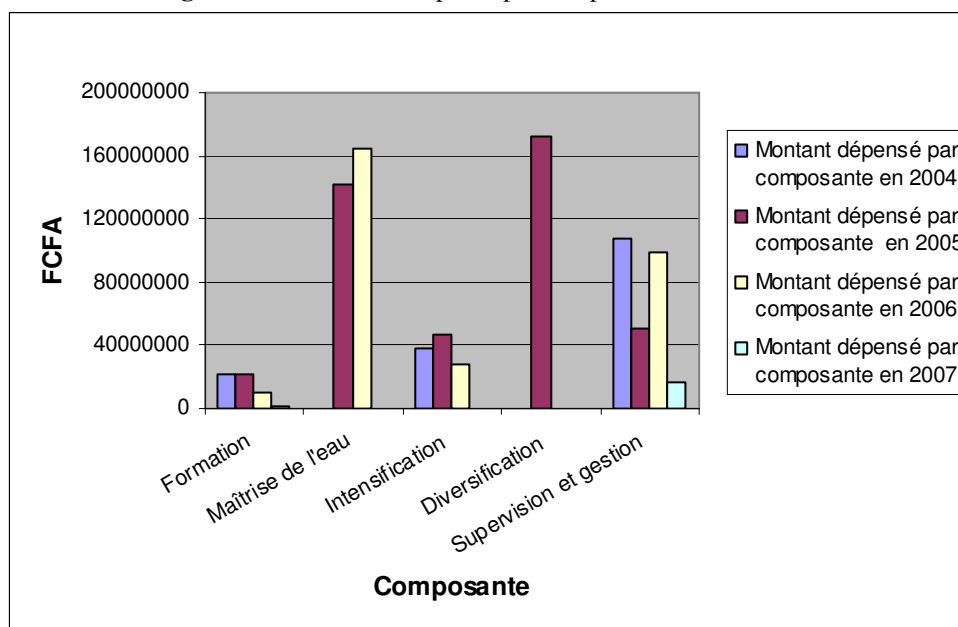
¹⁸ A titre d'exemple, entre 2001 et 2004 le coût de fonçage d'un puits a triplé et le coût d'un boulis multiplié par dix.

¹⁹ Les ratios de budget alloué et dépensé ont été calculés en prenant en considération la variation du taux de change.

maîtrise de l'eau a consommé la part la plus importante du budget dépensé (33%) suivie de la composante diversification (19%) et de la composante intensification (12%).

Le taux de réalisation des dépenses est différencié : les budgets alloués à la supervision et à la gestion du projet ainsi qu'à la formation ont été dépensés à hauteur de 96% et 85% respectivement. L'efficacité dans la consommation des budgets alloués à la composante intensification est plus élevée (61%) que l'efficacité de la consommation des budgets alloués aux composantes diversification et maîtrise de l'eau (cf. Diagramme 1). La composante maîtrise de l'eau a été réalisée en 2005 et 2006, tandis que la réalisation de la composante intensification a démarré en 2004 et s'est étalée sur toute la période du projet, et la réalisation de la composante diversification a effectivement eu lieu en 2005.

Diagramme 1 : montant dépensé par composante de 2004 à 2007



Source : Coordination Nationale, 2009

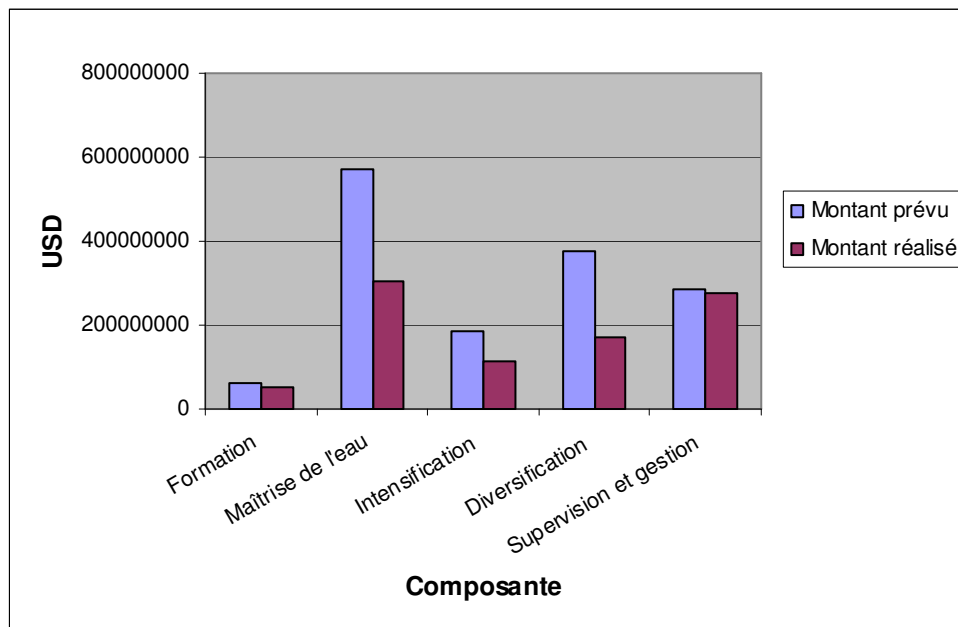
Il apparaît, donc que la priorité a été donnée à la réalisation de la composante intensification notamment car c'est la composante la plus facilement réalisable dans un court délai. Le démarrage de la réalisation de la composante maîtrise de l'eau a été différé par la nécessité d'études techniques ainsi que par les longues procédures d'achat des équipements et de contractualisation des entreprises. La composante diversification a été réalisée tardivement et de manière limitée alors que c'est cette composante qui permet de réduire la vulnérabilité grâce à l'accès au capital, notamment car les techniciens d'élevage responsables de la mise en œuvre de la composante sur le terrain n'étaient pas disponibles au démarrage du projet.

L'aménagement des bas fonds a été retardé aussi par le fait que les marchés dépassant un certain montant devaient être signés à Rome. Il y a eu du retard dans le dépouillement des offres dû aux décisions décalées entre la représentation de la FAO à Ouagadougou, qui avait désigné un bureau pour le dépouillement, et la FAO Rome, qui avait décidé de mettre en place une commission interne pour le dépouillement des offres. Une saison entière a été ainsi perdue. L'attribution du marché a eu lieu en avril 2006 et de ce fait, les travaux d'aménagement ont commencé fin 2006²⁰ alors qu'ils auraient pu commencer fin 2005 si le marché avait été attribué plus tôt. Certains retards ont été occasionnés par les fournisseurs eux-mêmes, comme dans le cas des pompes à pédales commandées avec une livraison prévues au début de la saison sèche en octobre et finalement livrées au mois de février.

²⁰ Les travaux ne peuvent être réalisés qu'en saison sèche.

La supervision et la gestion du projet ont continué à être financées en 2008 alors que le projet était clôturé. En même temps, la réalisation de certaines activités est restée incomplète, notamment, dans le cas de l'aménagement de bas fonds (seuls 10 hectares étaient fonctionnels à la fin du projet).

Diagramme 2 : comparaison entre le montant prévu et le montant dépensé par composante



Source : Coordination Nationale, 2009

L'équipe du projet, soumise aux restrictions budgétaires dues à la dépréciation du dollar EU, a choisi d'allouer de manière assez équilibrée les ressources aux différentes composantes. Il n'y a pas eu à proprement parler de réallocation des ressources d'une composante à l'autre.

7. Evaluation des effets et de l'impact

Les résultats de l'enquête d'évaluation par les bénéficiaires (cf. Annexe 3) triangulés avec les visites de terrain effectuées par la mission permettent de formuler des constats sur les changements au niveau d'un certain nombre d'indicateurs d'effets, à savoir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages bénéficiaires, les niveaux de productions et ventes, l'accès aux intrants de production, infrastructures, crédit et savoir technique, et les aspects sociaux et le genre.

Sécurité alimentaire et moyens d'existence

La sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires s'est améliorée dans les sites d'intervention par une réduction de la durée de la période de soudure. Cependant, la diversification de l'alimentation est restée limitée. D'une manière générale, les ménages mangent plus et mieux dans les trois sites couverts par l'enquête bénéficiaires²¹, il y a eu un changement du mode de survie au moment de la période de soudure et les ménages ont la possibilité d'alimenter plus de personnes chaque jour. Le nombre de mois couvert par la production du ménage a augmenté : il varie de 2 à 6 mois dans le cas de Bourzanga et de 1 à 2 mois dans le cas de Koungny²². A Bissiga et Koungny, la couverture des besoins alimentaires est totale et le surplus

²¹ Bourzanga, Bissiga et Koungny.

²² Tableau n°2 de l'Annexe 3 : Appréciation des bénéficiaires sur les modes de vie et le sécurité alimentaire des ménages.

est stocké. La production de niébé vient à point nommé au mois d'août à Bourzanga, en pleine période de soudure.

Dans le site de Badinogo 1, grâce à la mise en œuvre du projet, la nutrition s'est améliorée. La période de déficit alimentaire pendant la soudure est plus courte : dans la situation avant projet, toute la production couvrait les besoins jusqu'au mois de juillet tandis que dans la situation avec projet la production couvre les besoins des mois de juillet et août. Leur alimentation est plus diversifiée dans la situation avec projet notamment grâce aux légumes introduits (oignon, chou et carotte) alors que dans la situation avant projet les familles consommaient surtout du to et des légumes feuilles.

Les femmes bénéficiaires à Badinogo 1 estiment que l'élevage les a aidées à sortir de la pauvreté. Elles ont pu grâce à l'élevage développer leur activité de maraîchage et à répondre aux besoins de la famille. Grâce à la vente des animaux elles peuvent payer la scolarisation des enfants, acheter les fournitures scolaires et de la nourriture. Certaines ont même pu acheter des bœufs de labour.

Cependant, malgré le fait que la sécurité alimentaire soit assurée, les enfants semblent mal nourris à Koungny : ni les fruits et légumes ni le niébé pendant la période de soudure ne sont consommés comme complément d'alimentation. Même dans le cas où les légumes sont consommés, ils sont destinés aux enfants les plus âgés et non aux plus jeunes.

Productions et ventes

D'une manière générale, la production, le revenu et les ventes de céréales, de légumes et de viande ont augmenté comme le montre le tableau n° 3 de l'enquête bénéficiaires présentée en Annexe 3.

La production a augmenté grâce à l'extension des superficies cultivées. Dans le site de Badinogo 1, les femmes cultivaient avant projet 400 m² chacune tandis que dans la situation avec projet elles en cultivent 2400 à 3200 m² chacune.

Le maraîchage et la culture du riz rapportent le plus, suivis par la culture du niébé, par l'élevage naisseur et l'embouche. Les cultures maraîchères constituent une culture de rente²³, tandis que le niébé et le riz restent des cultures mixtes dont une large part de la production est autoconsommée²⁴.

L'élevage constitue un capital sur pied et les bénéficiaires ne vendent les animaux qu'occasionnellement. L'augmentation du revenu disponible géré par les femmes²⁵ permet l'achat d'aliments.

Il y a une amorce de diversification des sources de revenu. Les femmes ont développé des activités de tissage, de petit commerce mais, également, certaines des activités promues par le PSSA libyen. A Bourzanga, bien que le PSSA libyen ait cherché à développer l'embouche ovine et caprine, les femmes ont investi dans l'élevage caprin naisseur grâce aux revenus supplémentaires procurés grâce au PSSA. Un autre effet positif a été l'acquisition de moyens de transport, comme par exemple à Bourzanga, où les femmes ont accumulé et acheté des moyens de transport (vélos ou charrettes) pour aller chercher du bois ou pour se rendre au dispensaire, tandis que les hommes préfèrent acheter des équipements (charrues).

La réalisation limitée des activités de commercialisation et de transformation a entraîné un manque à gagner dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité.

²³ La totalité de la production est vendue.

²⁴ Un tiers à 50% de la production est vendu.

²⁵ Notamment le revenu procuré par les cultures maraîchères et l'élevage.

Accès aux intrants, infrastructures et équipements, savoir technique et crédit

Depuis la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, l'Etat Burkinabé s'était désengagé de l'approvisionnement en engrais. Ce fait a longtemps constitué une contrainte au développement agricole. Le PSSA a partiellement contribué à lever cette contrainte, en procurant des engrais aux bénéficiaires. L'accès aux intrants de production tels que l'eau, le crédit, les engrais et les semences s'en est trouvé amélioré. Cependant, il est encore inégal dans les différents sites. Il existe des fournisseurs d'engrais et pesticides locaux, notamment à Kongoussi (site de Badinogo 1) auprès desquels les producteurs peuvent s'approvisionner après la fin du projet mais les semences n'existent pas sur le marché. Les producteurs semenciers n'ont pas continué leur activité après la fin du projet car ils ne pouvaient plus vendre la semence produite étant donné qu'il n'était pas possible de la faire certifier²⁶.

La reconstitution du fonds de roulement est inégale et a contribué de manière limitée à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Les crédits intrants distribués par le projet ont été remboursés de manière très incomplète, bien que le taux d'intérêt²⁷ était inférieur au taux pratiqué par les caisses²⁸ d'épargne et de crédit.

L'accès aux infrastructures d'irrigation est inégal. Dans le cas de Kougny il y a eu aménagement de 10 hectares de bas fonds pour la culture du riz : la caisse d'épargne et de crédit du village a accepté de financer l'achat d'intrants pour l'exploitation de 19 hectares supplémentaires aménagés par les producteurs eux-mêmes car elle a été mise en confiance par la mise en culture des 10 hectares de bas fonds. Il n'y a pas eu généralement d'extension des superficies maraîchères en dehors de celles réalisées dans le cadre du PSSA libyen. Cependant, dans le cas de Badinogo1, il y a une dynamique d'extension du périmètre maraîcher, mais il n'est pas aisé d'isoler les effets engendrés par le PSSA libyen de ceux générés par les interventions et financements antérieurs. Dans le cas de Bissiga, les premières bénéficiaires ont accepté de disposer de moins de superficies, et une redistribution du foncier a permis l'adhésion de nouvelles bénéficiaires. Cependant, si cette dynamique perdure, il se peut qu'on arrive à une situation de blocage dans laquelle le coût d'opportunité de la force de travail sera tellement bas qu'il y aura abandon de ces périmètres maraîchers.

Compte tenu qu'il n'y a pas eu d'études de faisabilité technique avant le démarrage du projet, la profondeur des puits forés n'était pas adaptée. Dans la plupart des sites, à partir du mois de février-mars, les puits tarissent alors que les plants maraîchers ont des besoins en eau élevés. Les effets du projet sont, de ce fait, limités et peu durables.

Dans le cas de Badinogo 1, grâce à la consolidation des activités du PSSA (financement belge) par celles du PSSA (financement libyen), il y a eu multiplication des fosses fumières sur les périmètres maraîchers, ce qui contribue à augmenter le niveau de fertilité des sols. Cela permettra de maintenir un niveau de rendement élevé et de ce fait, de consolider les effets de l'activité cultures maraîchères.

Genre et aspects sociaux

Le projet a engendré une dynamique d'accroissement de la taille des groupements ayant bénéficié de l'activité de développement de l'élevage et du développement des cultures de niébé et des céréales.

²⁶ Il n'y a pas de système de certification fonctionnel.

²⁷ Le taux d'intérêt est de 10% : 8% de taux d'intérêt et 2% pour couvrir les frais de fonctionnement des groupements.

²⁸ Le taux d'intérêt est de 10 à 20%.

Les capacités techniques des agriculteurs/agricultrices ont été renforcées grâce aux différentes formations et à l'assistance technique dont ils ont bénéficié. Les bénéficiaires ont appris à entretenir les diguettes dans le cas de la riziculture, mais il n'y a pas eu de mise en place de système d'adduction de l'eau à la parcelle dans le cas des cultures maraîchères lorsque le puits est éloigné de la parcelle et les femmes sont obligées de transporter l'eau.

Les capacités des femmes se sont trouvées renforcées notamment dans la gestion et dans la conduite des cultures et des élevages. Le pouvoir de décision des femmes s'est trouvé partiellement renforcé car elles sont amenées à gérer de petits montants, notamment dans le cas des cultures maraîchères. La technologie des pompes à pédale a été reprise par les jeunes, qui n'avaient pas d'équipement, dans le site de Badinogo en particulier. Cependant, le développement des cultures maraîchères semble donner plus de travail aux femmes. Compte tenu qu'il n'y a pas eu mise en place d'un système de canaux²⁹ à la parcelle pour conduire l'eau d'irrigation, les femmes préfèrent remonter l'eau à la puisette car utiliser la pompe à pédale est fatigant et inconfortable. D'ailleurs, l'utilisation de la puisette permet de rationaliser les quantités d'eau puisées.

La technologie des pompes à pédale a été reprise par les jeunes, qui n'avaient pas à l'origine d'équipement, dans le site de Badinogo 1 en particulier.

Grâce à l'accès à l'équipement, les femmes ont pu développer le maraîchage dans le site de Badinogo 1 alors que dans le passé les hommes produisaient des haricots verts destinés à l'exportation dans les mêmes périmètres.

Grâce au PSSA les jeunes passent plus de temps sur l'exploitation : dans la situation avant projet les jeunes avaient l'habitude de partir pour l'orpaillage et ils ne le font plus dans la situation avec projet. Certains bénéficiaires ne vont plus vendre leur force de travail en dehors de l'exploitation. Il y a eu augmentation du nombre de jours de travail sur l'exploitation. La culture du niébé pendant la saison pluvieuse et les cultures maraîchères pendant la saison sèche sont considérées rentables par les bénéficiaires.

Dissémination au delà des bénéficiaires

D'après les résultats de l'enquête bénéficiaires (cf. Annexe 3), d'une manière générale les non bénéficiaires interviewés ont entendu parler du PSSA, notamment du maraîchage et de l'embouche. Quelques non bénéficiaires interviewés ont essayé de répliquer les activités sur leurs exploitations, mais ils se sont heurtés à des difficultés techniques, comme par exemple le manque de connaissance pour le choix des semences maraîchères et l'absence de maîtrise du mode de conduite des animaux, et à des contraintes physiques telles que les faibles disponibilités d'eau d'irrigation.

8. Appréciation de la durabilité des effets

Le manque d'intégration du PNSA dans les programmes nationaux réguliers est un facteur négatif vis-à-vis de la durabilité institutionnelle des acquis du PSSA. Tant que cette intégration n'est pas effectuée, la consolidation des acquis du PSSA sera assurée de manière limitée et fragmentée dans les zones où le projet a été mis en œuvre. Le suivi des activités et notamment le suivi de la gestion des fonds de roulement n'est, de ce fait, pas encore garanti. De plus, il ne sera pas possible d'étendre cette approche à d'autres zones. Cette faiblesse est partiellement compensée par le contexte social burkinabé, caractérisé par l'existence d'un réseau d'organisations de base fonctionnelles ainsi que par une propension des populations

²⁹ L'agent technique ne leur a pas montré comment planer la parcelle bien qu'à Bourzanga, cette technique existe dans un autre quartier que celui du PSSA.

rurales à profiter des bénéfices reçus. Cet état de fait est favorable à la pérennisation des actions et à la réplication des activités.

Même si la formation technique dispensée a été limitée, les bénéficiaires maîtrisent déjà certaines techniques qu'ils continuent d'appliquer, notamment dans le petit élevage et dans les cultures maraîchères, où on constate une augmentation du nombre de têtes et de la superficie mise en culture.

Le disfonctionnement du système de crédit et de roulement mis en place par le PSSA est certainement le principal facteur qui limite sérieusement les perspectives de pérennisation et compromet la durabilité et le développement des activités introduites. Pour le moment, les fonds de roulement mis en place peuvent continuer à se développer et à financer de nouveaux bénéficiaires seulement dans le cas où le leadership des groupements est structuré et doté de moyens financiers. A Kougny, les présidents de groupement préfinancent les activités et se font rembourser par les bénéficiaires à la fin de la campagne agricole. Dans ce site, bien que les bénéficiaires aient remboursé de manière incomplète les crédits³⁰, ils versent une cotisation personnelle au groupement pour que le groupement assure l'approvisionnement en intrants.

La durabilité des effets de l'activité niébé/céréales est compromise par les maladies. Les bénéficiaires n'ont pas les moyens d'acheter des semences nouvelles. De plus, les semences de même qualité ne sont pas disponibles localement notamment car les agriculteurs semenciers formés et équipés par le PSSA, supposés approvisionner les agriculteurs en semences après la fin de la mise en œuvre, ont arrêté leur activité: ils n'avaient pas la possibilité de faire certifier les semences avant de les vendre.

Dans la province de Bam (sites de Badinogo 1, Kouligu et Bourzanga), les deux phases du projet PSSA ont contribué à introduire certaines pratiques en terme de santé animale. En effet, même après la fin du projet, certains groupements continuent à faire appel à leur charge aux techniciens d'élevage de la province pour déparasiter leurs animaux ou les vacciner.

9. Recommandations

En décembre 2008 la FAO a terminé la phase pilote du PSSA au Burkina Faso ainsi que dans les autres pays. La plupart des recommandations concernent donc le Gouvernement burkinabé pour la réalisation dans le futur de projets similaires au projet GCP/BKF/042/LIB dans le cadre du PNSA. La principale recommandation est adressée au Gouvernement et à la FAO et concerne évidemment la finalisation et adoption du PNSA. Les autres recommandations sont basées sur l'hypothèse que le PNSA sera approuvé et opérationnalisé.

Recommandations pour le Gouvernement et la FAO

1. Travailler ensemble pour intégrer le PNSA dans la stratégie nationale (PROSDRP) qui doit être bientôt finalisée. Le PNSA est à opérationnaliser et devrait constituer une plateforme pour la collecte de fonds pour la réalisation de ses différentes composantes.

Recommandations pour le Gouvernement

2. Formaliser le partenariat avec les caisses ou autres Institutions financières décentralisées (IFD), quand cela est faisable, pour qu'elles jouent un rôle actif soit dans la mise à la disposition des fonds soit dans le recouvrement des crédits auprès des groupements. Cela permettra de canaliser le financement des différentes activités dans les IFD, qui deviendront responsables de la mise à la disposition ainsi que du recouvrement. Pour les

³⁰ Ils remboursent les semences redistribuées, mais il n'y a pas de remboursement des engrais et pesticides comme par exemple dans le cas de la rotation niébé/céréales.

crédits de campagne (semences dans la composante intensification) et les crédits d'élevage (petits ruminants dans la composante diversification), garder les mêmes modalités de remboursement en nature à l'intérieur du groupement. L'utilisation d'une contractualisation en langue locale et la mise en place d'un système d'intérêt moratoire sous le contrôle du groupement pourront contribuer à l'amélioration des taux de remboursement. Une meilleure synergie entre le suivi technique par les services techniques chargés de la mise en œuvre des activités sur le terrain et le suivi financier les agents des IFD chargés du recouvrement contribuera aussi à l'amélioration des taux de recouvrement.

3. Mettre en place un système de S&E performant qui puisse réellement servir d'outil d'aide à la décision. Réaliser un diagnostic participatif dans les sites d'intervention retenus, qui servirait de situation de référence dès la première année de mise en œuvre du PNSA. Le système S&E devrait comprendre un nombre limité d'indicateurs simples de suivi de la performance mais aussi des indicateurs de suivi des effets. Il n'y a pas lieu de donner à l'analyse de contraintes le statut de composante de projet.
4. Etablir des synergies et renforcer la complémentarité des activités réalisées dans le cadre du PSSA avec celles réalisées par d'autres acteurs intervenant dans la même zone.
5. Prévoir le financement d'études techniques approfondies pour la composante maîtrise de l'eau avant la réalisation des infrastructures.
6. Concentrer les efforts sur les activités de transformation et de conservation de la production agricole, et accorder plus d'attention aux activités ayant pour objectif d'améliorer la nutrition en apportant une assistance aux femmes pour qu'elles apprennent à introduire les légumes qu'elles produisent dans la ration alimentaire du ménage.
7. Une fois vérifié au préalable l'existence éventuelle de contraintes au développement de l'agroforesterie, comme par exemple le foncier, introduire des espèces ligneuses génératrices de revenu ou appréciées en tenant en compte de la demande réelle des bénéficiaires en essences forestières.

Recommandations pour la FAO

8. La FAO devra accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du PNSA une fois finalisé et approuvé. Cet appui sera à fournir par moyen d'une assistance technique spécialisée à la demande du Gouvernement et par la mobilisation des ressources financières manquantes à son opérationnalisation. La mise en œuvre des opérations de sécurité alimentaire se fera donc dans le cadre du PNSA, qui sera exécuté directement par la partie nationale. L'assistance technique de la FAO dans le cadre du PNSA pourra concerner les méthodes de renforcement de capacités (en particulier l'approche CEP comme outil de formation), l'utilisation d'approches participatives lors de la préparation et de la mise en œuvre, le contrôle de qualité des études techniques préalables aux infrastructures d'irrigation.

Recommandations pour les bailleurs de fonds

9. Les bailleurs de fonds ne pourront se positionner par rapport au PNSA que lorsque le PROSDRP sera approuvé et que les modalités d'insertion du PNSA dans ce programme global seront clairement définies. La Libye et les bailleurs de fonds qui seront intéressés à contribuer au financement de projets dans le cadre du PNSA devraient le faire en régime d'exécution nationale, ce qui contribuera au renforcement des partenariats et des synergies avec les autres projets qui sont déjà sous exécution nationale par le Gouvernement.

ANNEXES

- 1. Liste des personnes rencontrées**
- 2. Liste des documents consultés**
- 3. Enquête d'évaluation par les bénéficiaires**

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées

Nom	Titre	Institution
Daouda Konton	Assistant du Représentant, Chargé de programmes	FAO- Burkina Faso
Campaoré Adama	Secrétaire Général	Ministère de l'Agriculture
Blaise Toure	Responsable du Suivi-Evaluation	Ministère de l'Agriculture
Cisse Mamadou	Coordinateur National PSSA	Coordination Nationale PSSA
Sampore Abdoulaye	Coordonnateur GCP/BKF/042/LIB	Coordination Nationale PSSA
Ouedraogo Hamade	RTN/petit élevage PSSA	Coordination Nationale PSSA
Cisse Assita	RTN/Genre PSSA	Coordination Nationale PSSA
Sougouri Wari	RTN/Intensification PSSA	Coordination Nationale PSSA
Kader Ouedraogo	Chef de service Etudes et Programmation	DPA Kongoussi
Johanny Ouedraogo	Moniteur de l'Environnement	DPA Kongoussi
Sanaudi Noel	Moniteur de l'élevage	DPA Kongoussi
Anne Marie Traore	Consultante Nationale Enquête Bénéficiaires	
Son Bakieme	Consultant National Enquête Bénéficiaires	
Groupeement Féminin Teegabamba	Femmes bénéficiaires et bénéficiaires	Site de Badinogo 1
Ouedraougo Halimata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Halimata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Maria	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Mamounata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Konfe Habibou	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gourou Mariam	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Kinda Rasmata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Kelle Yembraogo	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Jean Marie	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zongrana Idrissa	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Oussen	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Simpore Abdoulaye	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Ousmane	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Simpore Sayouba	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Mariam	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Georgette	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Salamata	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Barry Kadissa	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Guigma Assita	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Amado	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Adama	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Simpore Karim	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Adama	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Kelle François	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Kadissa	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Zoungrana Asseta	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zoungrana Lizeta	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Nassa Sibila	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Sarata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Zalissa	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Zango Habibou	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Soumaila	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Salif	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Simpore Hamidou	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Guigma Saidou	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Patrice	Bénéficiaire Diversification	Site de Badinogo 1
Gansoure Idrissa	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Jacques	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Guima Joseph	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1

Ouedraogo Ousmane	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Michel	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zoungara Tassere	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Adama	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Fati	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Victorine	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zoungara Kadissa	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Pokode	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Fati	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Elene	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Haguirata	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zorome Mamouna	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Bibata	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Amado	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Zango Hawa	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Kinda Asseta	Bénéficiaire Diversification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Asseta	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Sawadogo Lizeta	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Gansoure Zoualia	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Rasmata	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Kelle Azeto	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Ouedraogo Angèle	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Zango Risnata	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1
Nana Emiel	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Nassa Halimita	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Guigma Salamata	Bénéficiaire Diversification et Intensification	Site de Badinogo 1
Briba Mariam	Bénéficiaire Intensification	Site de Badinogo 1

Annexe 2

Liste des documents consultés

Comité technique tripartite de Suivi du Projet .- Rapport de la mission de terrain.- Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- 7 au 9 septembre 2006

Coordination Nationale.- Projet GCP/BKF/042/LIB/Appui au PSSA Phase I. Rapport final- Juillet 2007

Coordination Nationale.- Rapport trimestriel sur l'exécution du projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- 2^{ème} trimestre 2006

Coordination Nationale.- Rapport semestriel d'activités. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Avril à Septembre 2005

Coordination Nationale.- Rapport semestriel d'activités. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Octobre 2005-Mars 2006

Coordination Nationale .- Rapport semestriel d'activités. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Avril-Septembre 2006

Coordination Nationale.- Rapport semestriel d'activités. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Octobre 2006-Mars 2007

Coordination Nationale.- Plan de travail 2005. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB

Coordination Nationale.- Rapport de Synthèse de l'Atelier Bilan des Activités 2005 et de programmation des activités 2006. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Ouahigouya, 13 et 14 juin 2006

Coordination Nationale.- Plan de travail 2006. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB

Coordination Nationale.- Plan de travail 2007. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB

Coordination Nationale.- Rapport d'état de remboursement des crédits. Projet PSSA GCP/BKF/042/LIB.- Septembre 2006

FAO.- Division du Centre d'Investissement.- Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire. PSSA. Phase I.- Projet de fonds fiduciaire avec le Comité Général Populaire de la Grande Jamahiriya Socialiste Arabe Libyenne.- Version préliminaire du Document du projet.- Mai 2001

FAO.- Rapport de la mission quadripartite de la mission à mi parcours.- Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (GCP/BKF/042/LIB).- Projet de fonds fiduciaire avec le Comité Général Populaire de la Grande Jamahiriya Socialiste Arabe Libyenne.- Novembre 2005
Ministère de l'Agriculture.- Programme National pour la Sécurité Alimentaire.- Rapport provisoire, Février 2008

Annexe 3

Evaluation Finale Indépendante du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire au Burkina Faso

GCP /BKF/042/LIB

Enquêtes d’Evaluation par les Bénéficiaires

Rapport Final

Bakiéné SON
Mme TRAORE Anne Marie

décembre 2008

SOMMAIRE

Sigles & Abréviations	38
RESUME	39
I. INTRODUCTION	44
I.1. Contexte général	44
I.2. Zone couverte par l'étude	45
I.3. Particularités de l'année 2004 au Burkina Faso	45
II. MÉTHODOLOGIE	46
II.1. Phase préparatoire	46
II.2. Phase d'investigation	47
II.3. Phase d'analyse et d'élaboration du rapport	47
III. RÉSULTATS DES ENQUÊTES	48
III.1. Caractérisation des sites d'enquêtes	48
III.2. Synthèse des réalisations du projet GCP /BKF/042/LIB	52
III.2.1. Situation des réalisations physiques et financières du projet	52
III.2.2. Analyse des réalisations physiques et financières du projet	54
III.3. Impacts sur les modes de vie (moyens d'existence) et la sécurité alimentaire des bénéficiaires	56
III.4. Impacts sur les niveaux de production et de vente des bénéficiaires	57
III.4.1. Impacts sur les niveaux de production	58
III.4.2. Impacts sur les niveaux de vente des bénéficiaires	59
III.4.3. Impacts sur les comptes d'exploitation des bénéficiaires	60
III.5. Impacts sur l'accès, des bénéficiaires, aux infrastructures, aux connaissances techniques et aux intrants de production	61
III.5.1. Impact sur l'accès aux infrastructures et à l'eau d'irrigation	62
III.5.2. Impact sur l'accès aux intrants de production	63
III.5.3. Impacts sur l'accès aux connaissances techniques	65
III.5.4. Impacts sur les dépenses et la charge de travail	66
III.5.5. Impacts sur le développement d'autres activités	66
III.5.6. Impacts sur la situation nutritionnelle dans les ménages	67
III.6. Pérennisation des acquis du projet	68
III.6.1. Pérennisation des acquis au niveau des bénéficiaires	68
III.6.2. Pérennisation des acquis dans l'environnement des bénéficiaires	69
III.7. Diffusion des techniques et technologies au-delà des bénéficiaires directs initiaux	70
III.8. Impacts pour les femmes et les jeunes	70
III.9. Appréciation des autres acteurs de terrain	71

III.10.		
Principales difficultés et propositions		74
III.10.1. Faible niveau d'implication des autres acteurs		74
III.10.2. Faible connaissance des engagements par les bénéficiaires		75
III.10.3. Insuffisante préparation de la fin du projet		75
III.10.4. Faible niveau de responsabilisation des femmes		76
III.10.5. Faible niveau de capitalisation des informations et des acquis		76
III.10.6. Constat d'un état nutritionnel réel décevant		76
IV. CONCLUSION		76
BIBLIOGRAPHIE		78

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des fournitures, équipements et intrants donnés aux bénéficiaires du projet

Annexe 4 : Activités financées et bénéficiaires en production agricole (niébé, mil, sorgho, riz, cultures maraîchères) par site

Annexe 5 : Activités financées et bénéficiaires en agroforesterie, par site

Annexe 6 : activités financées et bénéficiaires en production animale par site

Annexe 7 : Exécution financière du projet

Annexe 8 : Montants des crédits octroyés et des remboursements par activités et par an (en F CFA)

Annexe 9 : Montants des crédits octroyés et des remboursements par activités, par site enquêté et par an (en F CFA)

SIGLES & ABRÉVIATIONS

ASP	: Agro-Sylvo-Pastoral
ASPH	: Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
CEN-SAD	: Communauté des Etats Sahélo Sahariens
COOPEC	: Coopératives d'Epargne et de Crédit
DPAHRH	: Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DPECV	: Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DPRA	: Direction Provinciale des Ressources Animales
DRAHRH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DRECV	: Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DRRA	: Direction Régionale des Ressources Animales
HA	: Hectare
INERA	: Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
ODE	: Organisme de Développement des Eglises
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCD	: Plan communal de développement
PPIC	: Petit Périmètre d'Irrigation Communautaire
PSSA	: Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
SEMUS	: Association Solidarité et Entraide Mutuelle au sahel
SPAI	: Sous Produits Agro-industriels
UBT	: Unités de Bétail Tropical

RESUME

Le présent rapport d'*Enquête d'Evaluation par les Bénéficiaires* s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale indépendante des initiatives du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA), financées par la Libye à travers la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (CEN-SAD), dans cinq pays, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, le Niger et le Soudan.

Au Burkina, le projet GCP/BKF/042/ LIB a été conduit dans 7 provinces de la région Nord-Ouest (Bam, Yatenga, Zondoma, Loroum, Passoré, Sourou, Nayala), de janvier 2004 à juillet 2007. Son objectif global est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition des populations rurales les plus vulnérables, à travers la mise en œuvre de quatre composantes, à savoir (i) la maîtrise et gestion de l'eau, (ii) l'intensification des cultures vivrières, (iii) la diversification des systèmes de production et (iv) l'analyse des contraintes.

Le PSSA Burkina a injecté 1 251 359 456 F CFA, sur un coût prévisionnel de 1 407 912 704 F CFA, soit un taux de réalisation d'environ 89%, pour, entre autres, l'aménagement de 136 ha de bas-fonds (dont 100ha) et 14 boulis, la mise en valeur de 724,5 ha de niébé-céréales, 55 ha de riz et 54,54 ha de cultures maraîchères, la promotion de 780 unités d'élevages (dont 225 d'embouches ovines, 200 d'élevages naisseurs, 355 de volailles) et la production d'environ 60 000 plants par 5 pépiniéristes.

Ces réalisations ont permis la production d'environ 251,7 tonnes/an de niébé-céréales (dont 140,3 tonnes de niébé), 1 530 moutons, 850 moutons et 12 610 volailles (dont 79% de pintades).

Ces investissements et résultats ont été possible grâce à la contribution en force de travail et financière (acquisition de longueur supplémentaire de grillage des périmètres maraîchers, frais de surcreusage des puits et de labour des parcelles, acquisition des intrants, surtout, à partir de la seconde année...).

L'*Enquête d'Evaluation par les Bénéficiaires* vise l'évaluation par ces derniers des résultats acquis et de leur impact, en termes de changements positifs et/ou négatifs induits dans leurs modes de vie (moyens d'existence), la sécurité alimentaire, les niveaux de production et de vente, l'accès aux infrastructures et aux intrants de production. Elle s'est déroulée du 18 novembre au 5 décembre 2008, dans trois sites d'intervention (Bissiga, Bourzanga et Kougny).

Les entretiens ont été effectués auprès de 52 chefs de ménage bénéficiaires (35% d'hommes, 35% de femmes, 30% de jeunes), 28 personnes non bénéficiaires (en moyenne 6 hommes et 3 femmes par site) et un groupe de l'ensemble des acteurs³¹ concernés sur le terrain de chaque site.

L'ensemble des sites enquêtés sont caractérisés par des sols relativement pauvres et plus ou moins dégradés, des conditions pluviométriques aléatoires, une très faible présence d'infrastructures de production (aménagements hydro-agricoles, forages, puits, etc.) et une situation alimentaire évoluant en dents de scie, avec une relative autosuffisance alimentaire à Bissiga et Kougny. A Bourzanga, la couverture en besoins alimentaire est en moyenne de 58%.

Les principales appréciations, par les bénéficiaires, des changements induits à leurs niveaux, après la mise en œuvre des activités financées, sont résumés ci-après.

Impacts sur les modes de vie (moyens d'existence) et la sécurité alimentaire des bénéficiaires

Les investigations sur terrain indiquent que, grâce à ces investissements, une large majorité des ménages bénéficiaires prend en moyenne 2 à 3 repas par jour, mange une quantité plus

³¹ Les acteurs concernés sont : bénéficiaires, services techniques, responsables administratifs, coutumiers et religieux, projets/programmes développement, associations/ONG)

importante (92,16%) et plus diversifiée (96,08%) par jour. Grace à l'appui du PSSA, la couverture des besoins alimentaires, à Bourzanga et Bissiga est passée de 7-9 mois à 10-12 mois. A Kougny, 3% des ménages seraient en mesure de constituer plus de stocks.

Impacts sur les niveaux de production et de vente des bénéficiaires

Impacts sur les niveaux de production

Environ 94,44% des bénéficiaires enquêtés ont enregistré des augmentations de leurs productions végétales ou animales. En productions végétales ces augmentations sont en moyenne de 59 à 208% pour le niébé, 21 à 137% pour le riz, 4 à 43% pour les cultures maraichères. Selon les bénéficiaires, ces augmentations sont, concomitamment, liées à celles des superficies (64-88% des personnes interrogées) et des rendements (88-100%) ; en particulier l'utilisation conjuguée des semences améliorées, des engrais, de la fumure organique, ainsi que la disponibilité en eau et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

En production animale, elles sont de l'ordre d'un mouton par an, hormis les ventes. On rencontre, aujourd'hui, des femmes disposant d'effectifs atteignant 15-20 têtes. A contrario, toutes les localités ont échoué dans l'aviculture, en raison de la conduite défailante et du mauvais suivi sanitaire³².

En agroforesterie, l'appui octroyé aux populations de Bourzanga n'a pas donné les résultats escomptés (moins de 5%). Les raisons de cet échec sont dues, à la fois, à une insuffisance d'entretien et de protection, auxquelles il faut ajouter une insuffisante culture de l'arbre et de l'agroforesterie, accentuée par des considérations socio-culturelles négatives.

Impacts sur les niveaux de vente des bénéficiaires

Environ 94,44% des bénéficiaires enquêtés a augmenté les ventes et les revenus, grâce à la vente des produits maraichers (50%) et/ou de productions de niébé (38%), de riz (55%), d'animaux d'embouche ou d'élevages naisseurs (19%). La quasi-totalité des produits maraichers sont vendus et environ un tiers à 50% du niébé et du riz. Les bœufs et quelques vieilles brebis sont vendus lors des fêtes (tabaski surtout).

Cette commercialisation s'effectue sur place ou sur les marchés locaux de proximité. Seul, le site de Bourzanga connaît des fréquentes méventes avec sa production maraîchère.

Les femmes s'investissent et tirent leurs revenus essentiels de la pratique de l'élevage (embouche ou naisseur) et du maraîchage.

Impacts sur les comptes d'exploitation des bénéficiaires

Malgré l'absence de données complètes pour faire cette analyse, les bénéficiaires enquêtés, sur la base de leurs analyses, s'engagent dans la pérennisation que des activités porteuses et abandonnent quasiment les activités peu rentable (ex : volaille en raison du faible contrôle des maladies ; tomate à cause des méventes enregistrées...). Quelques informations indicatives font état de profit atteignant % pour l'oignon, % pour l'embouche, % pour la riziculture.

Impacts sur l'accès, des bénéficiaires, aux infrastructures, aux connaissances techniques et aux intrants de production

Les sites enquêtés se caractérisent par un relatif faible accès aux infrastructures, aux connaissances et aux intrants.

Impact sur l'accès aux infrastructures et à l'eau d'irrigation

³² Quelques maladies récurrentes : variole, bronchites, pasteurelloses aviaires.

La majorité des producteurs bénéficiaires apprécient positivement les investissements effectués en leur faveur (aménagement de bas-fonds et périmètres aménagés, construction de digues, de puits maraîchers, d'abris des élevages, etc.).

Aujourd'hui, la plupart de ces réalisations sont largement insuffisantes, ce qui amène les communautés bénéficiaires à des stratégies de gestion disparates : à Koungny : rajeunissement des attributaires sur le périmètre maraîcher et extension, de 19 ha, du bas-fond rizicole, sur fonds propres, pour l'installation de nouveaux exploitants ; à Bissiga : réduction des superficies individuelles et plus de place pour les femmes jeunes.

La satisfaction des bénéficiaires est moyenne (41-67%), quant à l'accès à l'eau d'irrigation, induite par un tarissement précoce des puits (février-mars), dû à leur faible profondeur dans les trois localités.

Impact sur l'accès aux intrants de production

Selon son rapport final (juillet 2007), le projet a mis en place 221 129 935 F CFA de crédits, dont seulement 32 994 195 F CFA avaient été remboursés (juillet 2007), soit environ 15%. Dans les trois sites enquêtés, ce crédit intrant serait d'environ 2 738 325 F CFA dont 50% (1 367 300 F CFA) étaient remboursés. Les productrices en culture maraîchère effectuent les meilleurs remboursements (54%) alors que celles effectuant l'embouche font les plus mauvais scores (12%). Les mauvais remboursements s'expliquent surtout par des abus de confiance (entre hommes-femmes, avec les premiers qui pourraient ne pas reverser les fonds qui leur sont remis), de la désinformation née avec la clôture du projet, etc. Le système de refinancement par les remboursements et de facilitation de l'accès au crédit est donc menacé et avec lui, la performance des activités promues. Cette menace est renforcée par la faible alternative d'accès à d'autres sources de crédits (5-44%) et d'approvisionnement en intrants (5-17%) (pas de disponibilité de garantie, d'apport personnel ; méfiance vis-à-vis du crédit...).

Il est donc urgent d'activer un processus d'accompagnement, pour sauvegarder les fonds et les activités de la majorité des bénéficiaires, en impliquant les acteurs sur le terrain (Services techniques, Préfecture/Communes, Notabilités, autres partenaires)

Impacts sur l'accès aux connaissances techniques

Selon les entretiens, l'agent désigné pour appuyer les producteurs n'était pas toujours celui le plus proche des bénéficiaires, ce qui n'assurait pas toujours un suivi de proximité.

En plus, la démarche « formation en cascade » n'a pas été suffisamment porteuse, car les moyens n'ont pas toujours permis de répercuter les formations au niveau des bénéficiaires directs. Les formations des producteurs se sont donc surtout passées comme les séances d'appui-conseils de routine que ce soit en élevage ou en production végétale ... Malgré ces insuffisances, les entretiens effectués avec les bénéficiaires montrent que ces derniers font un effort de mémorisation et d'application des techniques apprises.

Impacts sur les dépenses et la charge de travail

D'une façon générale, toutes ces innovations suscitées par le PSSA ont induit, incontestablement, des dépenses et des efforts de travail supplémentaires, mais également ont permis d'engranger des productions et des revenus plus importants. De ce fait, les producteurs estiment normal, mieux, que ce n'est qu'une compensation des gains.

Impacts sur le développement d'autres activités

Une grande majorité des bénéficiaires (67-76%) a profité des revenus procurés, par les activités financées, pour élargir sa gamme d'activités ou consolider l'existant : élevages (chèvres, moutons, porcs, poules), culture du niébé, du sésame, du maïs, des tubercules (patate : culture des boutures dans le jardin), maraîchage (oignon, chou, pastèque, haricot

vert...), tissage de pagnes, petit commerce (poules, niébé, produits maraichers, pagnes tissés...), équipement en culture attelée...

Impacts sur le plan nutritionnel

Contrairement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus perceptible sur le terrain la mission a fait plutôt le constat d'un état nutritionnel peu reluisant voire décevant (signes de marasme, cashorchor, particulièrement celui infantile. En effet, ce dernier n'est pas en phase avec l'amélioration et la diversification des productions et des revenus enregistrés: sensibilisation

Pérennisation des acquis du projet

La majorité des personnes maîtriserait et appliquerait correctement les techniques et technologies transférées. Elle est également engagée à perpétuer les activités porteuses.

Cependant, le financement de cette pérennisation sera essentiellement conditionné par la capacité des groupements à assurer la récupération des fonds initiaux octroyés par le projet ; d'autant plus que la présence d'autres sources de financement (29-30%) reste faible.

Pérennisation des acquis dans l'environnement des bénéficiaires

Les activités promues et les bénéficiaires retenus bénéficient de l'adhésion de toutes les communautés concernées, malgré des comportements déviants et les dysfonctionnements, signalés à Bourzanga.

Cependant les questions foncières (ex : de la menace de retrait annoncé dans un site maraicher voisin à celui du PSSA à Bissiga) doivent être rapidement prise en charge, tout comme un minimum d'accompagnement, sur les aspects techniques et la reconstitution des fonds de roulement, afin de mieux garantir cette pérennité.

Diffusion des techniques et technologies au-delà des bénéficiaires directs initiaux

Les investigations montrent que le PSSA n'est que moyennement connu (60%) et les démonstrations visitées à peine par le tiers (36%). Les essais et la poursuite de l'expérience, par des non bénéficiaires, est très faible (15%) et les résultats obtenus après la réplication rarement bons (11%).

Les séances de sensibilisation et les visites des démonstrations, lorsqu'elles ont été organisées, n'ont pas apporté les fruits attendus car les gens ont reçu l'information essentiellement par le bouche à oreille, lors des causeries avec leur groupement ou l'agent d'encadrement, entraînant une connaissance très vague des activités menées.

Impacts pour les femmes et les jeunes

Les femmes (âgées ou jeunes) sont les seules bénéficiaires des appuis en élevage (embouches, volaille) et en maraîchage, choix guidé par le projet. Lorsqu'il fallait choisir entre l'homme et son épouse, dans toutes les localités enquêtées, les femmes ont été privilégiées.

D'une façon générale, celles-ci suivent avec assiduité leurs activités et tirent d'importants, consacrés, essentiellement, à honorer les besoins familiaux (nourriture, habillement, santé, scolarisation, achat de vélo...).

Leurs principales difficultés relevées, apparue lors de la mise en œuvre, sont la persistance du poids social et leur faible préparation à porter les projets

Quant aux jeunes, ils ont bénéficié, sans discrimination, aux appuis à la promotion du niébé, des céréales et du riz (Kougny). Pour la majorité des ménages enquêtés, la satisfaction de leurs besoins est dans les priorités de l'exploitation, lors de la redistribution des revenus des

activités. Dans toutes les localités, une majorité des ménages a opéré des réinvestissements en leur faveur, sur diverses activités : petit commerce, élevage, promotion du maraîchage ...

Appréciation des autres acteurs de terrain

Les d'effets/impacts relevés ne sont attribuables qu'au projet GCP/BKF/042/LIB et ne sont partagés avec aucun des structures d'accompagnement évoluant sur le terrain.

A Bourzanga, aucun d'eux n'intervient ni n'a déjà intervenu au secteur 6 concerné. A Bissiga, chaque association/ONG intervient sur un espace particulier, avec des individus et des ménages différents. A Koungny, on ne trouve aucun autre financement que le PSSA.

Toutefois, les différents acteurs soulignent l'insuffisante concertation du PSSA avec le peu d'autres intervenants sur le terrain, qui n'a pas permis de mieux déterminer ses choix (élevage naisseur ou embouche, etc.), de partager les expériences passées (fonds de roulement, réalisation d'infrastructures, production et utilisation de fumure organique, etc.).

Principales difficultés et propositions

Les résultats acquis sont fort encourageants mais quelques difficultés perceptibles méritent d'être soulignées et solutionnées, à savoir :

- le faible niveau d'implication des autres acteurs : entreprendre des contacts ciblés, avec les différents partenaires potentiels, au lancement du projet ; échanger avec les communautés locales, autour de l'appropriation des acquis, mais également l'accompagnement des couches les plus faibles ;
- la faible connaissance des engagements par les bénéficiaires : situer la responsabilité des groupements bénéficiaires ; définir des modalités de mouvement des comptes et des échéances de rencontres, entre bénéficiaires potentiels.
- l'insuffisante préparation de la fin du projet : la fin du projet doit être mieux préparée, en abordant, avant la clôture, les acquis et insuffisances du projet, les orientations pour la préservation de ces acquis, les responsabilités pour une gestion durable ;
- le faible niveau de responsabilisation des femmes : sensibiliser l'environnement mais surtout la responsabiliser sur la gestion rationnelle de ses activités et de ses gains ; relancer le mécanisme du fonds de roulement grâce à un appui urgent ;
- le faible niveau de capitalisation des informations et des acquis : renforcer la collecte et le traitement des informations sur l'exécution des activités, aussi bien chez les bénéficiaires que dans les services d'accompagnement ;
- le faible impact des acquis, en production et en revenus, sur l'état nutritionnel des membres des ménages, en particulier, pour la couche la plus jeune (les enfants) : informer/sensibiliser et former les bénéficiaires du projet sur la valeur nutritionnelle des spéculations produites, l'importance de ces apports pour les membres des ménages et particulièrement pour les enfants, les recettes culinaires, etc.

I. Introduction

I.1. Contexte général

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale indépendante des initiatives du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) financées par la Libye à travers la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (CEN-SAD), dans cinq pays, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, le Niger et le Soudan.

Le projet GCP/BKF/042/LIB³³ est opérationnel depuis le 9 décembre 2003 et a été lancé le 27 janvier 2004 (le projet a réellement démarré sur le terrain en juin 2004). Son objectif global est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition des populations rurales les plus vulnérables, grâce à (i) l'utilisation durable et efficiente des ressources naturelles, en particulier celles en eau, (ii) l'augmentation de la production des cultures pluviales et irriguées, (iii) la diversification des systèmes de production visant à l'amélioration du revenu, et (iv) l'amélioration de la capacité des bénéficiaires dans la prise de décision aux niveaux de la planification, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'analyse des contraintes. L'atteinte de ces objectifs spécifiques devrait se réaliser à travers la mise en œuvre de quatre composantes, à savoir :

- **maîtrise et gestion de l'eau** dont l'objectif est de maximiser l'utilisation efficiente de l'eau au niveau des périmètres, des bas-fonds et des plaines inondables, grâce à (i) une réduction des gaspillages et (ii) une adoption de techniques économique ;
- **intensification des cultures vivrières**, particulièrement la mise en place de paquets technologiques performants auprès de producteurs démonstrateurs de la **région Nord-Ouest**, afin de promouvoir durablement la production et la productivité des cultures vivrières ;
- **diversification des systèmes de production**, notamment la promotion d'activités génératrices de revenus au profit des producteurs de la **région Nord-Ouest**, telles que l'augmentation durable de la production et de la productivité des petits ruminants, de la volaille, de la pêche artisanale et de la pisciculture, l'amélioration des conditions de transformation et de conservation des produits maraîchers et piscicoles ainsi que la distribution des plants améliorés d'arbres fruitiers ;
- **analyse des contraintes**, qui vise par une approche participative, à identifier les entraves à la réalisation des objectifs et des activités couverts par le projet, et de proposer les moyens d'y remédier.

D'un montant de deux millions de dollars EU, le projet couvre 7 provinces, réparties dans trois Régions Administratives suivantes :

- le Nord (provinces du Yatenga, du Zondoma, du Loroum et du Passoré) ;
- la Boucle du Mouhoun (provinces du Sourou et du Nayala) ;
- le Centre-Nord (province du Bam).

Prévu pour une durée de trois (3) ans (janvier 2004 à décembre 2006), le projet a finalement été prolongé jusqu'à juillet 2007, afin de permettre la mise en œuvre des activités engagées.

Cette mission, qui intervient plus d'une année après la fin du projet, vise à préparer la mission d'évaluation du projet, qui interviendra en janvier 2009. Elle consiste à recueillir, auprès des communautés bénéficiaires ciblées, leur évaluation des résultats acquis et de leur impact, en termes de changements positifs et/ou négatifs induits dans leurs modes de vie (moyens

³³ Le projet a été formulé en 2001, déclaré opérationnel le 9 décembre 2003 à la signature de l'accord. La cérémonie de lancement a eu lieu le 27 janvier 2004 suivi d'un atelier de lancement a été organisé du 23 au 25 mars 2004.

d'existence) et la sécurité alimentaire ainsi que dans les niveaux de production et de vente, l'accès aux infrastructures et aux intrants de production.

A l'image des autres pays bénéficiaires du projet, la mission a été conduite du 18 novembre au 5 décembre 2008 au Burkina Faso, par une équipe de deux consultants nationaux (Monsieur Bakiéné SON, Chef d'équipe, et Mme Anne Marie TRAORE). Celle-ci a eu des entretiens préliminaires à Ouagadougou, avec la Coordination du PSSA, qui ont permis le choix des trois sites d'investigation dans lesquels elle a procédé à la collecte des informations auprès des bénéficiaires.

Le présent rapport fait l'économie des différents résultats acquis par la mission.

1.2. Zone couverte par l'étude

L'étude a concerné toutes les trois Régions Administratives d'intervention du projet GCP/BKF/042/ LIB, situées au Nord-Ouest du pays, à savoir celles du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord. Elle compte environ 1 491 876 habitants (taux de croissance annuel : 1,9% ; densité moyenne 51 habitants/km²) dont 34 à 60% vivent en dessous du seuil de pauvreté³⁴.

Située en grande partie dans la zone soudanienne, elle connaît une saison pluvieuse de mai à octobre (400-800 mm) et une saison sèche de novembre à avril, avec des températures moyennes variant entre 28 et 30°C.

Elle est arrosée par un réseau hydrographique dense composé de deux principaux cours d'eau (Nakambé, Mouhoun) et leurs affluents, qui alimentent de nombreux lacs et mares souvent permanents. On y rencontre de petites vallées et de nombreux ouvrages de retenue d'eau aménagés. La quasi-totalité des sites bénéficie d'une nappe phréatique à faible profondeur (2-5 m) avec une charge assurée par les eaux de surfaces.

Le socle de la zone est à prédominance cristallin. On y trouve cinq types de sols, relativement pauvres en matières organiques, dont les constitutions et les aptitudes sont très variées (matériaux gravillonnaires, alluvions ou matériaux argileux, ferrugineux tropicaux plus ou moins lessivés sur matériaux sableux, sablo-argileux et argilo-sableux, hydromorphes minéraux à pseudogleys, halomorphes à structure dégradée).

L'agriculture et l'élevage sont les activités principales des populations, sous une forte pression foncière et des jachères quasi-absentes. Les superficies cultivées par an (500 000 ha) avoisinent 50-60% du potentiel cultivable dont 80-90% sont occupées par les céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio). Les cultures irriguées et maraichères représentent moins de 1% des surfaces emblavées (4 000 ha). Les rendements fluctuent au gré des saisons pluvieuses et oscillent entre 230 et 810 kg/ha.

Le cheptel de la zone représente respectivement 7% du total national des bovins, 19% des ovins, 18% des caprins et 13% de la volaille. Elevage de type majoritairement extensif et intégré agriculture-élevage, la capacité moyenne de charge de la zone (384 000 UBT) ne couvre qu'environ 84,23% de ses besoins (environ 455 910 unités de bétail tropical-UBT).

1.3. Particularités de l'année 2004 au Burkina Faso

Le Burkina Faso enregistre, à partir d'août 2004, l'arrivée d'essaims du criquet pèlerin, très mobiles et de faible durée du séjour, qui touchent les régions du Centre, du Centre-Nord, du Plateau central, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts bassins, à la faveur des vents du Nord-Est en provenance du Niger et des vents intérieurs. Le pays enregistre environ

³⁴ Ministère de l'Économie et du Développement : Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté – Région du Centre-Nord – juin 2005 et du Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté – Région de la Boucle du Mouhoun – juin 2005

111 482 ha infestés, 491 056 individus de 24 582 concessions mis en insécurité alimentaire et un mouvement des populations directement touchées. Des pertes importantes sont également occasionnées sur les productions et les biens capitalisés, dont, entre autres, environ 59 982 tonnes de céréales et 4 535 tonnes de niébé, 25-80% sur les produits de cueillette, 30-50% sur les productions fourragères (pâturages herbacés, végétaux appréciés par les animaux) ainsi qu'un important déstockage des animaux (85% des ménages, 27% des femmes), une chute des cours du bétail et une recrudescence de ceux des céréales (pénurie en produits alimentaires de base dans 90% des villages, baisse des prix du bétail dans 53 – 75% des villages, forte augmentation des prix des produits alimentaires dans 34 – 56% des villages) (DGPSA, novembre 2004), etc.

Cette situation a été aggravée par un déficit pluviométrique et les dégâts d'autres ravageurs. Dans la zone de Bourzanga, les cantharides, les pucerons et les borers occasionnent d'importants dégâts sur le sorgho, le mil, le maïs, le riz et le niébé, tandis que dans cette même localité et à Koungny, les résultats définitifs de la campagne agricole 2004-2005³⁵ indiquent des baisses de 379 à 662 mm, sur les hauteurs pluviométriques recueillies.

La localité de Bourzanga a été directement touchée par les attaques des différents ravageurs (criquet pèlerin, sautereaux, cantharides, pucerons, borers) et leurs différentes incidences alors que celles de Bissiga et Koungny, sans être directement attaquées, ont subi durement les effets collatéraux (pénurie en produits alimentaires de base³⁶, baisse des prix du bétail, forte augmentation des prix des produits alimentaires, réception des migrants, etc.).

A Bourzanga, à peine la moitié des besoins alimentaires pouvait être satisfaite.

Pour juguler cette situation, différentes initiatives avaient été entreprises, par l'Etat et ses partenaires, dont une aide alimentaire d'urgence de 8 419 tonnes de céréales (environ 11 662 000 000 F CFA) et de 700 tonnes d'aliments pour bétail, le financement d'un plan d'urgence de 752 000 000 F CFA pour l'alimentation et l'abreuvement du cheptel, l'approvisionnement de 41 banques de céréales et l'organisation de foires semencières, la production de semences en saison sèche dans les sites d'irrigation, le financement de micro-projets. Le projet GCP/BKF/042/ LIB se met donc en place dans ce contexte particulier d'insécurité alimentaire aggravé, qui mobilise en permanence les donateurs et affecte durement la majorité du pays jusque, pratiquement, en fin de 2005.

II. Méthodologie

La méthodologie utilisée a été participative, avec une implication des bénéficiaires, des décideurs et des partenaires, au niveau central et sur le terrain (cf. annexe 2).

II.1. Phase préparatoire

Elle s'est d'abord traduite par une rencontre préparatoire, du 27 au 28 octobre 2008, avec Monsieur CARUGI du Service d'évaluation de la FAO à Rome (PBEE), pour se familiariser avec la note méthodologique élaboré pour la conduite de la mission, échanger avec les responsables du PSSA sur la mise en œuvre pratique de la mission et collecter les documents disponibles, formaliser les aspects contractuels avec les consultants nationaux retenus. La note méthodologique prévoit que l'enquête se mène auprès de 17 bénéficiaires de l'appui (ménages), de 9 non bénéficiaires (témoins) et du collège des structures d'accompagnement du projet et des bénéficiaires (services techniques concernés, Administration, ONG/Associations, projets/programmes, responsables coutumiers, religieux) présents dans chaque site retenu.

³⁵ DGPSA : Résultats définitifs de la campagne 2004-2005 et de la situation alimentaire – octobre 2004

³⁶ Des transferts importants, de produits alimentaires, ont été enregistrés des zones excédentaires vers les zones déficitaires provoquant des pénuries

Avec l'assistance des responsables nationaux du PSSA, l'équipe a pu choisir les trois sites échantillon pour la réalisation des enquêtes d'évaluation par les bénéficiaires, sur la base que ceux-ci aient bénéficié (i) du projet ciblé et (ii) si possible de toutes les composantes du projet, et d'autre part d'un site par Région administrative. Les entretiens devraient prendre en compte aussi bien toutes les composantes que l'aspect genre (hommes, femmes et jeunes). Il a été également retenu que les entretiens se réalisent prioritairement auprès des ménages, qui auraient bénéficié de la majorité des composantes du projet. Les trois sites retenus sont Bourzanga (province du Bam) dans la Région du Centre-Nord, Bissiga (province du Passoré) dans la Région du Nord et Koungny (province du Nayala) dans la Région de la Boucle du Mouhoun.

Des informations complémentaires sont en annexe, dans la note méthodologique (annexe 2).

II.2. Phase d'investigation

Les entretiens, avec l'ensemble des acteurs concernés sur le terrain (bénéficiaires, services techniques, responsables administratifs, coutumiers et religieux, projets/programmes développement, associations/ONG), ont été conduits par les consultants nationaux retenus (Monsieur Bakiéné SON, chef de mission, et Mme TRAORE Anne Marie) du 18 novembre au 2 décembre 2008. Toutes les parties, initialement visées, ont été prises en compte.

Pour les bénéficiaires, les entretiens ont été effectués auprès de 52 chefs de ménage et de jeunes (Bourzanga : 17 ; Bissiga : 17 ; Koungny : 18). La répartition est en moyenne de 35% d'hommes chefs de ménage, 35% de femmes chefs de ménage (époux décédés ou incapable de travailler du fait du poids de l'âge, époux parti en aventure en laissant la charge à la femme) et 30% de jeunes (garçons, femmes). Les témoins sont au total 28 (Bourzanga : 9 ; Bissiga : 10 ; Koungny : 9) dont en moyenne 6 hommes et 3 femmes par site.

Au plan documentaire, la situation de référence (Bourzanga, Koungny), au moment du démarrage du projet, les informations quantitatives sur les activités des bénéficiaires (productions, ventes, revenus...) et les protocoles d'accords avec les bénéficiaires et les services techniques sont quasi-absentes (non réalisé, non retrouvé, agents mutés...). Ce déficit a constitué une limite pour les investigations, qui se répercute sur notre analyse et nos commentaires (utilisation d'informations antérieures ou postérieures au démarrage du projet, absence ou imprécision d'informations...).

Dans le respect des indications méthodologiques données, la situation décrite au point I.3. a été utilisée comme événement marquant dans tout questionnaire, ce qui a permis d'effectuer la comparaison avant/après projet dans les trois localités d'investigation.

II.3. Phase d'analyse et d'élaboration du rapport

Le présent rapport est l'analyse croisée des informations recueillies auprès des bénéficiaires, consolidées par celle des avis des autres acteurs impliqués et de la documentation obtenue.

II.4. Limites de l'étude

Le nombre d'entretiens individuels qui a été possible de conduire avec les moyens et le budget disponible, 52 chefs de ménages bénéficiaires et 28 non bénéficiaires plus les participants aux groupes focaux, est limité vis-à-vis du nombre total de bénéficiaires du PSSA.

Comme expliqué dans la note méthodologique, l'intention n'était pas de conduire d'une étude statistiquement représentative de ce qu'ils pensent la totalité des bénéficiaires du PSSA. On a plutôt conduit des enquêtes qualitatives pour comprendre en profondeur la variété de différents points de vue des interviewés, choisis intentionnellement de façon à représenter les différents groupes sociaux (choisis selon le genre, le groupe ethnique et les moyens d'existence) vivant dans la communauté du site PSSA objet d'enquête, en utilisant la triangulation entre documentation, entretiens individuels et groupes focaux comme méthode privilégiée pour valider les principaux constats de l'étude.

L'effort fait de quantification des fréquences des réponses exprimées en pourcentages ne doit pas donc donner un faux sens de précision et/ou de représentativité, mais tout juste indiquer ce qui pense la majorité des personnes enquêtées.

III. Résultats des enquêtes

III.1. Caractérisation des sites d'enquêtes

La dizaine d'éléments, ci-après, nous permettent de caractériser chaque site enquêté : la localisation, la population, la terre, le niveau de fertilité des sols et la végétation, la disponibilité en eau, les productions agro-sylvo-pastorales (ASP), les maladies des plantes et des animaux, les infrastructures, les débouchés pour les productions agro-sylvo-pastorales, les principaux intervenants appuyant au développement, les principales contraintes au développement, particulièrement des activités ASP.

Tableau 1 : principales caractéristiques des sites retenus pour les enquêtes

INTITULES	SITES RETENUS		
	<i>BOURZANGA/Province BAM/Région Centre-Nord (Secteur 6)³⁷</i>	<i>BISSIGA/Province PASSORE/Région Nord³⁸</i>	<i>KOUGNY/Province NAYALA/Région Boucle du Mouhoun</i>
Localisation	- Chef lieu de Département et de la commune Rurale de Bourzanga - Localité financé : Secteur 6 de la ville de Bourzanga - 42 km au Nord du chef lieu de la province du BAM, Kongoussi	- Chef lieu de Département et de la commune Rurale : Là-Toden - Localité financé : village de Bissiga - 22 km au Sud-Est du chef lieu de Département et 25 km à l'Est du chef lieu de la province du Passoré, Yako	- Chef lieu de Département et de la commune Rurale : Kougny - Localité financé : village de Kougny - 20 km à l'Ouest du chef lieu de du chef lieu de la province du Nayala, Toma
Population	- Environ 7 854 habitants³⁹ dont 51,31% de femmes, 61,22% ont moins de 20 ans et 7 personnes par ménage (plus de 90% de ruraux) - Densité : moins de 45 habitants/km² - Ethnies dominantes : Foulcés, Mossi, Peulhs, Rimaïbés - Religions dominantes : Islam (71%), Catholique (20%) Animisme (8%) - Pouvoir traditionnel : géré par un Chef de village - La femme, traditionnellement exclue des instances officielles de décisions & des sphères du pouvoir politiques, n'a pas de droit de propriété sur la terre ; mais a un apport reconnu dans la vie sociale & familiale - Forte poussée à l'émigration & à l'exode - Taux brut de scolarisation 35,96% en 2005 pour la province mais nettement en dessous pour les filles - Indice de pauvreté Région : 34% en 2003 avec une sévérité de 2,8% contre 46,4% & 7,1% pour pays	- Environ 1 485 habts en 2006 dont 47,02% de femmes. - Densité : 83 hbts/km² - Ethnie présente : Mossi - Religions : Christianisme (catholique & protestant), Islam, Animisme - 7 principaux lieux sacrés - Pouvoir traditionnel : géré par un Chef de village - Femme & jeune ont accès à la terre même si souvent les portions exploitées sont dégradées - Le village compte huit groupements dont deux de femmes et 1 mixte - Migrations temporaire en saison morte vers les centres urbains de la tranche d'âge de 1 à 40 ans -	- La Commune compte environ 15 818 habts en 2006 dont 48,75% de femmes et 49,51% ont moins de 15 ans - Densité Commune : 50 hbts/km² - Ethnies du village : Samo, Dafing - Religions du village : Islam très majoritaire, Catholicisme, Animisme - Une trentaine de bois sacrés - Pouvoir traditionnel : géré par un Chef de village - La femme et le jeune ne sont trop considérés dans les décisions mais participent activement aux travaux de la famille - Le village compte environ neuf groupements/associations dont deux comportant uniquement des femmes - Emigration très faible - Taux brut de scolarisation 68,6% en 2005 pour la province mais nettement en dessous pour Kougny et encore plus pour les filles - Indice de pauvreté Région : 60,4% avec une sévérité parmi les plus fortes du pays de 9,8% contre une moyenne nationale 7,1% (62,1% de la population rurale est pauvre)
Terre et fertilité des sols, végétation	- Existence de 2 droits et 2 modes de gestion de la terre (traditionnel prédominant : patrimoine lignager ou familial ; moderne : domaine foncier national avec droit d'accès pour tous) - Environ 21,66% des terres sont cultivables et 1,57% sont des bas-fonds - 69% des sols fortement dégradés et pauvres. 12% sont peu à moyennement profonds, 85% de texture sableuse en horizon de surface, sableuse à sablo-argileuse en	- Relief de plaine avec une colline de faible altitude au Nord-Ouest - Formations arborée, arbustive et herbacée en dégradation constante d'origine climatique & anthropique - Faune pauvre - Sols sablo-argileux prédominant suivis d'argilo-sableux & gravillonnaire - Un bas-fond longe le village le long du cours d'eau	- Superficie commune : 316,358 km² - 1 700 ha de bas-fonds aménageables dans la Commune soit 49,56% du potentiel provincial (3 430 ha) - Relief monotone et peu accidenté, constitué de roches plutoniques et volcano-sédimentaires - Savane boisée claire avec tapis graminéen dense & une forêt galerie - Une trentaine de bois sacrés et forêts protégées détruits - Faune pauvre - Sols hydromorphes à texture argilo-sableuse et sodique hydromorphes

³⁷ Commune Rurale de Bourzanga : Plan communal de développement (PCD) de la Commune Rurale de Bourzanga – horizon 2012- mai 2008

³⁸ Directions Régionales de l'AHRH, des RA et de l'ECV du Nord : Diagnostic sommaire de la zone d'intervention du projet BKF GCP/BKF 042/LIB dans la province du Passoré (village de Bissiga)– mars 2005

³⁹ La population du village de Bourzanga était de 5 760 habitants en 1996. et en 2006 (RGPH 2006), elle est de l'ordre de 7 854 habitants soit un taux de croissance moyen annuel de 3,15% enregistré entre 1996 et 2006.

	profondeur, avec une teneur en matière organique faible à moyenne - Existence de 31 ha aménagés et de points d'eau exploitables dans le village - Pratique importante des techniques de conservation des sols, avec l'appui des partenaires : cordons pierreux, fosses fumières...	dont plus de 50 ha aménageables - Pratique importante des techniques de conservation des sols, avec l'appui des partenaires : cordons pierreux, fosses fumières...	- Pratique importante des techniques de conservation des sols, avec l'appui des partenaires : cordons pierreux, fosses fumières...
Disponibilité en eau	- Zone soudano-sahélienne avec 2 saisons Pluviométrie moyenne 2001-2006 : 430 mm en 32 jours (juin/juillet-septembre) - Existence du lac permanent - Tarissement des puits et recul du niveau d'eau du lac, rendant difficile l'accès ou obligeant à approfondir les puits...	- Zone soudano-sahélienne avec 2 saisons (pluies: juin-septembre; sèche: octobre-mai) - Pluviométrie moyenne : 600 mm en 33 jours - Un seul cours d'eau non permanent traverse le village d'Est en Sud-Est - Existence de puits maraichers permanents traditionnels (60) et modernes (4)	- Zone soudano-sahélienne avec 2 saisons (pluies : juin-septembre ; sèche : octobre-mai) - Pluviométrie moyenne 2000-2006 : 720 mm en 46 jrs - Existence: 1 château d'eau d'environ 60 m³ dans le village + 8 pompes et 7 puits
Productions agro-sylvo-pastorales (ASP)	- Activités prédominantes : agriculture, élevage - Les céréales sont la production prioritaire de la quasi-totalité des exploitations. En 2006, pour ensemble commune : céréales : 7 406 t (71-81% des superficies et productions végétales pluviales), production rente : 3 014 t - Le maraichage occupe 20% de la population active : en 2007 : 2 400 t d'oignon, 100 t d'haricot vert, 300 t de tomates - Insuffisance de pâturages - 34% des exploitations sont équipés en culture attelée, 36% ont réalisé des cordons pierreux, 20% utilisent l'engrais, 16% ont une fosse fumière - Elevage extensif et transhumant prédominant - En 2006, pour ensemble commune : 18 047 bovins, 32 459 ovins, 55 485 caprins, 87 825 volailles, 5 217 porcs, 5 102 asins, 151 équins. - Zone chroniquement déficitaire en production céréalière. Le taux de couverture est entre 67-82% - Existence groupements professionnels et formés aux nouvelles techniques de production. 56% travaillent dans le domaine ASP...	- Activités prédominantes : agriculture, élevage - Céréales plus pratiquées (mil, sorgho, maïs, riz) - Réalisation également : patate douce, arachide, sésame, voandzou, niébé - Pratique de la culture maraichère en saison sèche : oignon, aubergine, chou, tomate, maïs... - Elevage de type traditionnel extensif : poules, pintades, moutons, chèvres, porcs, ânes - Les femmes pratiquent l'élevage (poules, chèvres, moutons et porcs) et 2 groupements de femmes exploitent 3,25 ha de productions maraichères en saison sèche - Existence de 3 pépinières privées et 1 publique pour la production et vente surtout de nem, manguiers, néré, eucalyptus, acacias. Pratique de plantation peu adoptée - Quelques productions artisanales (nattes, seccos), de transformation et petit commerce - Evolution de la couverture des besoins alimentaires en dent de scie, au gré des conditions climatiques (moyenne provincial 93%)...	- Activités prédominantes : agriculture, élevage - Environ 14 033 ha emblavés, toutes cultures confondues par an, dans le village - 115 ha de bas-fonds emblavés/an pour le riz dont 33 ha aménagés dans le village - Céréales plus pratiquées (mil, sorgho, maïs, riz) - Autres cultures : arachide, sésame, voandzou, niébé - Culture maraichère en saison sèche : oignon, aubergine, chou, tomate, piment.... - 85% des exploitations sont équipées en culture attelée - Réalisation de fosses fumières et production de fumure organique - Utilisation d'intrants modernes de production : semence, conservation de fourrage, engrais, produits vétérinaires... - Elevage dans la Commune en 2007: environ 7 492 bovins, 9 623 ovins, 16 012 caprins, 65 933 volaille, 4 116 porcins, 2 295 asins, 43 équins - Quelques productions artisanales (pagnes, poterie, vannerie) et petit commerce - Couverture des besoins alimentaires relativement satisfaisante, grâce aux autres activités des ménages...
Maladies des plantes et des animaux	- Nombreuses attaques phytosanitaires surtout sur le niébé et les cultures maraichères (cantharides, mildiou du mil, pucerons ...) - Persistance de maladies animales affectant la santé humaine (ex : pasteurellose, dermatophilose nodulaire, fièvre aphteuse, charbons bactérien et symptomatique, péripneumonie cont. bovine...) - Résurgence d'anciennes maladies (variole, bronchites, pasteurelloses aviaires...)...	- Quelques attaques phytosanitaires surtout sur le niébé et les cultures maraichères (cantharides, mildiou du mil, autres maladies des feuilles, pucerons, ...) - Quelques maladies animales & résurgence d'anciennes maladies (parasitoses, Newcastle, pasteurellose, trypanosomiase, variole, bronchites, pasteurelloses aviaires...)...	- Quelques attaques phytosanitaires surtout sur le niébé et les cultures maraichères (cantharides, mildiou du mil, striga, autres maladies des feuilles, pucerons, ...) - Quelques maladies animales (parasitoses, Newcastle, pasteurellose, trypanosomiase, variole, bronchites, pasteurelloses aviaires...)...

Infrastructures	- Présence des infrastructures scolaires, sanitaires mais mauvaise distribution spatiale - Insuffisance des points d'eau - Equipements pastoraux: quelques points d'eau, pistes à bétail, parcs vaccination, zones aménagées...	- 1 école primaire publique (plus de 350 enfants scolarisés) - Le dispensaire le plus proche est à 4 km - 2 moulins à grain dont 1 fonctionnel - 1 banque de céréales (capacité 10 t)	- 2 écoles primaires publiques, 2 écoles franco-arabes, 5 centres d'alphabétisation, 1 CEG dans le village de Koungny - Un CSPS dans le village - 33 ha de bas-fonds aménagés & 660 ha de terres aménagées en cordons pierreux dans la Commune - 2 parcs de vaccination pour la Commune - Une douzaine de boutiques & une dizaine de hangars
Débouchés	- Existence de marchés locaux (tous les 3 jours) & marché dans le village - Existence de marchés importants à proximité (Namsiguia, Kiéka, Tonkuyé) - Important commerce avec : Ghana, Togo Ouagadougou, Djibo...	- Pas de marché dans le village mais existence des marchés des villages voisins (Minissia, Koltanguin, Toessin, Koussouns, Là-Toden, Yako. Le plus proche est à 4 km) - Les commerçants viennent sur place acheter les productions...	- Existence de marché dans le village et d'importants marchés de localités frontalières (ex : Gassan, Toma...) - Existence de marchands ambulants très actifs
Principaux appuis	- Services techniques de l'Etat : 2 agents d'agriculture, 1 agent d'élevage et 1 agent de l'environnement pour 41 villages et 8 secteurs de la commune (distance moyenne 31 km du centre) - Quelques groupements, ONG/Associations dans la commune : Song-Taaba... - Projets/Opérateurs privés : PDRD, BACED... - Autres intervenants: caisse populaire...	- Services techniques de l'Etat : 1 agent d'agriculture, 1 agent d'élevage et 1 agent de l'environnement venant de Là-Toden et Yako - De nombreuses ONG/Associations y intervenant : ASE, ODE, ASEMUS - Projets intervenant dans le village : FAARF - Autres intervenant dans le village: Caisse populaire,...	- Services techniques de l'Etat : 1 agent d'agriculture, 1 agent d'élevage et 1 agent de l'environnement venant de Gassan et Toma - Existence ONG/Associations y intervenant : OCADES, - Projets intervenant dans le village : FAARF, PPIV, PNGT II - Autres intervenant dans le village: Coopérative d'épargne et de Crédit...
Principales contraintes	- Couverture insuffisante des services d'encadrement & faibles capacités d'intervention (peu de moyens) - Faible niveau d'équipement, de formation technique et de mise en œuvre de techniques modernes de production (semences améliorées, engrais, production et utilisation matière organique, culture attelée, suivi sanitaire des élevages...) - Insuffisance du matériel d'exhaure - Insuffisance des équipements pastoraux: quelques points d'eau, pistes à bétail, parcs vaccination, zones aménagées... - Insuffisance des infrastructures marchandes - Difficultés d'écoulement des produits maraichers - Accès rendu difficile à la production par le fait des mauvaises pistes - Marchés d'écoulement souvent très distants - Méfiance vis-à-vis du crédit (manque de garantie, risque de poursuite en cas d'impayés,...) - Insuffisance de projets dans la zone....	- Aléas climatiques importants et insuffisance de points d'eau - Dégradation des sols les rendant peu productifs - Faible niveau d'équipement : 7 charrues bovines, 30 houes manga, 15 charrettes & 67 rayonneurs - Indisponibilité & prix élevé des intrants (engrais, semences, vétérinaires, SPAI...) - Soudure difficile à surmonter - Aménagement insuffisant des terres - Insuffisance de pâturage, fourrage... - Formation insuffisante en techniques modernes de production végétale, animale & en agroforesterie - Mauvaise exploitation des plantations - Faible capacité d'accès et inadaptation du crédit (ex : garantie...) - Couverture insuffisante des services d'encadrement & faibles capacités d'intervention (peu de moyens) - Insuffisance de projets dans la zone...	- Faible taux d'alphabétisation des populations de village et particulièrement des femmes - Taux brut de scolarisation : 68,6% en 2006. Les filles sont moins scolarisées. Le village de Koungny est en deçà - Relative compétition entre les activités artisanales et la scolarisation des enfants (en quête de gain d'argent en allant prestre au tissage) - Caprices pluviométriques - Faible appropriation des techniques de production modernes - Faible aménagement des bas-fonds - Dégradation des sols et faible apport de matière organique - Insécurité foncière, réduction des jachères & pression de plus en plus forte - Persistance des parasitoses - Insuffisance des infrastructures (points d'eau, pistes à bétail, parcs de vaccination, pâturages aménagés, aménagement...) - coupe abusive du bois et feu de brousse, - pression des élevages sur les ressources naturelles - Faible niveau organisationnel des acteurs (producteurs, commerçants...) - Faible capacité d'accès et inadaptation du crédit (ex : garantie...) - Couverture insuffisante des services d'encadrement & faibles capacités d'intervention (peu de moyens)...

Source : Commune Rurale de Bourzanga : Plan communal de développement (PCD) de la Commune Rurale de Bourzanga – horizon 2012- mai 2008

Province du Nayala : Monographie de la province – octobre 2007 (document provisoire)

Commune Rurale de Koungny : Notes sur la monographie (prises lors des sorties terrain)

Directions Régionales de l'AHRH, des RA et de l'ECV du Nord : Diagnostic sommaire de la zone d'intervention du projet BKF GCP/BKF 042/LIB dans la province du Passoré (village de Bissiga)–mars 2005

III.2. Synthèse des réalisations du projet GCP /BKF/042/LIB

III.2.1. Situation des réalisations physiques et financières du projet

Au cours de son exécution, le projet a facilité, dans 26 sites de la région du Nord-Ouest, la réalisation d'infrastructures, l'acquisition d'équipements ainsi que le développement d'un système de crédit sous forme d'intrants, spécifiques à chaque activité promue de chaque composante, pour les productions végétales (livrés directement par le projet et l'INERA) et animales (remise de chèque à chaque groupement bénéficiaire pour l'achat concerté, avec les services d'élevage).

Le crédit est récupéré par le groupement, auprès de chaque membre bénéficiaire, sur la base, d'une part, du protocole signé entre lui et le projet et d'autre part celui entre lui et son membre, afin d'alimenter un compte fonds de roulement ouvert auprès d'une institution de micro-finance.

Les principaux résultats obtenus par composante sont résumés ci-dessous par composante.

Tableau 2 : principaux résultats de l'exécution du projet

Intitulé	Quantités	Bénéficiaires
Maitrise en eau		
Aménagements de terres	136 ha dont 100 ha de bas-fonds	
Boulis	14	
Formation		47
Intensification des systèmes de production végétale et animale		
Niébé-Céréales (mil-sorgho)	724,5 ha	1 449
Riz	55 ha	383
Cultures maraîchères	54,54 ha	1359
Unités d'embouche	225 (1 530 moutons)	
Unités élevage naisseurs	200 (850 moutons)	
Unités volailles	355 (12 610 volailles dont 79% pintades)	
Formation		750
Agroforesterie et aquaculture		
Plants produits	60 000	5 pépiniéristes
Formation producteurs agroforesterie, pêche & transformation		1 254

Source : PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB – Rapport final –juillet 2007

a. Maîtrise et gestion de l'eau

Les infrastructures ont été accompagnées du fonçage de 109 puits et de la livraison de 8 motopompes 134 pompes à pédale NAFA (motricité humaine) ainsi que de la formation des bénéficiaires, par les agents des services déconcentrés du MAHRH, pour maximiser l'utilisation de l'eau et réduire les gaspillages grâce à l'appropriation de techniques efficaces et efficaces (techniques de gestion de l'eau, d'entretien des périmètres, des motopompes, des pompes à pédales, de réalisation des aménagements parcellaires).

Chacun des trois sites échantillon a bénéficié de ces réalisations : Bourzanga (0,95 ha de PPIC, 5 puits maraîchers, 5 pompes à pédales, du petit équipement) ; Bissiga (1 ha de PPIC accompagné des mêmes fournitures), et Koungny (10 ha de bas-fonds, 1 ha de PPIC accompagné des mêmes fournitures) (cf. annexe 3 et 4).

b. Intensification des cultures vivrières

Il a été introduit, dans ce cadre, de nouvelles variétés et techniques de production de céréales (mil, sorgho, riz) et de niébé (en culture pure et en rotation avec le mil/sorgho), sur des superficies de démonstration et auprès de producteurs désignés par leurs organisations (environ 0,25 ha/personne pour le niébé et le mil/sorgho, 0,12 ha/personne en moyenne pour le riz). Ces démonstrations et productions en champs ont permis d'une part d'améliorer la technicité et les rendements et d'autre part de produire environ 251,7 tonnes dont 140,3 tonnes de niébé par an. Les rendements sont respectivement passés de 302 à 585 kg/ha pour le niébé et de 336 à 518 kg/ha pour les céréales soit respectivement des accroissements de 54 et 94% en moyenne (cf. rapports semestriels et final du projet, rapports d'activités de la DPAHRH/BAM).

En outre et selon le rapport final du projet, il a été promu/amélioré la production maraîchère sur 54,54 ha repartis dans 24 sites (à raison de 0,95 à 1 ha par site) au bénéfice de 1 359 femmes (80 personnes en moyenne par site), sur de très petites parcelles (2 à 6 planches).

Les producteurs ciblés ont bénéficié de semences améliorées, d'engrais, de produits de traitement phytosanitaire, de petit matériel pour la promotion du maraîchage et de l'utilisation de la matière organique, d'appui à la réalisation de fosses fumières, à la production et à l'utilisation de matière organique... (cf. annexes 3 et 4)

Dans les sites enquêtés, cette intensification a concerné toutes ou une partie des productions (Bourzanga : niébé, mil, maraîchage ; Bissiga : niébé, mil, sorgho, maraîchage ; Koungny : niébé, mil, sorgho, maraîchage, riz sur les 10 ha aménagés). Les différents bénéficiaires ont été appuyés, par les agents des services déconcentrés du MAHRH, à la mise en place de paquets technologiques performants.

c. Diversification des systèmes de production

Elle a permis (i) de promouvoir les activités génératrices de revenus telles que l'embouche ovine, l'élevage naisseur, l'aviculture, l'apiculture, la pêche artisanale et l'aquaculture, l'agroforesterie (plantation d'arbres fruitiers ou utilitaires), et (ii) d'améliorer les conditions de transformation et de conservation des produits maraîchers et aquacoles. Ainsi, le projet a facilité la mise en place de 225 unités d'embouche ovine (1 530 moutons), 200 d'élevage naisseur (850 moutons), 355 d'aviculture (12 610 volailles dont 79% de pintades), et de former environ 3 168 personnes dont 7% en agroforesterie, aquaculture et transformation et de conservation des produits maraîchers, aquacoles et de niébé-céréales (cf. rapport final du projet).

Les producteurs des sites d'enquêtés ont été financés pour l'embouche (Bourzanga) ou l'élevage naisseur d'ovins (Bissiga, Koungny), l'aviculture, la plantation d'arbres (Bourzanga), la transformation et la conservation des produits (Bourzanga : voyage d'étude, Bissiga : moulin à grain). L'appui financier du projet a permis l'acquisition des animaux initiaux et des plants mais également de réaliser les abris et d'acquérir le petit matériel nécessaire, d'apporter les connaissances et le suivi techniques (cf. annexes 3, 5, 6).

d. Analyse des contraintes

La composante a permis d'identifier et de hiérarchiser les goulots d'étranglements, qui minent le développement des localités et des activités visées de la région du projet ainsi que d'établir la situation de référence des sites retenus. Cette dernière, qui aurait été faite pour chaque site échantillonné, par

les services techniques déconcentrés de l'Etat, n'a été retrouvée et consultée qu'à Bissiga. Dans les autres cas, la mission s'est référée à des documents faits à posteriori⁴⁰.

Pour le projet, les différents investissements consentis, aux producteurs à travers leurs organisations de base, dans le cadre des composantes « intensification des cultures vivrières » et « diversification des systèmes de production », constituent, pour l'essentiel, des fonds de roulement d'une première étape d'un système de crédit entre les membres du groupement voire de la communauté villageoise. Le système de « revolving » préconisé est nourri grâce aux remboursements par les précédents bénéficiaires, et constitue pour le projet, le moyen le plus sûr pour pérenniser l'accès au crédit intrant des bénéficiaires et tisser un partenariat de confiance avec les institutions de micro-finance susceptible d'amener à la concrétisation de plusieurs de leurs initiatives.

III.2.2. Analyse des réalisations physiques et financières du projet

Globalement, le projet a injecté 1 251 359 456 F CFA (coût prévisionnel : 1 407 912 704 F CFA) soit un taux de réalisation d'environ 89%. Cependant, la répartition de cette réalisation budgétaire présente une grande disparité entre composantes : 24,53% pour la composante maîtrise et gestion de l'eau, 7,39% pour l'intensification des cultures vivrières, 20,72% pour la diversification des systèmes de production et 43,17% pour la supervision et la gestion, 4,20% pour les ateliers et les formations (cf. annexe 7).

Il convient cependant d'ajouter à ce coût de réalisation des activités du projet, la contribution des bénéficiaires, qui n'a pas été valorisée. Initialement, celle-ci devait être uniquement en nature (force de travail). Dans la pratique, les bénéficiaires ont contribué par, d'une part, leur force de travail à la réalisation des différentes tâches (travaux champêtres, manœuvre pour la construction des abris des animaux, fauche et collecte de fourrage, approvisionnement en eau, etc.) et d'autre part, effectué des cotisations diverses pour l'acquisition complémentaire de longueurs de grillage pour la clôture des périmètres maraîchers, les approfondissements des puits maraîchers, l'achat d'intrants complémentaires dès la première année et/ou à partir de la seconde année (engrais, semences, SPAI...).

Ce sont donc des résultats globalement positifs, qui auront permis aux bénéficiaires de satisfaire à une partie importante de leurs préoccupations, particulièrement de mettre en œuvre leurs projets porteurs. Pour le projet, certains investissements programmés n'ont pu être faits, en raison d'événements extérieurs qui se résument à la baisse du cours du dollar et à la flambée des prix intervenue mais également à une sous-estimation initiale des coûts. Tout en ne niant pas cette incidence, il convient de noter que certains choix techniques, faits par le projet, étaient inappropriés ; comme c'est le cas de l'application de la profondeur standard, de 8 m, pour les puits maraîchers, en se référant uniquement à son expérience dans la zone de l'Ouest (zone plus pluvieuse, nappe phréatique moins profonde, etc.) et au matériel d'exhaure utilisé (force d'aspiration de l'eau par la pompe à pédale), sans référence aux conditions hydrologiques spécifiques à chaque localité.

L'investissement en renforcement des capacités des bénéficiaires a été le plus insuffisant et la faible performance de certains résultats perceptibles sur le terrain en est la conséquence (ex : insuffisant suivi sanitaire, insuffisante préparation des parcelles pour une utilisation efficiente de l'eau

⁴⁰ Commune Rurale de Bourzanga : Plan communal de développement (PCD) de la Commune Rurale de Bourzanga – Horizon 2012- mai 2008

Province du Nayala : Monographie de la province – octobre 2007 (document provisoire)

Commune Rurale de Koungny : Notes sur la monographie (prises lors des sorties terrain)

Directions Régionales de l'AHRH, des RA et de l'ECV du Nord : Diagnostic sommaire de la zone d'intervention du projet BKF GCP/BKF 042/LIB dans la province du Passoré (village de Bissiga) – mars 2005

d'irrigation au bénéfice des cultures, faible niveau d'organisation et de fonctionnement des producteurs, faible niveau de gestion des activités et quasi-absence de mémoire sur les activités conduites...).

La lecture de ces résultats, par les groupes d'acteurs croisés sur le terrain, est quasi-identique. Ceux-ci soulignent, particulièrement, la quasi-absence de formations données aux bénéficiaires, la faible profondeur des puits et de performance des équipements d'exhaure (tuyauterie insuffisante, nombre insuffisant des pompes à pédale et leur utilisation difficile...), entraînant trop d'effort pour les femmes, la non-conformité de la longueur du grillage, etc. Toutefois, certains responsables techniques, tout en reconnaissant cette faiblesse pour les formations, évoquent une quasi-absence des moyens mis à leur disposition, qu'ils ont tenté de corriger en renforçant le suivi. (cf. synthèse des débats avec les groupes de discussions au tableau 9).

En outre, il convient de souligner que ce partenariat projet-communauté villageoise s'est fait à travers des protocoles d'accords avec des organisations paysannes (groupements) qui ont très peu intériorisé leur contenu, voire ont des difficultés à les retrouver. De ce fait, l'application des engagements n'est pas perçue avec la même importance, voire mise au second plan : somme octroyée et durée du crédit, répartition des montants entre les différentes lignes budgétaires, mode de remboursement et de satisfaction, à l'interne, de nouveaux bénéficiaires... Il convient de prendre des dispositions dès à présent pour éviter que ces fonds, si utiles, disparaissent avec les premiers attributaires sous le prétexte que « c'est l'argent du projet ». Pour les groupes de discussion, en dehors des services techniques impliqués, ils ne disposent d'aucune information y relative, toutefois, face aux difficultés de mobilisation des garanties demandées par les institutions de micro-finance aux producteurs et d'obtention de prêts auprès des connaissances, il s'agit d'une opportunité que chaque acteur à son niveau appuiera à pérenniser (Préfet, Responsables communaux, Services techniques concernés, notabilités).

Malgré ces insuffisances, cet apport a été d'autant important que la période de démarrage du projet a coïncidé avec la campagne au cours de laquelle le Burkina a enregistré concomitamment une sécheresse et l'invasion acridienne la plus grave depuis près de deux décennies (2004/2005). Il s'en est suivi donc des mauvaises récoltes, un déficit alimentaire important (cf. paragraphe I.3.)⁴¹ et une hausse, jamais connue, des prix des céréales (9 000-10 000 F CFA à 19 000-38 000 F CFA/100 kg), qui ont touché tout le pays. En outre, dans les localités retenues, celles de Bourzanga et de Bissiga connaissent des déficits céréaliers quasi-permanents, avoisinant respectivement 6-33% et 2-10% par an. A Kougny, malgré l'excédent apparent dans la province (en moyenne +20%), la population doit sa survie à la pratique de diverses activités : petit commerce, tissage de pagnes et teinture....En fait, la production est souvent plus mauvaise dans cette localité, car jadis parmi les leaders de la région en production cotonnière, elle a aujourd'hui quasi-abandonné la culture en raison de la faible fertilité de ses sols, qui n'assure plus une performance de production aussi bien pour la culture de coton que pour les céréales... Pour alors honorer les multiples sollicitations des membres du ménage (santé,

⁴¹ DGPSA/FEWS NET/PAM : Mission d'évaluation de la situation alimentaire dans les provinces vulnérables du Burkina Faso- juin 2005

DGPSA/FEWS NET/PAM : Rapport conjoint- Situation alimentaire dans les zones vulnérables au 30-04-05 –CO, N, Sahel, Est, CN, Plateau Central – mai 2005

Selon les mêmes sources le pays a enregistré, à cette période, des pertes (i) de 59 982 tonnes de céréales et 4 535 tonnes de niébé (déficit céréalier de 60% dans la région du Sahel selon la DGPSA, novembre 2004), (ii) de 25 à 80% sur les produits de cueillette, (iii) de 30-50% des productions fourragères, des pâturages herbacés et un important déstockage des animaux

scolarisation, habillement, moyens de locomotion, fêtes religieuses), les actifs sont obligés de mener plusieurs activités.

L'intervention est donc pertinente et a été unanimement saluée par tous les bénéficiaires et partenaires rencontrés sur le terrain. Grâce aux différentes composantes, ces communautés ou des couches sociales ont vu leur production davantage sécurisée (ex : les aménagements ont permis de garder plus longtemps l'humidité) voire acquérir d'une portion de terre aménagée (ex : femmes, jeunes), et initier/consolider des activités de contre saison ou nouvelles, intensifier et diversifier leurs productions, améliorer leurs revenus. Les nouvelles technologies et techniques de production proposées (semence/espèces et techniques améliorées, fertilisants, équipements...) ont permis de gagner en productivité et en revenus, d'enregistrer des productions plus importantes grâce à des rendements substantiels. Fort de cette appréciation global, les bénéficiaires et leurs partenaires ont fait part de quelques impacts qu'il est important de relever.

III.3. Impacts sur les modes de vie (moyens d'existence) et la sécurité alimentaire des bénéficiaires

Au niveau des sites enquêtés, les bénéficiaires des financements ont enregistré des améliorations sur leur consommation familiale, leur mode de survie et leur qualité de vie.

Tableau 2 : appréciation des bénéficiaires sur les modes de vie (moyens d'existence) et la sécurité alimentaire des ménages

Intitulés	le ménage mange + chaque jour (%)	mange mieux chaque jour (%)	peut donner à + de personnes chaque jour (%)	changement du mode de survie au moment de la soudure observé (%)	le nb de mois de l'année couvert par la production du ménage a augmenté		nombre mois en plus grâce au PSSA (nb)	la qualité de la vie des femmes et des hommes a changé (%)
					%	Nb mois couvert		
BOURZANGA	82,35	88,24	58,82	88,24	94,12	7	4 (2-6)	94,12
BISSIGA	94,12	100	70,59	88,24	88,24	9	3,38 (1-6)	100
KOUGNY	100	100	100	72,22	94,44	12	1,5 (1-2)	94,44
MOYENNE	92,16	96,08	76,47	82,90	92,27	9	3	96,19

Source : enquêtes mission

Les investigations sur terrain indiquent que, grâce à ces investissements, une large majorité des ménages bénéficiaires prend en moyenne 2 à 3 repas par jour, mange une quantité plus importante (92,16%) et plus diversifiée (96,08%) par jour. Cet apport est plus prononcé pour les ménages de Koungny et Bissiga. Avant le projet, les productions et les revenus obtenus, à Bourzanga et à Bissiga, permettaient de couvrir en moyenne 7 et 9 mois des besoins alimentaires des ménages. Pour couvrir les besoins alimentaires du reste de l'année, les ménages déficitaires sollicitaient des appuis auprès des parents ou de tiers plus nantis, avaient recours à des prestations de services journaliers, pratiquaient l'orpaillage, le tissage des pagnes, etc. Grâce aux appuis du PSSA, les surplus dégagés (stocks de récoltes, plus de revenus permettant d'acheter des céréales...) permettent à une majorité des ménages de couvrir 3 à 4 mois supplémentaires de besoins alimentaires, les soustrayant ainsi de la période de soudure et des stratégies de survie initialement adoptées.

A Koungny, où l'autosuffisance est relativement acquise, les ménages profitent de ces surplus pour constituer de plus importants stocks, offrir des proportions plus importantes aux proches voire vendre une partie.

Au-delà de l'autoconsommation assurée, la quasi-totalité des ménages profite pour améliorer la qualité de vie des différents membres en diversifiant la consommation familiale, grâce à l'introduction de plus de niébé et de riz dans le menu, à l'utilisation, dans la sauce, de plus de produits maraîchers produits (chou, oignon, salade,

aubergine...) et d'autres condiments acquis sur le marché (poissons de mer, cube Maggi, soubala...). Entre également dans ce cadre l'acquisition d'équipements agricoles (culture attelée) et la couverture des besoins sociaux (santé, scolarisation, habillement, acquisition de moyens de locomotion...). Les entretiens sur le terrain montrent que les aspects sociaux tiennent une place importante dans la redistribution des retombées des activités, en particulier la facilitation des multiples déplacements de la femme (achat de vélo) et la satisfaction des besoins des jeunes pour les maintenir dans le village.

Les appréciations des groupes de discussions vont dans le même sens. A Bissiga et Koungny, les avis des participants aux groupes de discussions concordent sur le fait que l'autosuffisance et la diversification de la consommation sont acquises, mieux qu'à Koungny, 3% des ménages constituent plus de stocks. A contrario, à Bourzanga, l'autosuffisance serait acquise pour au moins 2-4% seulement et les autres n'assuraient que 3-6 mois de consommation. Même dans cette dernière localité, l'insécurité a reculé car, avant l'intervention du projet, la production de ménage ne couvrait qu'environ 58% des besoins alimentaires.

La diversification du menu est de plus en plus fréquente. Elle est surtout marquée et soulignée, dans toutes les localités enquêtées, en ce qui concerne la richesse et variabilité des condiments utilisés pour la sauce (poisson de mer, cube Maggi, produits du maraîchage, viande de tant à autre, etc.). De façon spécifique, à Bourzanga, les ménages consomment, en plus du tô de mil et de sorgho, 2-3 fois le niébé, par semaine, quelque fois du riz (surtout les périodes de fêtes). A Koungny, la majorité souligne, outre la consommation plus fréquente de riz, celle de la salade qui n'est plus l'aliment de luxe d'antan. Celle-ci est souvent présente dans les menus journaliers des ménages, durant la période de production. Pour qualifier cette transformation culinaire dans les ménages, les bénéficiaires enquêtés, au cours des entretiens, l'ont résumée par cette anecdote :

« nous consommons maintenant, chaque jour, la salade comme les citadins, comme le « Blanc »⁴² »

1 Impacts sur les niveaux de production et de vente des bénéficiaires

Les productions réalisées dans les différentes localités enquêtées sont agro-pastorales et de types extensifs. Les pratiques sont majoritairement traditionnelles et de subsistance. Les opérations sont en général faites à la daba⁴³ (seul souvent le labour est fait à la culture attelée), les semences souvent dégénérées, les fertilisants et les produits de traitements phytosanitaires et vétérinaires (engrais, matière organique) peu utilisés, les opérations d'entretien rarement conduites dans les normes, l'alimentation des animaux largement dépendante du fourrage naturelle et de la transhumance saisonnière (rarement du fourrage ou des SPAI), des suivi sanitaires défaillants... Le faible niveau de productivité et des revenus, les déficits alimentaires récurrents sont, entre autres, les conséquences de cette faible performance des systèmes agro-pastoraux en place dans ces localités⁴⁴.

L'intervention du PSSA vient donc améliorer cet état de fait. Dans la majorité des cas, elle contribue à renforcer l'existant, en permettant plus de technicité et de performance. Toutefois, de nombreux bénéficiaires étaient à leur première expérience, en ce qui concerne le maraîchage et l'élevage d'ovins pour les femmes, la culture du niébé et du riz pour les hommes (en particulier les jeunes). Le tableau 3 résume quelques appréciations des bénéficiaires.

⁴² Comme le "Blanc" signifie à "l'européenne". C'est une expression pour montrer leur évolution dans la modernisation de l'alimentation en d'autres termes pour dire que leur niveau de vie est haut

⁴³ A Bourzanga : 34% des ménages ont des bœufs de traits, 16% utilisent des fosses fumières, 20% des engrais, 2 agents pour 41 villages et 8 secteurs de la commune (distance moyenne 25-37 km)

⁴⁴ La documentation disponible indique que les rendements suivant sont enregistrés en général à Koungny : (ex : mil/sorgho : 782,5 kg/ha ; Riz : 1 383 kg/ha ; maïs : 1 050 kg/ha ; niébé : 760 kg/ha ; oignon : 14 t/ha ; tomate : 20 t/ha ; aubergine : 25 t/ha ; choux : 22 t/ha ; faible production en lait...

Tableau 3 : appréciation des bénéficiaires sur les productions et les ventes des activités promue (en %)

Intitulés	les productions ont augmenté	les ventes & les revenus ont augmenté	Proportion récolte consommée & celle vendue changée	Spéculations amenant le plus de revenu changé
BOURZANGA	88,24	82,35	58,82	82,35
BISSIGA	100	100	82,35	100
KOUGNY	94,44	94,44	83,33	94,44
MOYENNE	94,23	92,26	74,83	92,26

Source : enquêtes mission

III.4.1.Impacts sur les niveaux de production

Selon les résultats des investigations réalisées sur le terrain, une large majorité des bénéficiaires (94,44%) reconnaissent avoir enregistré des augmentations de leurs productions végétales ou animales.

En ce qui concerne les productions végétales, les augmentations ont au moins doublé et concernent particulièrement le niébé, le riz et les produits maraichers (oignon particulièrement).

Dans 88% des cas, ces augmentations sont, concomitamment, liées à celles des superficies (64-88% des personnes interrogées) et des rendements (88-100%). Selon les rapports semestriels et final du projet, elles sont en moyenne de 59 à 208% pour le niébé, 21 à 137% pour le riz, 4 à 43% pour les cultures maraichères... L'utilisation conjuguée des semences améliorées, des engrais, de la fumure organique, ainsi que la disponibilité en eau et le renforcement des capacités des bénéficiaires ont été des apports (du PSSA) déterminants pour l'atteinte de cette performance (cf. tableau 5).

Le niébé est très apprécié pour sa précocité, car sa récolte dès le mois d'Août permet de contrer efficacement la soudure. A contrario, le mil, du fait de sa maturité précoce (Août), connaît d'énormes pertes dues aux dégâts des oiseaux. Cette technologie (variété IKMP) est en passe d'être abandonnée dans le site, car les producteurs (particulièrement de Bourzanga) jugent la mobilisation trop importante pour venir à bout de ces ravageurs.

En matière d'élevage, l'embouche et l'élevage naisseur sont positivement appréciés. D'un effectif initial de 5 ou 6 moutons, une majorité des femmes bénéficiaires arrivent à renouveler leurs animaux d'embouche au moins une fois par an (deux fois recommandées au moins) ou à obtenir 2 à 3 animaux en plus, en trois ans (en plus de ce qu'elles ont pu vendre). Globalement, les effectifs sont donc au maintien (lorsqu'on en vend et/ou perdu des têtes) voire observent une très légère augmentation, contrairement à des prévisions initiales de les doubler chaque année. On rencontre, toutefois aujourd'hui, des femmes disposant d'effectifs atteignant 15-20 têtes.

Quant à l'aviculture, la production est plutôt en régression, du fait de sa conduite défailante, du mauvais suivi sanitaire dans toutes les localités. La résurgence, en particulier, d'anciennes maladies (variole, bronchites, pasteurelloses aviaires) a sérieusement réduit voire décimé les effectifs. Profitant de la forte mortalité, certains ménages ont même vendu les coqs de race. Sans qu'on ne puisse donner des statistiques, le site de Koungny compterait actuellement le plus d'effectifs. Elle reste, cependant et de loin, l'activité la moins appréciée que les bénéficiaires troqueraient, bien volontiers, contre l'élevage naisseur, le maraichage ou la riziculture.

Des discussions avec le groupe dirigé, il ressort que le maraichage et l'élevage d'ovins sont bien appréciés par les femmes, en raison des revenus procurés. Toutefois, contrairement aux intéressées elles-mêmes, le groupe estime qu'elles n'accordent pas un suivi sanitaire efficient et que certaines mortalités sont les conséquences de cette insuffisance. Il propose même qu'à Bourzanga, l'embouche soit remplacée par un élevage naisseur. Cet avis est partagé par la mission, qui a pu voir un relâchement du suivi sanitaire sur le terrain, dû aussi au fonctionnement non efficient du crédit intrant. Pour ce qui concerne, l'élevage naisseur, à Bourzanga, il permet d'atteindre le double objectif, d'une part, l'embouche des béliers pour la vente et, d'autre part, la multiplication

du nombre de têtes souhaitée par les femmes, par la présence des femelles. Pour ce qui est de l'élevage de volaille, la majorité militent pour son abandon à cause des maladies les déciment.

Dans le domaine de l'agroforesterie, l'appui octroyé aux populations de Bourzanga n'a pas donné les résultats escomptés. Les entretiens effectués sur le terrain indiquent très peu de survies (moins de 5%). Les raisons évoquées, par les bénéficiaires, sont l'insuffisance d'entretien et de protection (le projet n'a pas donné de grillage pour la protection). Les avis restent partagés pour ce qui est du groupe de discussion : pour les uns les pertes sont dues à un mauvais choix variétal, pour les autres il s'agit d'une absence de culture pour l'arbre et d'un manque de volonté de promotion de l'agroforesterie. En fait, les bénéficiaires manquent de motivation (même s'ils perçoivent l'intérêt des plantations : fruits, bois...), un manque entretenu d'une part par un environnement et des considérations traditionnels et d'autre part par une faible prise en compte de l'arbre dans les conseils techniques livrés par les autres services techniques que celui de l'environnement (ex : services agriculture et élevage). En effet, à la lumière des échanges avec les bénéficiaires, la culture de plantation d'arbres est très peu développée, minée par des préjugés traditionnels qui découragent de telles initiatives (ex : celui qui plante un arbre fruitier ne mangera pas son fruit ; donc meurt avant). Pour expliciter davantage ce poids de la tradition, l'agent du service provincial de l'environnement, « homologue du PSSA », nous raconta cette anecdote relatée dans un village de sa zone d'intervention :

Anecdote relatée par l'homologue

Dans le village X, il existait un gros arbre à palabre où tous se retrouvaient pour causer ou tenir certaines réunions d'importance. Un jour cet arbre tomba. Tout le monde, dans le village, regrettait cette disparition de l'arbre et souhaitait le voir remplacer, mais personne ne voulait prendre la responsabilité de le planter. Alors, conscient du vide créé, un groupe de décideurs trouva un consensus autour d'une idée : celui de creuser un trou, d'acheter un plant pour le remplacer et de trouver un bouc émissaire, l'âne. Il fut alors creusé un trou à l'ancienne place et à l'aide d'une ficelle on attachait le pied du plant et celui de l'âne, placés de part et d'autre du trou de telle sorte que la mise en marche de l'animal, dès qu'on lui taperait dessus, ferait tomber le plant dans le trou. L'astuce était ainsi trouvée et effectivement réalisée, sous les applaudissements de tout le village, que l'âne avait ressuscité, tout seul, le gros arbre, à travers cette plantation.

D'une façon générale, l'action du projet est considérée comme innovatrice, bien que certaines de ces activités étaient déjà menées (jardins potagers, riziculture, culture de niébé, embouche, petit élevage). En effet, pour les bénéficiaires, ces productions ont introduit une nouvelle façon de voir, de penser et de pratiquer, différente de leurs pratiques traditionnelles. Toutefois, il convient de relativiser l'apport du PSSA, car le suivi des conseils techniques n'a pas toujours été de rigueur chez les bénéficiaires. L'utilisation des engrais (dose répartie entre plusieurs cultures), des aliments complémentaires pour les élevages (fourrage, SPAI...) ainsi que les soins sanitaires (ex : intervention sanitaire après le début des maladies) ont toujours été appliqués dans la limite de l'acceptable. La culture maraîchère, la culture du niébé, la riziculture et l'élevage de moutons ont toujours bénéficié des meilleurs soins. La non application idoine de toutes les techniques préconisées a eu pour conséquence, dans certains cas, la faible performance par rapport aux moyennes provinciales/nationales et/ou au potentiel des technologies proposées (ex : tomate, chou, riz, élevage de poules, plantation d'arbres fruitiers...); ce qui souligne l'importance du maintien d'une consolidation des actions. Ces efforts de consolidation souhaités doivent également prendre en compte la nécessité (i) de fournir plus de réserves d'eau dans les puits maraîchers, grâce à des approfondissements, (ii) de multiplier les digues dans les aménagements de bas-fonds pour l'extension des superficies et la conservation de plus d'eau et d'humidité, (iii) de renforcer les capacités techniques des bénéficiaires, de mieux connaître et prendre en compte les contraintes spécifiques de chaque site d'intervention.

III.4.2. Impacts sur les niveaux de vente des bénéficiaires

La quasi-totalité (94,44%) des bénéficiaires enquêtés a augmenté les ventes et les revenus, grâce à l'appui du projet. Ils ont même enregistré une modification des productions vendues comparativement à celles consommées ainsi que dans les spéculations vendues. L'heure n'est plus à l'attente d'hypothétiques surplus de

productions céréalières pour la vente ou à la location de sa force de travail, pour se procurer les revenus nécessaires à la couverture des besoins alimentaires. Désormais, une partie non négligeable des bénéficiaires du projet tire des revenus substantiels dans la commercialisation et expriment vendre plus de produits maraichers (50%) et/ou de productions de niébé (38%), de riz (55%), d'animaux d'embouche ou d'élevages naisseurs (19%) (cf. tableau 4).

Tableau 4 : appréciation des bénéficiaires relative aux activités appuyées par le PSSA apportant le plus de revenus selon les bénéficiaires (en %)

Intitulés	maraichage	niébé	élevage poules	mil	Sorgho	élevage moutons	Riz	Arachide
BOURZANGA	52,94	47,06	5,88	-	-	35,29	-	-
BISSIGA	58,82	52,94	29,41	5,88	5,88	5,88	-	-
KOUGNY	38,89	16,67	-	5,55	-	16,67	55,55	22,22
MOYENNE	50,22	38,89	17,65	5,72	5,88	19,28	55,55	22,22

Source : enquêtes mission

A titre illustratif, la quasi-totalité des produits maraîchers sont vendus, environ un tiers à 50% du niébé et du riz sont commercialisés. Les bœliers et quelques vieilles brebis sont vendus lors des fêtes, particulièrement à la tabaski. Les groupes de discussion pensent que le maraichage, l'élevage de mouton et, dans un moindre degré, la volaille, le riz, le niébé ont le plus donné de revenu.

Dans la majorité des cas, cette commercialisation ne pose aucun problème. Cependant, dans la localité de Bourzanga, les méventes sont fréquentes et sont responsables de la non diversification des cultures maraîchères, particulièrement du quasi-abandon de la culture de tomate et même des choux (des pertes importantes ont été enregistrées en 2004-2005). Et c'est pour cette raison que le groupe de discussion de la localité donne une place importante à un aménagement de la route principale et du lac, afin de dynamiser la production maraîchère, à travers une plus grande accessibilité au site.

En ce qui concerne en particulier les femmes, leur quasi-totalité s'investit sérieusement et tire une grande fierté et un maximum de revenus dans la pratique de l'élevage (embouche ou naisseur) et du maraichage, pour le bien être de l'ensemble du ménage ; ce qui les amène à dire :

Parole de femme au cours des entretiens sur le terrain

« L'élevage et le maraichage constituent, pour nous, les principales sources de revenus, pour nous occuper de nos enfants et satisfaire à nos besoins : vélo pour les courses ménagères, habillement, nourriture, santé, scolarisation... ».

III.4.3. Impacts sur les comptes d'exploitation des bénéficiaires

Les entretiens sur le terrain ont montré la quasi-inexistence de mémoire sur les travaux réalisés par les bénéficiaires (cahiers vides, absence de fiches de suivi des bénéficiaires, difficultés pour les bénéficiaires de reconstituer les quantités et coûts des opérations, des ventes et de l'auto-consommation, etc.). Dans ce contexte, l'établissement d'un compte d'exploitation, au-delà des sentiments d'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus exprimés par les bénéficiaires, est difficile, du point de vue cohérence, représentativité et fiabilité des informations. Néanmoins et à titre indicatif, les entretiens avec quelques bénéficiaires donnent quelques pistes résumées dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : comptes d'exploitation indicatifs

Intitulés	Pour 1ha				Pour 1 tête
	Oignon	Niébé	Sorgho	Mil	Embouche ovine
Dépenses : D	292 000	30 000	27 000	27 000	36 500
Recettes : R	600 000	129 600	63 750	62 500	42500
Bénéfice : B= R-D	308 000	99 600	36 750	35 500	6 000
Taux de profit (B/D*100)	105%	332%	136%	131%	16%

Source : enquêtes mission

NB : Certains bénéficiaires en culture maraîchère atteignent des taux de profit 220%

Selon la période, le mouton est vendu entre 35 000 et 50 000 F CFA.

Les dépenses pour l'alimentation des animaux d'embouche ont été évaluées, par les bénéficiaires, en moyenne à 200 F CFA/jour/animal

Ces résultats peuvent servir d'indices pour l'attachement du bénéficiaire à son activités (des repères indispensables qui guide son choix), mais ne représentent pas exactement la réalité, car certains aspects comme la valorisation de la force de travail familiale, pour la conduite des travaux et le gardiennage des animaux (confié généralement aux enfants) et la mobilisation pour la surveillance, sont largement sous-estimés. De même certaines ventes sont faites à l'amiable (avec des connaissances) ou des prélèvements sont faites pour l'autoconsommation, sans aucune valorisation. Ces chiffres doivent donc être utilisés avec précaution.

III.5. Impacts sur l'accès, des bénéficiaires, aux infrastructures, aux connaissances techniques et aux intrants de production

Les sites enquêtés se caractérisent par un relatif faible accès aux infrastructures, aux connaissances et aux intrants. En effet, malgré leur potentiel de production, hormis Bissiga où on dénombre quelques appuis (2 périmètres maraichers faits par des ONG : SEMUS, ODE), aucun des sites ne disposait (avant l'intervention du projet) d'un aménagement hydro-agricole (périmètre, bas-fonds), de points d'eau suffisants (puits busés, forages), d'aménagements pastoraux (pâturages, pistes à bétail, etc.), d'infrastructures marchandes appropriées aux besoins de commercialisation des productions (il faut aller au moins à 5-20 km du village)...

En matière d'approvisionnement en intrants, le retrait de l'Etat de ce secteur a fait un vide (hormis les services vétérinaires qui assurent encore quelques services), non encore comblé par les opérateurs privés. Les sources d'approvisionnement sont quasi-inexistantes et même lorsqu'on en trouve sur le marché (éloigné), la qualité de ces intrants n'est pas toujours certaine et les prix inaccessibles. A cela s'ajoute la quasi-absence de structures de crédit de proximité dont les conditions sont inadaptées à celles de réalisation des activités et au niveau de revenus des producteurs (ex : taux d'intérêt d'au moins 10%, garantie...).

Dans le domaine du renforcement des compétences et de l'appui-conseils, depuis le recentrage du rôle de l'Etat, avec son inscription au programme d'ajustement structurel, la couverture du territoire, par les services techniques d'appui-conseils aux producteurs, connaît quelques difficultés (réduction du personnel, insuffisance des moyens techniques et financiers, fermeture de certains bureaux de proximité, etc.). Toutefois, dans les sites enquêtés, hormis Bissiga, les autres localités disposent d'agents sur place, mais ceux-ci n'ont pas toujours les moyens de leurs missions ni de leurs ambitions.

Grâce à l'intervention du projet (GCP/BKF/042/ LIB), les producteurs des sites enquêtés ont bénéficié d'investissements dans ces domaines, pour lesquels ils donnent, dans leur quasi-unanimité, des appréciations positives résumées dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : appréciation relative du niveau d'accès aux infrastructures et aux intrants (en %) par les bénéficiaires

Intitulés	utilise plus d'intrants de qualité	a appris & applique de nouvelles activités de production	l'accès au crédit a augmenté	l'accès à l'eau d'irrigation a augmenté	Dépenses augmentées	Charge de travail a augmenté
BOURZANGA	76,47	100	52,94	41,18	70,59	64,71
BISSIGA	100	100	64,71	58,82	88,24	64,71
KOUGNY	88,89	94,44	38,89	66,67	83,33	44,44
MOYENNE	88,45	98,15	52,18	55,56	80,72	57,95

Source : enquêtes mission

III.5.1. Impact sur l'accès aux infrastructures et à l'eau d'irrigation

La majorité des producteurs bénéficiaires apprécie positivement les investissements effectués en leur faveur, que se soit en ce qui concerne la réalisation des ouvrages des bas-fonds et périmètres aménagés (digues, puits maraîchers, grillage, etc.) ou la construction des abris des élevages. Ces réalisations ont connu, par la suite, peu d'extensions par des investissements propres des bénéficiaires. Seuls les riziculteurs de Koungny ont fait un effort d'extension du bas-fond rizicole, passant de 10 ha à 29 ha, grâce au labour d'une superficie additionnelle pour l'installation de nouveaux exploitants.

Aujourd'hui, la plupart de ces réalisations sont largement insuffisantes, ce qui amène les communautés bénéficiaires à des stratégies de gestion disparates. Dans les périmètres maraîchers, pour faire face à la forte demande, on assiste à un renouvellement des attributaires à Koungny, en remplaçant les femmes âgées par celles plus jeunes, alors qu'à Bissiga, on réduit les superficies individuelles initialement attribuées, afin de permettre de satisfaire les nouvelles demandes (chaque attributaire avait initialement 5-6 planches, aujourd'hui il en possède 3-4 planches ; ceci conduit inéluctablement à une réduction progressive des gains de productions et de revenus).

Au-delà de ces notes encourageantes, les bénéficiaires des périmètres maraîchers relèvent quelques insuffisances, portant sur les rouleaux de grillage livré et la profondeur des puits, qui méritent qu'une attention particulière soit désormais accordée. En effet, selon les résultats de nos investigations, les longueurs du grillage livré sont en dessous de celles annoncées par le fabricant (20 m en réalité au lieu de 25 m). Ce constat effectué, après la réception de l'équipement, a contraint les bénéficiaires à effectuer des achats complémentaires, au prix de cotisations difficiles à mobiliser, pour achever la clôture. En ce qui concerne les puits, la prédétermination de leur profondeur par le projet (standard de 8 m sur la base d'une expérience faite à l'Ouest par le PSSA : capacité d'aspiration de la pompe à pédale, réserve d'eau plus abondante à l'Ouest...) a été un facteur limitant, qui n'a pas permis de tenir compte des spécificités de chaque localité (situation locale des eaux et des nappes phréatiques), pour l'obtention d'une profondeur idéale. Certes, cette disposition pouvait amener à des surcoûts (comparativement aux prévisions), mais une telle situation était encore préférable à celle ayant conduit aux résultats actuels : approfondissements permanents grâce à des cotisations des bénéficiaires, réductions des superficies cultivées induisant des baisses de productions, de revenus et donc des possibilités d'amélioration des conditions de vie. Elle a, en outre, entaché l'introduction de la pompe à pédale, quasi-abandonnée et accusée, par les producteurs de ces localités, d'être très fatigantes et peu économique en eau (tire toute l'eau en un clin d'œil, sans qu'on ait arrosé tout l'espace désiré), et conduit à la généralisation de l'utilisation de la puisette pour remplir les arrosoirs qui serviront les planches en eau.

La relative moyenne satisfaction des bénéficiaires (41-67%), quant à l'accès à l'eau d'irrigation, est induite par ce tarissement précoce des puits (février-mars), qui est aussi le résultat d'une insuffisante analyse concertée, du mouvement des eaux (lac à Bourzanga et profondeur nappe phréatique dans les 3 localités) avec les bénéficiaires, et observation des pratiques dans les localités bénéficiaires (profondeurs des puits). En effet, une concertation préalable projet-bénéficiaires-autres partenaires aurait permis d'anticiper (ex : augmenter la profondeur définie, réduire le nombre de puits pour contenir les coûts, etc.) pour l'obtention

d'approvisionnements en eau plus abondantes et durables. Une solution pérenne mérite donc d'être impérativement trouvée, car les tentatives de sur-creusage effectuées jusque là n'ont pas permis une pratique idoine de la production maraîchère sur les sites (toujours des tarissements des puits) et d'opérationnaliser les pompes à pédales (actuellement perçues des investissements à perte). L'idéal serait d'organiser un approfondissement (par un spécialiste) de tous ces puits maraîchers avec une contribution financière des bénéficiaires.

Sur ces réalisations, les groupes de discussion, tout en saluant l'impact positif apporté par ces investissements, ont porté surtout des observations négatives sur la conformité du grillage livré, la profondeur des puits et son matériel d'exhaure, pour avoir contribué souvent financièrement aux corrections (notables et responsables du village en tant que proche d'un bénéficiaire) ou intervenu pour la mobilisation en vue des approfondissements et de l'achat complémentaire de grillage (services techniques). Ils trouvent en majorité que ces investissements ont induit besoins de difficultés et de fatigue pour les femmes qui doivent utiliser la puisette pour arroser tout le jardin, déployer beaucoup d'effort pour actionner la pompe et payer, de sa poche, le grillage complémentaire censé être payé. Ils souhaitent des corrections plus accessibles comme la fourniture de motopompes, le contrôle des livraisons, l'approfondissement des puits. Tout en adhérent à ces observations, il faut noter que peu d'initiatives techniques ont été proposées aux producteurs pour mieux réduire les difficultés : meilleur aménagement des parcelles pour la circulation de l'eau, la réalisation de bac à proximité des puits, un approfondissement professionnel des puits...

III.5.2. Impact sur l'accès aux intrants de production

L'intervention du projet a assuré d'emblée aux bénéficiaires les intrants nécessaires à la mise en œuvre de leurs activités. Il s'agit essentiellement d'engrais, de semences améliorées, de produits sanitaires, mais également de petits équipements tels que les arrosoirs, les pelles, les pioches, etc. Cette première phase a été très favorablement accueillie (76-100%) par les producteurs bénéficiaires. Elle permettait, même aux moins nantis, de pouvoir renouveler leurs semences, d'utiliser de l'engrais sur leurs cultures... Les avances de fonds, octroyées pour leurs acquisitions, constituaient pour l'essentiel des fonds de roulement qui devaient permettre de construire un système de crédit, au profit des groupements bénéficiaires mais également de la communauté villageoise, avec les nouveaux bénéficiaires. En effet, ils devaient permettre les réapprovisionnements mais également de faciliter l'accessibilité au crédit intrants d'un plus grand nombre et à moindre coût (environ 10% dont 8% pour le fonds de roulement et 2% pour le groupement contre 10-20% sur le marché). Malheureusement les bénéficiaires n'ont pas suffisamment intériorisé l'exigence de cette opportunité, bloquant ainsi le mécanisme et créant ainsi des difficultés pour leur propre réapprovisionnement et l'accès à d'autres, faute de suivi des remboursements. Ce résultat plutôt moyen (39-65%), quant à l'amélioration de leur accessibilité au crédit en général et intrants en particulier, est l'expression mitigée des bénéficiaires, partagés entre la satisfaction, qui les animait en première année, et les difficultés (angoisse) auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui, pour leur réapprovisionnement et la satisfaction des nouvelles demandes.

En outre, ces réactions viennent aussi du fait que la majorité des bénéficiaires manque de référentiel sur leurs propres protocoles d'accord. En effet, la majorité (responsables comme membres) n'a pas une nette connaissance du contenu de leur protocole, notamment les montants mis à leur disposition et dus, les échéances de remboursement, les responsabilités des différentes parties ainsi que les mécanismes de « revolving » préconisés ; d'où, entre autres (en dehors de la première année), leur quasi-absence de suivi des ventes et des remboursements, la faible préoccupation quant à la facilitation de l'installation de nouveaux postulants... Les différents fonds ont, aujourd'hui, des difficultés à se reconstituer, à cause effectivement de cette faible connaissance de l'esprit et des enjeux initiaux (connaissance du fond et de son rôle), des responsabilités des différentes parties (individus, groupement, communauté villageoise, services appui-conseils, autres intervenants). De ce fait, la facilité attendue pour le financement des intrants, voire le financement des nouveaux postulants, se fait à coup de cotisations, souvent difficiles à recouvrer. Sur les 221 129 935 F CFA de crédits, signalés dans le rapport final du projet en 2007, seulement 32 994 195 F CFA avaient été remboursés, soit environ 15%. Selon les mêmes sources, dans les trois sites enquêtés, ce crédit intrant serait d'environ 2 738 325 F CFA dont 50% (1 367 300 F CFA) étaient remboursés. Les productrices en culture maraîchère

effectuent les meilleurs remboursements (54%) alors que celles pratiquant l'embouche font les plus mauvais scores (12%). Ce dernier record pourrait être en partie dû aux abus que leur causent les hommes. Dans tous les cas, en absence de situation claire sur le terrain, les remboursements se poursuivent mais on serait loin d'atteindre respectivement les 50% et 75% aujourd'hui (cf. annexes 8 et 9).

Les femmes auront été les plus lésées dans cette procédure. En effet, la mise en place des fonds pour les activités a confronté, dans les villages visités, deux logiques, particulièrement pour les élevages, toutes défavorables aux femmes dans leur mise en œuvre : celle d'une part de la prédominance des services techniques sur les bénéficiaires (Kougny) et celle d'autre part de l'influence des hommes sur les femmes, au sein des ménages en milieu rural (Bourzanga). Dans le premier cas, les agents se sont substitués aux groupements et aux femmes pour l'acquisition des animaux, équipements et autres fournitures destinés à la mise en place des unités d'élevage naisseur (sauf la construction des abris). Dans le second cas, les femmes ont à chaque moment réuni l'argent et ont remis à leurs époux du village pour aller leur acheter les animaux, sans accompagnement par le service technique. En général, tout l'argent a été utilisé mais les animaux ne correspondaient pas aux critères d'animaux d'embouche (ex : achat de mouton de moins de 6 mois au lieu de 12 à 18 mois). Dans le premier cas, les femmes n'ont eu que des informations peu précises sur le contenu du protocole, alors que dans le second cas, elles supporteront les coûts de prise en charge des animaux et les fortes mortalités, face au poids social. Cette situation dénote, en partie, une insuffisance dans le suivi, étant donné que le processus prévoyait que le service technique assiste seulement et obligatoirement les producteurs lors des achats. Il faut alors travailler à y remédier, en même temps qu'on appuiera à clarifier d'autres abus sur les femmes, tel que ces non remboursements des femmes de Bourzanga créé par les hommes, que tente de résoudre l'agent des services d'élevage en place (non versement de sommes confiées, démobilitation...).

De telles dérives sont préjudiciables à la poursuite des activités, voire à la pérennisation des fonds, d'autant plus que les bénéficiaires et les nouveaux postulants de nombreuses localités, comme Bourzanga et de Kougny, ne disposent que de peu de sources de crédits (5-44%) et d'approvisionnement en intrants (5-17%), autre que le PSSA (cf. tableau 7). Même la possibilité pour les femmes de Kougny de prendre du crédit auprès de commerçants, proches parents, commence à disparaître (selon le groupe de discussion). Déjà (Kougny), pour réduire les charges en maraîchage, les productrices, de concert avec l'agent d'encadrement, mettent l'accent sur la production et l'utilisation de la fumure organique.

La majorité des membres des groupes de discussion a été suffisamment informé qu'au cours de nos rencontres par les services techniques ayant assisté. Il ressort des échanges un faible suivi du processus du crédit aussi bien par les responsables des organisations bénéficiaires mais également par les services techniques et les structures de micro-finance, particulièrement après la clôture du projet. A la différence des crédits octroyés, sur leurs fonds propres, les structures de micro-finance interviennent peu les bénéficiaires des fonds PSSA, à venir s'acquitter. Bien qu'elles aient la capacité (technique et financière) d'appuyer à pérenniser ces acquis, elles sont plus attentistes et n'agissent surtout que par intervention des services techniques, comme c'est le cas à Bourzanga, où l'agent de l'élevage entreprendra des clarifications, avec l'appui des autres partenaires (Préfecture, Commune, notables), pour la relance du processus des fonds. En général, du reste, les institutions de micro-finance ont souvent perçu ces types de crédits comme des circuits parallèles, qui n'obéissent pas à leur déontologie voire peuvent réduire leurs marges (garantie, taux d'intérêt, frais divers, etc.). De ce fait, il s'agit d'un produit des organisations paysannes, à faible niveau de revenu et de capacités d'accès au crédit traditionnel, que les intéressés eux-mêmes doivent prendre conscience et lutter à pérenniser.

Dans cette logique, il est donc temps d'activer un processus d'accompagnement, pour sauvegarder les fonds et les activités de la majorité des bénéficiaires qui, au-delà d'être méfiante/réticente⁴⁵ et d'être confrontée à utiliser les surplus pour couvrir les besoins alimentaire et sociaux (cf. encadré ci-dessous), est effectivement dans une situation de quasi-incapacité à remplir les conditions exigées par les institutions de micro-finance

⁴⁵ Ils ont peur de ne pouvoir rembourser pour cause de mauvaises récoltes : caprices pluviométriques, maladies, difficultés d'écoulement à des prix rémunérateurs...

locales (Réseau des Caisses Populaires, Coopératives d'Épargne et de Crédit, Mutuelle) (garantie, apport personnel), pour bénéficier d'un approvisionnement en intrants.

Les bénéficiaires, en particulier les femmes, avec leurs faibles moyens, doivent faire face à plusieurs dépenses familiales (nourriture, santé, scolarisation, habillement, etc.) en même temps qu'ils doivent rembourser les crédits ; ce qui les amène souvent à faire des choix difficiles que quelques femmes nous résumaient par ces mots lors des entretiens :

« On ne peut pas regarder son fils mourir de faim et de maladie et prendre l'argent pour aller acheter de l'engrais »).

III.5.3.Impacts sur l'accès aux connaissances techniques

Théoriquement, tous les bénéficiaires des appuis du projet devraient avoir bénéficié de formations appropriées sur la conduite de leurs activités et de l'appui-conseils permanent des services techniques déconcentrés concernés (Directions Régionales de l'AHRH, de l'environnement et du cadre de vie, des ressources animales). Sur la base du protocole d'accords signé avec chaque Direction Régionale, un agent (homologue du PSSA) a été désigné, avec les moyens d'intervention nécessaires (moto, frais de carburant, autres fournitures). Les entretiens sur le terrain nous informent que celui-ci n'était pas toujours l'agent le plus proche des bénéficiaires, ce qui n'assurait pas toujours un suivi de proximité des activités.

Pour ce qui concerne les formations, elles devaient se dérouler selon une démarche en cascades. La plupart des formations s'adressait d'abord aux agents ou aux leaders paysans qui formeraient à leur tour les producteurs bénéficiaires. Ces formations étaient assurées, essentiellement, par les spécialistes de la Coordination du PSSA et des Directions Régionales. La formation des agents et des leaders a, dans l'ensemble, eu lieu mais malheureusement la répercussion au niveau des producteurs n'a pas toujours été suivie, pour les uns par faute de moyens nécessaires, pour les autres par manque d'organisation des formateurs.

Les formations des producteurs se sont passées comme les séances d'appui-conseils de routine que ce soit en élevage, en maraîchage, en production céréalière, de niébé ou de riz... En effet, seuls quelques producteurs enquêtés ont signalé des participations à des réunions et des voyages d'études à Manga (pour la conservation de l'oignon) et à l'Est du pays (participation à la journée du paysan). Sur les techniques de production (élevage, production végétales, agroforesterie), ce sont surtout les appuis-conseils réguliers qui ont permis, à chaque bénéficiaire, d'acquérir un minimum de technicité sur son activité. Les producteurs ont donc plus appris au fur et à mesure de la pratique (sur le tas) (suivi sanitaire, entretien des locaux, conduite des élevages, tenue des parcelles, diversification des productions, conservation, recherche de marché, tenue d'un compte d'exploitation, etc.). La quasi-totalité des producteurs pensent que ce sont ces insuffisances qui expliquent mieux les mortalités enregistrées sur le terrain (poules surtout, moutons un peu) et la relative faible productivité sur certaines cultures, par rapport au potentiel et/ou aux moyennes provinciales ou régionales des rendements (ex : rendements en oignon plus faibles à Bourzanga et à Koungny qu'à Kongoussi et à Di/Sourou ; rendements de riz plus faibles à Koungny qu'à Di/Sourou...).

Les échanges avec les groupes de discussions confirment un tel état de fait, à travers les avis des services techniques, exprimés plus haut, mais à Koungny, l'ensemble des acteurs souligne que la semence riz (FKR 14), fournie par le PSSA, est nettement meilleure à celle (FKR 19) livrée par l'Etat en 2008, qui a réduit les récoltes des producteurs (cycle plus long, demande plus d'eau).

En fait, la démarche « formation en cascade » est noble, mais, très souvent, elle n'a pas été porteuse, car on a occulté souvent les moyens à mobiliser, pour permettre au premier niveau formé de parcourir les distances nécessaires et réunir le second niveau à former. Ce résultat confirme, une fois de plus, cet état de fait. Ce déficit de formation explique aussi la non tenue, par la majorité des bénéficiaires, d'un recueil d'information sur leurs activités, pour entre autres tirer des enseignements futurs, des comptes d'exploitation, etc. Sur le terrain, nous n'avons vu que des cahiers vides d'informations, avec les unités d'exploitation des localités enquêtées.

Malgré ces insuffisances, les entretiens effectués avec les bénéficiaires montrent que ces derniers font un effort de mémorisation et d'application des techniques apprises (application des engrais, production et utilisation de fumure organique, entretien des cultures et des élevages, achat de temps à autre de SPAI, etc.). Mais ceux-ci ont encore besoin d'un suivi technique de proximité pour s'approprier, davantage, un maximum de connaissances et pratiques performantes de production. Or, si ce suivi technique a été relativement régulier, pendant l'exécution du projet, il fait déjà beaucoup défaut, après le projet, faute de dispositions appropriées. Les producteurs, comme les services techniques impliqués, n'ont pas été suffisamment préparés, à l'idée de la fin du projet. De ce fait, il n'y a aucune disposition spécifique d'ensemble sur le terrain. Le suivi et l'appui-conseils sont, aujourd'hui, faits au gré de la sensibilité et des opportunités de déplacement, des agents, dans les localités bénéficiaires, faute de moyens (absence souvent de moto, pas de carburant, village non intégré dans le programme, etc.). Cependant, les sites de Koungny et de Bissiga bénéficient d'une meilleure prédisposition des services techniques, à inclure ces bénéficiaires du projet dans leur programme d'intervention. On peut même affirmer qu'à Koungny, la relève du projet, par les services techniques sur place, est acquise. En effet, bien que tous les agents y soient nouvellement affectés, ils se sont déjà appropriés les activités, avec l'appui de leurs directeurs provinciaux. Fort de ce constat, il est urgent que des dispositions soient prises, pour que tous les agents des sites bénéficiaires s'approprient ces activités, de manière à permettre aux producteurs de poursuivre leur élan voire d'améliorer leurs activités. C'est à ce prix, du reste, que les investissements pourront s'étendre à d'autres personnes et les remboursements des fonds octroyés assurés. Les initiatives prises, et soutenues par le groupe de discussion lors de notre rencontre, par l'agent d'élevage de Bourzanga d'appuyer les responsables des groupements à poursuivre les redevables, sont à encourager et appuyer.

III.5.4.Impacts sur les dépenses et la charge de travail

D'une façon générale, toutes ces innovations suscitées par le PSSA ont induit, incontestablement, des dépenses et des efforts de travail supplémentaires, mais également ont permis d'engranger des productions et des revenus plus importants (cf. tableau 5 ci-dessus). En comparaison des deux situations (dépenses-travail/productions-revenus), les bénéficiaires se disent dans l'ensemble satisfaits et répondent toujours que cela est normal, mieux, qu'il ne peut avoir de gain sans compensation d'un investissement de soi (petites dépenses, forces de travail...). L'approvisionnement en eau avec la puisette et l'utilisation de la pompe à pédales sont les opérations qui demandent le plus d'effort, bien que, la première soit encore préférable à la seconde. Les groupes de discussion ont la même analyse, mais souhaitent dans les prochains investissements, l'allègement du travail de la femme soit pris en compte, par l'installation de motopompes, et que des essences plus adaptées, à chaque localité, soient proposées en agroforesterie.

Dans tous les cas, l'engagement des producteurs à s'investir, tant en force de travail qu'en économie, pour sauvegarder leurs activités est un gage de réel implication et de recherche de l'appropriation de l'investissement. En agroforesterie, nous pensons qu'il s'agit plus de transformation des mentalités qu'il convient d'entreprendre, par des sensibilisations plus ciblées et renforcées, que de recherche de variétés mieux adaptées. Les essences fournies aux bénéficiaires sont non seulement adaptées aux localités bénéficiaires et sont, en plus, l'expression même de la demande du producteur. Dans ces conditions, on devait s'attendre à plus de réussite et d'attention (entretien, protection); ce qui a fait le plus défaut à Bourzanga et qui a conduit à ce résultat quasi-nul.

III.5.5.Impacts sur le développement d'autres activités

Les bénéficiaires du projet ont amélioré leurs conditions alimentaires, à travers leurs acquis, mais également, une grande majorité (67-76%) en a profité pour élargir sa gamme d'activités ou consolider l'existant, avec les revenus procurés (cf. tableau 6).

Tableau 6 : niveau d'appréciation des bénéficiaires relatif aux impacts des acquis sur le développement d'autres activités des bénéficiaires (en %)

Intitulés	Opportunité d'initiation de nouvelles activités productives	Adoption de nouveaux systèmes de transformation et conservation des productions
BOURZANGA	76,47	11,76
BISSIGA	70,59	29,41
KOUGNY	66,67	27,77
MOYENNE	71,24	22,98

Source : enquêtes mission

Les activités développées/consolidées sont essentiellement l'élevage (chèvres, moutons, porcs, poules), la culture du niébé, du sésame, du maïs, des tubercules (patate : culture des boutures dans le jardin), le maraîchage (oignon, chou, pastèque, haricot vert...), le tissage de pagnes, le petit commerce (poules, niébé, produits maraichers, pagnes tissés...), l'équipement en culture attelée, l'épargne. La tendance générale est à la diversification et à l'agrandissement des élevages (moutons, chèvres, porcs à Bissiga, poules), à l'équipement en culture attelée, à l'investissement dans le commerce de produits agricole, à l'équipement pour le tissage (Kougny). Les femmes ont une préférence au développement de l'élevage naisseur (chèvres, moutons ; porc en plus à Bissiga) et du maraîchage. Les groupes de discussion notent ces améliorations mais soulignent, majoritairement, qu'elles ont permis aux femmes d'avoir plus de revenus, d'acquérir une chèvre, un porc et/ou un vélo, de supporter d'avantage leurs familles.

Relativement peu de ménages ont adoptés de nouveaux systèmes de transformation et de conservation. Les quelques améliorations annoncées portent uniquement sur l'utilisation de produits chimiques acquis sur le marché (qui pourraient être du reste nocifs), ou l'envoi au moulin du grain à moudre. Seul à Bourzanga, des producteurs ont pu faire un voyage d'étude sur la conservation de l'oignon, mais la technologie n'a pas été mise en œuvre (production insuffisante pour nécessiter un stockage). Toutefois, le groupe de discussion de Kougny pense souhaitable d'élargir les investissements, en aménagement de bas-fonds rizicole, par l'équipement en décortiqueuse, afin de permettre de tirer une plus value, par un décortilage avant la commercialisation (ce qui fait défaut à Kougny, où la vente du riz est faite surtout sous forme de paddy).

III.5.6. Impacts sur la situation nutritionnelle dans les ménages

La question nutritionnelle se pose en général au Burkina car, même dans certaines régions ne connaissant pratiquement pas de déficit alimentaire, la situation nutritionnelle n'est pas meilleure⁴⁶. La simple observation empirique des personnes rencontrées et leur famille nous ont suscité quelques réflexions, qui nous ont conduit à aborder cette problématique, aux termes de nos enquêtes.

Une étude du PAM, réalisée en 2002-2003⁴⁷, indique que les sites enquêtés de Bourzanga et de Bissiga se situent dans la zone très vulnérable, avec un taux de couverture des besoins alimentaires compris entre 0 et 14 mois, et, une alimentation qui représente plus de 60% des dépenses. Le site de Kougny se situe dans la zone moins vulnérable, avec un taux de couverture des besoins alimentaires estimé à plus de 20 mois, et, une alimentation qui représente moins de 30% des dépenses.

Selon la même source, 95% des ménages tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture et de l'élevage, qui constituent la source principale de l'alimentation. Il ressort, en outre, que les ménages non vulnérables mangent 1,2 fois par jour de protéines animales contre 0,8 fois pour les ménages vulnérables.

En ce qui concerne, en particulier les enfants (moins de 5 ans), l'étude indique que très peu mangent une bonne diète et environ 57,1% des ménages très vulnérables mangent une diète très largement inadéquate (seulement une bouillie de céréales sans sauce ou protéines, céréales 3 fois par jour...).

⁴⁶ Cf. Mme Anne-Marie Traoré : Etude de cas dans département de Kankalaba.

⁴⁷ PAM : « La vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural- février 2004 »

Les présentes enquêtes d'évaluation indiquent que le projet a permis une nette amélioration des conditions d'existence des populations des trois sites visités : « Nous n'avons plus faim, nous mangeons suffisamment... ». En effet, même à Bourzanga, le moins favorisé des trois sites, les femmes disent qu'il y a assez à manger même pendant la période de soudure. Les revenus générés par la culture maraîchère et l'élevage permettent d'acquérir des vivres sur le marché sans grande difficulté. Ce qui n'était pas le cas, avant l'intervention du projet.

A Bissiga et à Koungny, le problème alimentaire était moins crucial. Dans ces deux localités, on constate plus de disponibilités alimentaires.

Malheureusement ces gains, réalisés par les bénéficiaires du projet, interviennent peu pour combattre la malnutrition infantile, nettement perceptible chez les enfants d'une majorité des villages échantillon (marasme, kwashiorkor,...). Les échanges avec les ménages enquêtés, particulièrement les femmes, laissent apparaître une réelle insuffisance prise en compte de cet aspect, un faible niveau d'information sur les valeurs nutritionnelles de leurs productions voire une méconnaissance de la portée de l'enjeu. A titre illustratif, le maraîchage, au-delà de son importante contribution aux revenus, aurait pu aussi contribuer, à améliorer la situation nutritionnelle des populations (ce qui n'est pas le cas). Les bénéficiaires sont plus enclins à commercialiser leurs productions qu'à les consommer ; et même lorsqu'une partie est autoconsommée, elle profite plus aux plus âgés qu'aux enfants. La seule phrase de cette femme de Koungny nous confirme cet état de fait :

« je fais souvent du bouillon de chou, d'oignon et de tomate, avec du petit poisson d'Abidjan, pour mes enfants un peu plus âgés, mais je ne savais pas que je pouvais également en donner à celui que j'ai au dos ».

Une des conséquences, de cette attitude, est que leurs habitudes alimentaires ont très peu changé. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette déplorable situation, à savoir :

- le manque d'instruction, d'information des femmes qui ont la charge d'alimenter et de soigner la famille ;
- la difficulté de changement du comportement alimentaire actuel ;
- la surcharge des tâches domestiques et des travaux champêtres ;
- le manque d'espacement des naissances ;
- l'état de santé,...

Pour donner une meilleure compréhension, améliorer les comportements et inculquer la prise en compte systématique de l'aspect nutritionnel dans les actions futures, la mission suggère fortement que :

- les projets de recherche d'une sécurité alimentaire soient accompagnés de la recherche de sécurité nutritionnelle, seule garant d'un bon état de santé durable ;

III.6. l'établissement de la situation de référence intègre ce volet, afin de permettre de confirmer ou infirmer la progression opérée. Pérennisation des acquis du projet

L'objectif du projet est de créer des conditions durables de sécurité alimentaire et d'amélioration des revenus. Dans ce contexte, la pérennisation des acquis réside d'une part dans les capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires à reproduire et améliorer constamment ce qui a été appris et d'autre part à bénéficier d'un environnement propice au développement des initiatives.

III.6.1. Pérennisation des acquis au niveau des bénéficiaires

Le tableau 7 indique que la majorité des personnes interrogées maîtrise et fait une bonne utilisation des techniques et technologies transférées.

Tableau 7: appréciation des bénéficiaires de leur niveau de technicité et des opportunités d'accès au crédit et aux intrants (en %)

Intitulés	Bonne utilisation des nouvelles productions et/ou techniques apprises	Bonne maîtrise de l'eau d'irrigation	D'autres sources de crédit existent que le PSSA	D'autres sources d'intrants existent que le PSSA
BOURZANGA	64,71	58,82	5,88	5,88
BISSIGA	94,12	58,82	41,18	64,71
KOUGNY	100	77,77	44,44	16,67
MOYENNE	86,28	65,14	30,50	29,09

Source : enquêtes mission

Au-delà de ces avis, les entretiens montrent que les producteurs sont, sans contexte, engagés sur les activités qui rapportent, telles que énumérées plus haut. Avec le peu de connaissances techniques et de pratiques acquises, les bénéficiaires perpétueront leurs activités. Les indices de cette volonté de pérennisation des activités chez les bénéficiaires sont entre autres : le rationnement de l'eau et l'affluence de nouvelles demandeuses dans les périmètres maraîchers (ex : Bissiga, Koungny), l'engouement pour la riziculture à Koungny (expulsion des mauvais payeurs du crédit et des mauvais pratiquants des techniques, investissement de fonds propres pour assurer l'approvisionnement en intrant...), l'attention portée par les femmes à leurs élevages...

Cependant, le financement de cette pérennisation sera essentiellement conditionné par la capacité des groupements à assurer la récupération des fonds initiaux octroyés par le projet, pour en faire un mécanisme de « revolving » durable. Cette idée est confortée par la faible présence d'autres sources de financement (29-30%), la réduction des possibilités de crédits obtenus auprès des commerçants « parents » (Koungny). Certes les quelques structures de micro-finance, signalées plus haut et évoluant sur le terrain, ont la capacité et la possibilité de fournir les crédits intrants nécessaires, mais, comme le soulignent les bénéficiaires eux-mêmes et les groupes de discussion, le taux d'intérêt plus élevé, la faible capacité des postulants à apporter la garantie nécessaire (bien en caution) ainsi que leur méfiance vis-à-vis des institutions de micro-finance (instabilité des conditions de production, peur de poursuite, etc.), font que peu de personnes consentent s'engager. Cette peur a conduit même certains hommes à interdire leurs épouses à s'engager dans l'appui du PSSA à Bourzanga (humiliation en cas de non remboursement).

III.6.2. Pérennisation des acquis dans l'environnement des bénéficiaires

L'environnement des producteurs bénéficiaires est d'une importance capitale, en particulier en milieu rural, où le poids de la tradition reste encore déterminant. Il est incontestable que les activités promues et les bénéficiaires retenus bénéficient de l'adhésion de toutes les communautés concernées. Malgré des comportements déviants, comme celles signalés à Bourzanga, avec un minimum d'accompagnement, de tels disfonctionnements disparaîtront rapidement, d'autant plus que les ménages, qui profitent énormément des retombées de ces activités, commencent à mieux comprendre et prendre conscience de leur implication entière.

Cependant, un point, non moins important, est celui relatif au foncier, dans le cas particulier des aménagements (périmètres maraîchers, bas-fonds, etc.). Dans la majorité des cas, le problème n'est pas posé mais, à travers les échanges avec les groupes de discussions, des indices laissent penser qu'on n'est pas à l'abri, à Bissiga, de telle difficulté déjà en cours de recherche de solution, sur un site maraîcher à proximité de celui aménagé par le PSSA. En effet, les investigations sur le terrain révèlent des menaces d'expulsion des femmes, sur ce site (aménagé par la SEMUS) par le propriétaire. Ce problème pose le problème de l'insuffisance des précautions prises lors des négociations préalables à l'aménagement. Il est important, que de tels investissements durables soient négociés avec l'ensemble de la communauté et les résultats consignés dans un document de référence (procès verbal, autre document du Maire ou du Préfet). Dans la même logique, pour tenir compte de la communalisation intégrale et de l'aménagement du territoire communal, il est important de privilégier une

démarche et des choix concertés de la localisation des investissements, afin d'éviter des désagréments ultérieurs.

III.7. Diffusion des techniques et technologies au-delà des bénéficiaires directs initiaux

Afin d'élargir son champ d'analyse la mission a voulu connaître le niveau de diffusion des innovations entreprises d'une part au sein de la communauté bénéficiaire et/ou d'autre part dans l'environnement immédiat du village bénéficiaire. Le tableau 8 ci-après donne quelques niveaux d'appréciation de cet effet « tâche d'huile », auprès de non bénéficiaires.

Tableau 8 : appréciation par les non bénéficiaires du niveau de diffusion des acquis du PSSA dans l'environnement des sites enquêtés (en %)

Intitulés	Connait le PSSA	A visité les Démonstrations du PSSA	A essayé dans sa ferme après la visite	Résultats des essais		Va Poursuivre l'expérience après l'essai
				en dessous de la moyenne	Bon	
BOURZANGA	33,33	-	-	-	-	20
BISSIGA	70	50	20	10	-	-
KOUGNY	77,78	22,22	11,11	-	11,11	11,11
MOYENNE	60,37	36,11	15,56	10	11,11	15,56

Source : enquêtes mission

Les investigations montrent que le PSSA n'est que moyennement connu (60%) et les démonstrations visitées à peine par le tiers (36%). Les essais et la poursuite de l'expérience, par des non bénéficiaires, est très faible (15%) et les résultats obtenus rarement bons (11%). Les gens ont eu l'information essentiellement par leur groupement ou l'agent d'encadrement, de bouche à oreille, lors des causeries, etc. Cependant, ils n'ont qu'une connaissance très vague des activités menées (ex : aide les femmes, on a donné des semences de niébé, les gens font des produits maraîchers pour le Gouvernement, etc.). Les échanges avec les groupes de discussion confirment la même tendance. Très peu d'entre eux ont visité les réalisations. Quelques associations seulement ont pu faire quelques visites à Bourzanga. A Bissiga, l'ODE, la SEMUS et le PSSA interviennent sur des parcelles presque contigües, mais n'ont jamais fait d'échanges. Certains pensent même que le PSSA devrait se signaler, à eux plus anciens, mais rien de cela n'a été. De ce fait ce sont des évolutions parallèles avec les mêmes groupements mais avec des membres directs différents, afin d'éviter qu'un s'approprie les résultats et impacts de l'autre.

Ce résultat est aussi le reflet que les séances de sensibilisation et les visites des démonstrations, lorsqu'elles ont été organisées, n'ont pas apporté les fruits attendus à savoir, permettre d'élargir les échanges, la concertation ainsi qu'à un grand public de s'approprier des bonnes pratiques. Il est souhaitable, que les initiatives futures renforcent la concertation avec les autres partenaires de terrain, prennent en compte l'organisation de visites des réalisations et travaillent à élargir les participants au-delà des leaders traditionnels, dont les occupations rendent souvent difficiles les restitutions.

III.8. Impacts pour les femmes et les jeunes

Ils expriment globalement les mêmes appréciations soulignées ci-dessus, mais il nous paraît important de les particulariser, car ils constituent les couches les plus fragiles des bénéficiaires. Les femmes (âgées ou jeunes) sont les seules bénéficiaires des appuis en élevage (embouches, volaille) et en maraîchage. Ce choix a été privilégié par le projet, lors de la mise en œuvre et n'a rencontré aucune difficulté de mise en œuvre. Lorsqu'il n'était pas possible d'attribuer plus d'un financement de projet par ménage et qu'il fallait choisir entre l'homme et son épouse, dans toutes les localités enquêtées, les femmes ont été privilégiées.

D'une façon générale, elles suivent avec assiduité leurs activités, car les entretiens sur le terrain ont montré qu'elles portent plus le poids de la charge familiale (nourriture, habillement, santé, scolarisation, achat de

vélo...). De ce fait, ces activités leur permettent de s'affranchir de cette préoccupation quotidienne. L'attachement à leurs activités a même créé une nouvelle dynamique et un rajeunissement de la classe dirigeante, au sein des groupements. En effet, à Bissiga, les plus jeunes ont une superficie maraîchère plus importante (environ 5 planches pour une jeune femme contre environ 4 planches pour une plus âgée). A Koungny, les organes dirigeants et l'occupation de l'espace maraîcher aménagé par le projet est progressivement remis entre les mains de jeunes femmes. Les différents groupements justifient leurs initiatives par le plus de dynamisme et de force de travail que possèdent les plus jeunes, qui peuvent amener à plus de productivité. Les femmes plus âgées assistent et conseillent ces jeunes et exploitent les potagers autour des cases (Koungny).

La seule difficulté des femmes est celle apparue lors de la mise en œuvre où, du fait du poids social et de leur faible préparation à porter les projets (ex : faible niveau de compréhension du protocole, des mécanismes et des responsabilités ; absence d'habitudes d'opérer et de décider seule, a toujours agi sous le couvert de l'homme, etc.), elles ont pu être dupées par certains hommes de leurs communautés (ex : Bourzanga) et par certains agents de services techniques (ex : agents d'élevage Koungny), dans le versement des remboursements des crédits intrants et/ou dans l'acquisition des animaux, des équipements et autres fournitures nécessaires à leurs unités. De telles choses ne sont pas arrivées avec les hommes sans explications préalables. En raison de l'important poids social, qui pèse encore sur la femme rurale, il est important de lui apporter, au départ, un appui concerté plus rapproché, pour prévenir et éviter de tels dérapages. Certains responsables des groupes de discussion prennent de plus en plus conscience et vont s'engager davantage à leur apporter l'appui nécessaire (responsables techniques et communaux, Préfets, responsables de groupements, notabilités coutumières, etc.)

En ce qui concerne les jeunes, la préoccupation essentielle est de les maintenir dans les exploitations familiales comme forces de travail. Même s'ils ne sont pas dans la grande exploitation familiale (ex : ménage indépendant), ils sont d'un apport important, car interviennent dans la famille paternelle ou maternelle, pour le complément de l'alimentation et/ou dans les travaux champêtres. Dans le cadre du projet, ils ont bénéficié, sans discrimination (mais prioritairement ceux qui sont mariés), des appuis en niébé et céréales ainsi que, pour ce qui est de Koungny, en riz. Selon les entretiens menés sur le terrain, pour la majorité des ménages, la satisfaction de leurs besoins est, en général, dans les priorités de l'exploitation, au moment de la redistribution des revenus des activités (achat de moyens de locomotion surtout). Dans les trois localités enquêtées, leur émigration est en régression, du fait du développement des activités du PSSA mais également d'autres activités. Dans toutes les localités, une majorité des ménages a opéré des réinvestissements, en leur faveur dans le petit commerce et l'élevage, promotion du maraîchage (surtout à Koungny et Bourzanga), culture de patate (production et achat de boutures) (Bissiga), etc..

De façon générale, l'aspect genre a été suffisamment pris en compte dans le financement des activités appuyées par le projet. Il reste seulement à faire en sorte que chaque partie s'approprie correctement de ces activités et des gains procurés.

III.9. Appréciation des autres acteurs de terrain

Les investigations ont permis de rencontrer ensemble les responsables des services techniques, de l'Administration, des ONG/Associations, des projets/programmes, des organisations paysannes ainsi que ceux coutumiers et religieux (cf. liste de personnes rencontrées en annexe). Parmi eux, certains ont activement accompagné la mise en œuvre du projet (services techniques déconcentrés concernés : Agriculture, Elevage, Environnement), d'autres travaillent dans certains des domaines d'intervention du projet (élevage, agroforesterie, agriculture, crédit) (ex : ODE et SEMUS à Bissiga ; PDRD, Eglise AD et Association Song'Taaba à Bourzanga) ou ont entendu vaguement parler du projet.

Les entretiens avec les bénéficiaires ainsi qu'avec la majorité des intervenants permettent de rassurer qu'il ne peut avoir de résultats ou d'effets/impacts partagés. A Bourzanga, aucun d'eux n'intervient ni n'a déjà intervenu au secteur 6 concerné. A Bissiga, chaque association/ONG intervient sur un espace particulier, avec des individus et des ménages différents. A Koungny, on ne trouve aucun autre financement que le PSSA. Le Programme National de Gestion des terroirs a déjà intervenu, il y a quelques années, sur un autre site non

fonctionnel et pour le compte d'une association différente, par manque d'équipements fonctionnels (puits, forages, etc.).

Ces échanges, résumés dans le tableau 9, présentent une similarité avec les données précédente. Ils soulignent la précarité des conditions pluviométriques dont dépendent de plus en plus les productions, l'appauvrissement tendanciel des sols et la disparition des jachères, la faible disponibilité des infrastructures et la relative présence de main d'œuvre suffisante (faibles émigrations) et de marché pour les productions (sauf à Bourzanga) (achat sur place ou écoulement sur les marchés de proximité). Le chef de Kouigny, pour résumer ces conditions de production de plus en plus dures, fait cette comparaison de son époque à la présente, pour faire percevoir aux jeunes, le niveau de dégradation de nos ressources naturelles et l'effort qu'ils doivent fournir avec courage, pour survivre grâce à l'utilisation efficiente des aides des partenaires.

Parole d'un sage : le Chef de Kouigny

« A notre temps, il suffisait d'un petit lopin de terre et peu d'effort pour nourrir chacun au moins 5 personnes, de gratter à la main un petit trou pour revenir trouver, quelques minutes plus tard, l'eau nécessaire pour arroser une parcelle. Aujourd'hui on utilise les animaux pour cultiver des grandes superficies, pour finalement récolter peu. Les pluies sont insuffisantes et les jachères ont disparus. Nous n'avons plus de terres disponibles. Dieu a laissé aujourd'hui, tous nos sols perdre leurs forces d'antan, des pluviométries aléatoires ».

Tableau 9 : synthèse du contexte des villages et son évolution selon les groupes dirigés

Thèmes des discussions	Changements ces dernières années & leurs approfondissements, selon les groupes dirigés
Pluie	Caprices pluviométriques (installation tardive, poches de sécheresse, fin quelques fois précoce) occasionnant souvent des mauvais rendements ou remplissage des grains
Fertilité des sols	Dégradation progressive des sols pauvres, avec quelques bas-fonds aménageables, peu valorisés pour la culture maraîchère et rizicole. Grande diversité des sols allant des sols dégradés (Bourzanga), à ceux en dégradation progressive (Kougny) et bons (Bissiga). Seul Bourzanga a eu une réserve pérenne d'eau (lac) et a acquis une habitude de récupération de ses sols dégradés par la réalisation de cordons pierreux, zaï, demi-lune
Maladies Cultures & animaux	Tous notent de nombreuses maladies sur les cultures et les animaux surtout sur la tomate, les poules et dans un moindre degré les moutons, réduction production de tomate et avicole dans les 3 sites. Kougny est la localité où le striga est signalé. Les services techniques d'élevage parlent de résurgence de maladies : variole, etc.
Longueur de la jachère	Jachères plutôt rares. plus de possibilité Bissiga (allant jusqu'à 3 ans) mais pour Bourzanga, même les sols qu'on voudrait laisser en jachère sont occupés par les femmes pour l'arachide, alors qu'à Kougny, le village même manque d'espace (territoire restreint)
Disponibilité de la main d'œuvre	Migration est très faible et la main d'œuvre disponible (jeunes sur place), dans les 3 localités, en raison des possibilités existantes, pour avoir un revenu substantiel grâce au maraîchage avec en plus la production de haricot vert (Bourzanga), la culture de patate (Bissiga) et au tissage des pagnes (Kougny).
Disponibilité d'infrastructures	Les changements dans la disponibilité en infrastructures : puits et jardins maraîchers dans les trois localités, mais des potentiels communs inexploités (bas-fonds non aménagés) et spécifiques ainsi que de contraintes majeures. A Bourzanga: le lac qui permet d'entreprendre plusieurs productions (maraîchage, haricot vert, etc.) et le mauvais état de la route qui ne facilite pas l'écoulement des productions. A Bissiga: total dénuement en infrastructures sociales (pas moins de 20 km) ainsi que l'insuffisance d'aménagement de son bas-fond. A Kougny insuffisance forages, puits, motopompes...
Disponibilité et/ou accès au marché	Aucun changement. Seul Bourzanga a pour l'instant, des problèmes d'écoulement des productions surtout maraîchers. Pour les autres, ventes sur place et/ou dans les marchés de proximité
Sources de revenu	L'agriculture, l'élevage et l'artisanat restent les principales sources de revenus avec en particulier élevage et maraîchage à Bourzanga, maraîchage, patate et élevage (volaille, moutons, chèvres) pour Bissiga, agriculture, élevage et tissage pagnes à Kougny.
Que faire à propos des changements? & Que faire (toi, ta communauté) pour résoudre les difficultés et renforcer les bons résultats?	Les ambitions de chaque communauté est en relation avec la problématique prédominante de la localité. A Bourzanga (sols dégradés), accent des acteurs sur la formation des producteurs et la vulgarisation des cordons pierreux, l'agroforesterie avec des essences plus adaptées, la production et l'utilisation de la fumure organique, le renforcement du maraîchage pour profiter du lac. A Bissiga et Kougny : organisation-formation des promoteurs des activités, sensibilisation des populations pour une plus importante diffusion des acquis, appui à l'aménagement des bas-fonds afin de satisfaire et offrir plus de lopins de terre à plus de gens
La sécurité alimentaire et les moyens d'existence sont-ils améliorés?	L'autosuffisance alimentaire et la diversification de la consommation sont acquises à Bissiga et Kougny. Mieux à Kougny, 3% des ménages peuvent avoir même plus de stocks. A contrario, à Bourzanga, même si la situation s'est améliorée, les céréales obtenues ne permettent dans la majorité des cas, que d'assurer 3-6 mois de nourriture et 2-4% seulement des ménages peuvent être auto-suffisant en céréales.
Les productions et les ventes sont-elles améliorées?	Toutes les localités notent, comme améliorations en productions et ventes, les produits maraîchers (oignon surtout) et les moutons puis spécifiquement la patate et la volaille à Bissiga, le riz, l'arachide et le niébé à Kougny A Bourzanga, il est préconisé l'élevage naisseur et l'abandon de celui de volaille
L'accès par genre aux infrastructures, connaissance technique et intrants de production est-il amélioré?	Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des bénéficiaires à Kougny, et trouver solution pour approvisionnement facile en eau pour les femmes (pénibilité puisette et pompes à pédale). Installation pompes et réalisation puits plus profonds & forages. Des risques de problèmes fonciers sont signalés à Bissiga, avec les menaces enregistrées déjà sur la SEMUS sur son périmètre maraîcher voisin à celui du PSSA A Kougny les femmes obtenaient souvent du crédit avec les commerçants maintenant elles sont plus méfiantes

Source : enquête

D'une façon générale, les entretiens ont permis de savoir que tous saluent l'intervention du projet, car il permet de répondre, en partie, aux multiples préoccupations du monde rural. En particulier, certaines populations ciblées (ex : de Koungny, du secteur 6 de Bourzanga) ne bénéficient d'aucun projet ; et celui-ci constitue une opportunité.

Au-delà de cette opportunité, les différents acteurs soulignent l'insuffisante concertation du projet avec les autres intervenants sur le terrain. Pour les services techniques, l'insuffisance est exprimée à deux niveaux, à savoir d'une part lors du choix de certaines technologies à promouvoir (ex : proposition de l'élevage naisseur en lieu et place de l'embouche) et, d'autre part, lors la définition et la mise à disposition des moyens à octroyer pour l'accompagnement des bénéficiaires et la gestion de l'après projet (ex : formation, suivi, sélection des animaux, etc.). La clôture du projet s'est faite de façon brusque, sans avoir permis de faire le point des investissements, de tirer les enseignements et de tracer des lignes de conduite concertées pour l'après projet. La mission a pu constater cette situation, traduite sur le terrain, par l'absence des agents jadis commis à la tâche (affectation d'une majorité des agents) et de mémoire locale sur les activités menées. Dans un tel contexte, on pourrait reprendre, à l'avenir les mêmes activités avec les mêmes insuffisances.

En ce qui concerne les ONG/Associations et projet/programmes, intervenant ou non dans la même zone, les uns et les autres voient la concertation comme le moyen sûr de bénéficier des leçons tirées des expériences des autres (ex : à Bissiga entre le PSSA, la SEMUS et l'ODE en maraîchage, à Bourzanga entre le PSSA, l'église AD et Song Taaba en production de fumure organique, en embouche, microcrédit, etc.). Une telle concertation est indispensable, car elle permet de gagner en organisation des activités mais également en pérennisation des acquis, avec des ONG/Associations pérennes, toujours présentes sur le terrain (ex : ODE et SEMUS pour Bissiga, Eglise Assemblée de Dieu et Association Song Taaba pour Bourzanga). A Bissiga en particulier, cette concertation aurait permis, entre autres, de résoudre le problème foncier, de statuer sur la localisation, la viabilisation, les investissements et l'exploitation d'un espace maraîcher plus grand, respectant une meilleure organisation de l'espace communal et villageois.

Pour conclure les entretiens, les groupes de discussion ont montré qu'ils avaient tous conscience de la détérioration progressive des conditions naturelles, dans les trois localités, de l'insécurité alimentaire qui guettent chaque jour davantage les uns et les autres. Pour leur part, le salut viendra de l'élargissement des infrastructures (aménagements bas-fonds, périmètres maraîchers, puits et forages équipés de motopompes, etc.) mais également de l'accès aux intrants et aux crédits, car il faut utiliser plus d'engrais, de fumure organique, de la semence améliorée et des méthodes de travail plus performantes. Ils promettent, pour leur part, accompagner dans la résolution des difficultés (ex : problème foncier à Bissiga, difficultés de récupération des crédits, etc.), particulièrement dans le remboursement des crédits déjà octroyés, en contribuant à décourager les mauvais payeurs.

Enfin, ces rencontres de groupe ont, au-delà de la prise conscience, permis, aux uns et aux autres, d'être mieux informé sur l'état d'exécution du projet, d'échanger sur les acquis (ex : les responsables des organisations bénéficiaires ont dû davantage informer chacun sur leurs activités, sur les remboursements de crédits, la poursuite des activités, etc.), d'aborder certaines difficultés et questions sensibles, comme le foncier...

III.10. Principales difficultés et propositions

Les résultats acquis sont fort encourageants mais quelques difficultés perceptibles méritent d'être soulignées et solutionnées, soit dans une initiative ultérieure soit pour améliorer l'exécution de l'existant.

III.10.1. Faible niveau d'implication des autres acteurs

La mise en œuvre du projet n'a pas suffisamment impliqué les autres acteurs intervenant sur le terrain, dans un souci d'orienter davantage ses choix techniques, en tenant compte des expériences déjà vécues, mais également de favoriser une appropriation et une meilleure diffusion des technologies qu'il proposait. Certaines insuffisances déjà enregistrées ou qui pourraient se révéler, plus tard, auraient été minimisées : choix du type

d'élevage à promouvoir, profondeur des puits, question foncière, accompagnement des producteurs après le projet, etc.

Pour réduire cette faiblesse, il est proposé :

- dans une prochaine intervention, qu'au-delà des sensibilisation générales effectuées pour lancer le projet, d'entreprendre des contacts ciblés, avec les différents partenaires potentiels, pour échanger sur leurs expériences, les possibilités de collaboration, le choix des sites des investissements, la sécurité foncière de ces investissements, etc. ,
- d'échanger avec les communautés locales (communes, coutumiers, religieux, etc.), autour de l'appropriation des acquis, mais également l'accompagnement des couches les plus faibles, dans le développement de leurs activités, ainsi que la sécurité foncière des investissements (aménagement de sites maraîchers, de bas-fonds, fonçage de puits, etc.).

III.10.2. Faible connaissance des engagements par les bénéficiaires

Les investigations sur le terrain ont mis en évidence la faible connaissance du contenu des protocoles par les bénéficiaires. Cette méconnaissance ne leur a pas permis d'en faire une application idoine et à même conduit à certaines dérives dont certaines entravent la reconstitution des fonds de roulement (ex : méconnaissance du mécanisme du fond, non versement des échéances, démobilitation, etc.).

Afin de permettre, désormais, une exécution idoine des protocoles d'accord, il est suggéré d'impliquer les bénéficiaires dès le début leur montage, d'organiser des séances pour leur discussion avant la signature effective.

Pour la situation présente, à défaut d'organiser des séances d'explication des différents contenus, il est judicieux de responsabiliser les services techniques concernés, avec l'Administration/Collectivité et les responsables coutumiers, pour :

- situer la responsabilité des groupements bénéficiaires, sur la reconstitution des fonds de roulement et sa répercussion sur l'accès au crédit d'un plus grand nombre ;
- définir des modalités de mouvement des comptes (versement des remboursements, crédits à des nouveaux bénéficiaires) et des échéances de rencontres, entre organisations bénéficiaires et nouveaux postulants potentiels, pour faire le point.

III.10.3. Insuffisante préparation de la fin du projet

Les investigations sur le terrain laissent apparaître une fin précipitée du projet, pour les producteurs et les services techniques partenaires. Les uns et les autres ont espéré une poursuite, jusqu'au moment du constat du départ effectif du projet. Les menaces de retrait ou le retrait effectif des motocyclettes, le faible niveau d'accompagnement des producteurs par la majorité des agents, par manque de moyens, la confusion pour la récupération des fonds de roulement dans certaines localités, sont les signes perceptibles de cette clôture sur le terrain.

Il est recommandé que désormais, la fin de tel projet soit mieux préparée, en abordant, avant la clôture, les acquis et insuffisances du projet, les orientations pour la préservation de ces acquis, les responsabilités pour une gestion durable de ces acquis après le projet.

Devant la situation présente, il est urgent de recadrer l'existant sur le terrain, en situant les responsabilités et les objectifs, après le projet ; particulièrement sur l'obligation de sauvegarder les fonds de roulements et les investissements. Une telle intervention permettra de responsabiliser davantage les organisations paysannes bénéficiaires, sur la performance des activités acquises et le respect des engagements, particulièrement en ce qui concerne la reconstitution des fonds de roulement.

III.10.4. Faible niveau de responsabilisation des femmes

Les développements précédents ont montré que la femme et les jeunes n'ont pas été laissés pour compte dans la mise en œuvre du projet. Les femmes, en particulier, ont bénéficié de beaucoup plus d'activités financées voire de financements. Cependant, le paradoxe est qu'elles ont été le plus victimes d'abus de tiers, en raison de leur faible appropriation des contenus des protocoles mais également de sa position de faible maillon dans la société traditionnelle. Or la pérennisation des fonds de roulement dépend de la performance des activités qu'elle a la charge de conduire.

Tenant compte que ses gains vont prioritairement à l'alimentation et, de façon générale, à l'entretien de la famille entière (enfants en particulier), il est urgent de sensibiliser l'environnement mais surtout de la responsabiliser sur la gestion rationnelle de ses activités et de ses gains. Dans ce cadre, des appuis urgents doivent être effectués pour relancer le mécanisme du fonds de roulement, en particulier clarifier les ombres des remboursements.

III.10.5. Faible niveau de capitalisation des informations et des acquis

La capitalisation est fondamentale, parce qu'elle permet de mieux se renseigner sur les efforts du projet et des bénéficiaires, mais également sur les processus de mise en œuvre, les forces et les faiblesses. Malheureusement, si au niveau de la coordination, des informations plus agrégées existent, sur le terrain les mémoires font défaut. Ce déficit est valable aussi bien au niveau des services techniques impliqués qu'au niveau des producteurs.

Chez les premiers, on reconnaît l'inexistence par le fait que ces informations seraient transmises à la coordination, sans une copie au service, ou on justifie l'absence par la mobilité du personnel (la majorité des agents directement responsables ont été affectés souvent hors même de la Région). Seule la Direction provinciale de l'Agriculture du BAM a pu fournir des rapports.

Chez les producteurs, la mission a pu voir des cahiers vierges et même demandé, sans succès, les protocoles d'accords liant chaque groupement au projet et ceux liant le groupement aux bénéficiaires. Il est donc logique, dans ce contexte, qu'il soit extrêmement difficile de se rappeler de leurs contenus (il aurait été important de les avoir toujours à l'œil pour se remémorer les contenus de temps en temps).

La difficulté, à les avoir, a conduit la mission, à adopter une procédure de recherche d'informations primaires auprès de personnes ressources (agents et responsables des services techniques, responsables d'associations et de groupements), par des entretiens plus individuels et ciblés, et à accélérer la mise en œuvre des outils de collecte.

III.10.6. Constat d'un état nutritionnel réel décevant

Bien que n'étant pas inscrit dans les termes de référence, la situation nutritionnelle présente sur le terrain a interpellé la mission. Elle est d'autant inquiétante, qu'elle frappe la majorité des enfants (moins de 5-10 ans) vus dans les localités enquêtées. Elle explique, en partie, la faible incidence des résultats globalement positifs du projet, sur l'amélioration des conditions nutritionnelles des membres des ménages bénéficiaires. Il est important d'élargir ce champ d'impacts, en y incluant désormais des conseils allant dans le sens d'informer et éduquer les bénéficiaires, sur l'utilisation également de leurs productions pour l'amélioration de l'état nutritionnel des membres de leurs ménages, particulièrement au profit des plus jeunes; ce qui permettra d'améliorer leur croissance et leur santé, et donc d'alléger, dans une certaine mesure, les dépenses consacrées à satisfaire les ordonnances.

IV. Conclusion

La présente mission a permis de rencontrer l'ensemble des partenaires, de trois localités (Bourzanga, Bissiga, Koungny), de la zone d'intervention du projet GCP/BKF/042/ LIB, qui s'est déroulé de janvier 2004 à juillet 2007. Les investigations dans les localités enquêtées ont permis d'échanger avec la diversité des bénéficiaires

du projet, à savoir des productrices en maraîchage, en embouche ovine, en élevage naisseur, en volaille et des producteurs de niébé, de céréales (mil, sorgho), de riz et en agroforesterie.

Les appréciations, qui se dégagent de ces entretiens, indiquent que les bénéficiaires et leur environnement sont largement satisfaits des résultats obtenus dont les impacts se résument, entre autres, à :

- l'amélioration des infrastructures et des équipements de production (aménagements de bas-fonds, fonçage de puits maraîchers, constructions d'abris améliorés pour les ovins et les poules, etc.) ;
- l'augmentation d'au moins 50% des productions, grâce à l'utilisation simultanée des semences améliorées, des engrais, de la fumure organique, des techniques de production ainsi qu'à l'apport de l'eau d'irrigation nécessaire aux cultures maraîchères et des produits phytosanitaires, etc. ;
- d'accroître leurs effectifs d'ovins d'environ une tête par an, en plus des déstockages pour la vente pendant les périodes de fête et de la diversification par des achats d'autres animaux, à partir des revenus obtenus ;
- l'amélioration des conditions d'accès aux crédits et aux intrants, à travers la mise à disposition d'un fonds de roulement ;
- l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire et de revenus, en permettant particulièrement aux différents ménages de réduire leur période de soudure de 4 à 6 mois voire d'arriver à une autosatisfaction entière des besoins alimentaires, etc.

Bien que ces résultats soient suffisamment encourageant, il convient de souligner quelques difficultés qui ont entaché la réalisation du projet voire subsistent et pourraient conditionner leur pérennisation dans les localités. Il s'agit essentiellement :

- du faible niveau d'implication des autres acteurs, qui a limité les échanges d'expériences et la diffusion des acquis dans l'environnement du projet ;
- de la faible connaissance des engagements par les bénéficiaires, d'où la faible appropriation de leur rôle et de leur responsabilité dans la conduite et la pérennisation des activités et plus particulièrement des fonds de roulement ;
- de l'insuffisante préparation de la fin du projet, par une meilleure capitalisation des acquis. De ce fait, les bénéficiaires des financements manquent actuellement d'un accompagnement, pourtant toujours nécessaire, pour une meilleure portée de leurs activités et de la reconstitution des fonds de roulement ;
- d'une faible capitalisation des informations et des résultats, permettant de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite du projet ou à la mise en place d'un autre projet. Cette capitalisation doit se traduire aussi bien par une collecte et un traitement larges et concis d'informations avant (situation de référence), pendant et en fin de fin de projet. Elle passe par la mise en place d'un système de suivi-évaluation fonctionnel impliquant toutes les parties concernées (bénéficiaires, partenaires et intervenants sur le terrain).

A ces difficultés on pourrait ajouter le faible niveau de transformation de la qualité d'alimentation des bénéficiaires, qui ne reflète pas suffisamment l'impact de l'amélioration des quantités produites et vendues ainsi que des revenus sur la santé nutritionnel des ménages, du fait que la presque quasi-totalité des productions soit vendue.

Au regard de ces difficultés, il est important de prendre des mesures correctives, pour échanger davantage avec les différents partenaires sur les acquis et la clôture du projet, ce qui permettra de trouver des alternatives pour la poursuite de l'appui-conseil des producteurs bénéficiaires, de responsabiliser ces derniers, de relancer et de rendre plus fonctionnel les fonds de roulement (remboursement des crédits, attribution à des nouveaux demandeurs, etc.).

Bibliographie

1. Commune Rurale de Bourzanga : Plan communal de développement (PCD) de la Commune Rurale de Bourzanga – horizon 2012- mai 2008
2. Commune Rurale de Kougny : Notes sur la monographie (prises lors des sorties terrain)
3. DGPSA/FEWS NET/PAM : Mission d'évaluation de la situation alimentaire dans les provinces vulnérables du Burkina Faso- juin 2005
4. DGPSA/FEWS NET/PAM : Rapport conjoint- Situation alimentaire dans les zones vulnérables au 30-04-05 –CO, N, Sahel, Est, CN, Plateau Central – mai 2005
5. Directions Régionales de l'AHRH, des RA et de l'ECV du Nord : Diagnostic sommaire de la zone d'intervention du projet BKF GCP/BKF 042/LIB dans la province du Passoré (village de Bissiga)– mars 2005
6. Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques : Rapport semestriel d'activités PSSA – janvier-mars 2006
7. Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques : Rapport semestriel d'activités PSSA – avril-juin 2006
8. Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques : Rapport semestriel d'activités PSSA – juillet-septembre 2006
9. Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques : Rapport semestriel d'activités PSSA – octobre-décembre 2006
10. Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques : Mémoire sur le programme d'exécution de l'aménagement du bas-fond de Bourzanga – 2006
11. FAO : Rapport N°01/037/SP-BKF du 30/05/2001- Projet Fonds Fiduciaire avec le Comité Général Populaire de la Grande Jamahiriya Socialiste Populaire Arabe Libyenne- Burkina Faso-PSSA Phase I- Version préliminaire du document de projet GCP/BKF/FAO- 2001
12. FAO : Rapport de la mission quadripartite de revue à mi-parcours – novembre 2005
13. Ministère de l'Économie et du Développement : Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté – Région du Centre-Nord – juin 2005 et de la
14. Ministère de l'Économie et du Développement : Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté – Région de la Boucle du Mouhoun – juin 2005
15. PAM : La vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural- février 2004
16. Province du Nayala : Monographie de la province – octobre 2007 (document provisoire)
17. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Rapport final –juillet 2007
18. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Rapport semestriel d'activités – oct 2006-mars 2007
19. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Rapport semestriel d'activités – avril-septembre 2005
20. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Etat des remboursements des crédits– sepbre 2006
21. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Rapport semestriel d'activités – oct 2005-mars 2006
22. PSSA/ Projet GCP/BKF/042/LIB : Rapport semestriel d'activités – avril-septembre 2006
23. PSSA/Projet GCP/BKF/042/LIB : Projets de protocoles avec les différentes parties

Annexe 1 : Personnes rencontrées

OUAGADOUGOU

- Cissé Mamadou – Coordonnateur National par Intérim
- Simporé Abdoulaye – Coordonnateur Régional du Projet GCP/BKF/042/LIB
- Mme Cissé Assita – CN/PSSA Charge du Genre
- SOGUIRI Hounhanri - RTN/Intensification, PSSA Ouagadougou
- BORO Issa Sébastien - RTN/Suivi-évaluation, PSSA Ouagadougou
- OUEDRAOGO Hamad - RTN/PE, PSSA Ouagadougou
- KONTOGMDE Daouda - Représentation FAO – Ouagadougou
- BAMBA Kassoum – Représentation FAO - Ouagadougou

Province du BAM

Services Techniques

- OUEDRAOGO Salam – Directeur/DPECV – Kongoussi
- OUEDRAOGO Joany – DPECV- Homologue PSSA – Kongoussi
- SEREME Lanko – Directeur/DPAHRH – Kongoussi
- OUEDRAOGO Kader – DPAHRH- Homologue PSSA – Kongoussi
- TOUGMA Jean Marie – DPAHRH- Bourzanga
- SOMBIE Hamadou - DPAHRH- Bourzanga
- ZOMA Zéphirin – Directeur/DPRA – Kongoussi
- SANOUIDI Noël – Chef ZATE – Homologue PSSA – Kongoussi

Groupe dirigé Bourzanga

- ZOROME Saïbou – Préfet Bourzanga
- Majesté Naaba Baongo – Notabilité coutumière – Bourzanga
- El Hadj BADINI Harouna –Imam/Communauté musulmane – Bourzanga
- SAWADOGO Hamidou – Chef ZATE/DPRA – Bourzanga
- WALI Y Daniel – Animateur PDRD – Bourzanga
- TRAORE Moussa – BACED - Bourzanga
- BADINI Salif Naaba – Notable secteur 5 – Bourzanga
- BADINI Assane – Notable secteur 5 – Bourzanga
- OUEDRAOGO Daniel – Eglise AD – Bourzanga
- BADINI Issaka – Association Song’Taaba – Bourzanga
- BADINI Harouna – Notable secteur 5 – Bourzanga
- NIAMPA Clément – Mairie – Bourzanga
- ZOROME Saïba – Préfecture/BRZ- Bourzanga

Province du PASSORE

Services Techniques et Administratifs

- PAROU Fulbert – Directeur/DPAHRH/Passoré - Yako

- KABRE N Michel - DPAHRH/Passoré – Homologue PSSA – Yako
- OUEDRAOGO Boureima - Directeur/DPRA/Passoré – Yako
- YAMEOGO Pascal - DPRA/Passoré – Homologue PSSA – Yako
- RABO Chisito – Secrétaire Préfecture La-Todin
- Mme OUIBGA/OUEDRAOGO Karidjata – Adjte Maire La-Todin
- NANEMA Frédéric – Conseiller Mairie La-Todin
- SAWADOOGO Mahamadi – Président SEMUS- Yako
- ZIDA René – PDRD - Yako

Groupe dirigé Bissiga

- KAFANDO Paul – Pasteur
- ROUAMBA Hamado – Imam
- ROUAMBA Wibgo – Représentant Chef de village de Bissiga
- ROUAMBA Gomsida – Conseiller communal
- KIEBRE Assétou – Conseiller Communal – Présidente Groupement Naboswendé
- SANA Seydou – Chef de Zone Elevage
- ILBOUDO Ruth – Présidente Groupement Natigwindé
- ILI Madéleine – Prdte Adjte – Grpmt Natigwindé
- ROUAMBA Sibiri Ibrahim – Président CVD
- ROUAMBA Robert – Notable

Province du NAYALA

Services Techniques

- GOLANE Michel - Directeur/DPAHRH/Nayala –Toma
- SAGNON Massiafa A – Chef ZAT/Kougny
- TASSEMBEDO Mohamoudou – Chef UAT/Kougny
- DRAME Boubacar- Directeur/DPRA/Nayala –Toma
- TRAORE Bourahanou – Chef ZATE/kougny

Groupe dirigé Kougny

- TRAORE Sata – Présidente Groupement Siguiti-Mongoson
- TOE Minata – Vice-Prdte « « «
- TRAORE Adjaratou - Secrétaire « «
- DAO Fatoumata - Membre « « «
- DJIBO Awa - Membre « « «
- DIARA Minata - Membre « « «
- TOE Ramata - Membre « « «
- CISSE Zaha - Membre « « «
- TOE Pauline - Secrtétaire Groupement Benkadi
- ZERBO Bibata- Trésorière Groupement Benkadi
- TOE Korotimi - Membre Groupement Benkadi
- TRAORE Abdoulaye – Préfet/Kougny

- ZERBO Issa – Maire Adjoint/Kougny
- OUATTARA Krafa Hamed – Inspection/Kougny
- BOUDA Pascal – Secrétaire Général Mairie/Kougny
- SAGNON Massiafa A – Chef ZAT/Kougny
- TASSEMBEDO Mohamoudou – Chef UAT/Kougny
- SORE Idrissa – Directeur CEG/Kougny
- ZERBO Kassoum – Chef coutumier (terre)/Kougny
- TRAORE Bourahanou – Chef ZATE/kougny
- ZERBO Sékou – Particulier/Kougny
- TRAORE Boudou – Président Union Départementale des Producteurs/Kougny
- KARAMBIRI Malik – Membre Union départementale des producteurs/Kougny
- DIARA Souleymane – Gérant COOPEC/Kougny
- DJIBO Hamidou – Particulier/Kougny
- TOE Haoua – Membre Groupement Siguiti-Mongoson/Kougny
- BARRO Mariam– Membre Groupement Siguiti-Mongoson/Kougny
- KOULIBALI Djénéba– Membre Groupement Benkadi/Kougny

Annexe 3 : Liste des intrants et équipements donnés aux bénéficiaires

A- Fourniture des intrants et équipements agricoles, pour les céréales

- Semence de base de niébé (K VX 61-1 ou K VX 414-22-2) = 63 kg
- Semence certifiée de mil ou de sorgho (Sariasso, IKMP) = 63 kg
- NPK = 525 kg
- Décis 50 EC = 5 litres
- Systoate = 5 litres
- Pulvérisateur (16 litres) = 1
- Triangle à pente = 2
- Niveau à eau = 2
- Pioche en acier trempé = 21
- Marteau de 5 kg = 21
- Brouette blindée = 5
- Barre à mine = 21
- Charrette Tombereau = 2

B- Fourniture des intrants et équipements agricoles, pour le maraichage

- Semence de tomate (Petomech) = 63 g
- Semence de chou (KK cross) = 63 g
- Semence d'oignon (Violet de Galmi) = 3 kg
- NPK = 400 kg
- Décis 50 EC = 1 litre
- Systoate = 1 litre
- Pulvérisateur (16 litres) = 1
- Pelle = 5
- Arrosoir = 5
- Râteau = 10
- Binette = 10
- Brouette = 2
- Charrette Tombereau = 1
- Pioche = 5
- Fourche = 5
- Clôture grillagée : 400 mètres
- Puits maçonnés : 5
- Pompes à pédales : 5

C- Fourniture des intrants et équipements agricoles, pour la riziculture

- Semence certifiée de riz FKR 19 = 1 000 kg
- Semence certifiée de riz FKR 14 = 1 000 kg
- NPK = 12 000 kg
- Urée = 6 000 kg
- Charrue bovine = 5
- Charrette tombereau = 5
- Batteuse: 8

D- Fourniture des intrants et équipements, pour l'élevage rural de volaille par unité

- Ciment = 3 sacs de 50 kg

- Perches et chevrons = 20 mètres
- Portes = 3
- Grillage = 6 mètres
- pointes = 1 paquet
- Mangeoires poussins=3
- Mangeoires adultes = 2
- Abreuvoirs poussins= 3 Abreuvoirs adultes= 3
- Seaux plastiques= 1
- Pulvérisateurs= PM
- Poules race locale=10
- Coqs race améliorée=1
- Aliments adultes = 200 kg
- Aliments poussins= 300 kg
- Vaccin New Castle= 313 doses
- Déparasitant interne= 243 comprimés
- Déparasitant externe= 1 sachet
- Antibiotiques= 1 sachet
- Assainissement= PM

E- Fourniture des intrants et équipements, pour l'embouche ovine par unité

- Ciment = 2 sacs de 50 kg
- Perches = 20 mètres
- Portes = 2
- Grillage = 2 mètres
- pointes = 0,5 paquet
- Mangeoires =2
- Abreuvoirs = 1
- Jeunes béliers = 6 têtes
- Aliments bétail = 360 kg
- Pierre à lécher= 12 kg
- Vaccin (Pastovin)= 6 doses
- Déparasitant (Synanthic)= 12 boîtes
- Déparasitant externe (Dominex)= 1 flacon
- Antibiotique (Oxytetra)= 0,5 flacon
- Veto anti diar = 12 sachets
- Boluvit = 24 sachets

F- Fourniture des intrants et équipements, pour l'élevage naisseur-engraisseur de moutons par unité

- Ciment = 4 sacs de 50 kg
- Perches = 20 mètres
- Portes = 3
- Grillage = 4 mètres
- pointes = 0,5 paquet
- Mangeoires =2
- Abreuvoirs = 1

- Brebis = 4 têtes
- Béliers = 1 têtes
- Tourteaux de coton = 100 kg
- Pierre à lécher= 8 kg
- Vaccin (Pastovin)= 20 doses
- Déparasitant (Synanthic)= 30 boîtes
- Déparasitant externe (Dominex)= 1 flacon
- Antibiotique (Oxytetra)= 0,5 flacon
- Veto anti diar = 10 sachets

Annexe 4 : Activités financées et bénéficiaires en production agricole par site (niébé, mil, sorgho, riz, cultures maraîchères)

Intitulés	Période du projet	Bourzanga		Bissiga		Kougny	
		Nombre bénéficiaires	Superficie (product°)	Nombre bénéficiaires	Superficie (en ha)	Nombre bénéficiaires	Superficie (en ha)
Niébé	Au départ	21 dont 2 femmes	10,50 ha (6,35 t)	21	11,40 ha	21	5,25 ha
	A la fin	42 dont 5 femmes			11,40 ha		5,25
Sorgho et/ou Mil	Au départ	21 dont 2 femmes	11 ha (7,09 t)	21	9,85 ha	21	5,25 ha
	A la fin	42 dont 5 femmes			9,85 ha		5,25 ha
Riz	Au départ	-	-	-	-	63	10 ha
	A la fin	-	-	-	-		29 ha*
Cultures maraîchères	Au départ	35 femmes	0,95 ha	76 femmes	1	95 femmes	1
	A la fin			84 femmes	1	95 femmes	1

Source : Projet GCP/BKF/042/LIB- Rapport final –juillet 2007

NB. Variétés utilisées : - Mil : IKMP - Niébé : K VX 414 –22 –2 et K VX 61 –1 - Sorgho : Sariasso 9 & 14

- Riz (Kougny uniquement) : FKR 14 et FKR 19

Rendements 2005 : niébé : 605,52 kg/ha Mil-Sorgho : 645,95 kg/ha

- L'extension des 19 ha (labour au tracteur) a été financée par les premiers attributaires des 10 ha aménagés par le PSSA, au bénéfice de nouveaux producteurs, sans réalisation d'ouvrages hydrauliques comme dans le premier cas.

Annexe 5 : activités financées et bénéficiaires en agroforesterie par site

Intitulés	Période du projet	Bourzanga		Bissiga		Kougny	
		Nombre bénéficiaires	Nombre pieds reçus	Nombre bénéficiaires	Superficies (en ha)	Nombre bénéficiaires	Superficies (en ha)
Plantation d'arbres	Au départ	25 dont 10 femmes	742	-	-	-	-
	A la fin	25 dont 10 femmes	1 032	-	-	-	-

Source : Source : Projet GCP/BKF/042/LIB- Rapport final –juillet 2007

NB- Essences forestières : neem, manguier, néré, accacia albida

Annexe 6 : activités financées et bénéficiaires en production animale par site

Intitulés	Période du projet	Bourzanga		Bissiga		Kougny	
		Nombre bénéficiaires	Nombre de têtes	Nombre bénéficiaires	Nombre de têtes	Nombre bénéficiaires	Nombre de têtes
Embouche ovine	Au départ	20	6	-	-	-	-
	A la fin	35	-	-	-	-	-
Elevage naisseurs	Au départ	20	-	15	5 (dont 1 bélier)	20	5 (dont 1 bélier)
	A la fin	-	-	15	-	20	-
Elevage de volaille	Au départ	20	11 (dont 1 coq)	15	11 (dont 1 coq)	20	11 (dont 1 coq)
	A la fin	20	-	15	-	20	-

Source : Projet GCP/BKF/042/LIB- Rapport final –juillet 2007

Annexe 7: Exécution financière du projet

Années/Campagnes	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total	Proportion en %
Maîtrise en eau	40 864 220	87 097 610	179 000 000	-	306 961 830	24,53%
Intensification production agricole	37 389 850	46 801 816	8 308 500	-	92 500 166	7,39%
Diversification production	125 680 234	127 680 235	5 871 150	-	259 231 619	20,72%
Formation & ateliers	25 786 760	18 112 463	8 603 550	-	52 502 773	4,20%
Supervision & gestion du projet	51 130 000	455 089 268	14 635 800	19 308 000	540 163 068	43,17%
Totaux	280 851 064	734 781 392	216 419 000	19 308 000	1 251 359 456	100%

Source : Projet GCP/BKF/042/LIB-2008

Annexe 8: Montants des crédits octroyés et des remboursements par activités et par an (en F CFA)

Intitulé	Montant crédits				Remboursements				Taux en %
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total	
niébé-céréales	8 202 375	8 081 550		16 283 925	1 281 000	4 446 500		5 727 500	35%
Bénéficiaires	483	483							
Cultures maraîchères		6 464 635		6 464 635		3 475 295		3 475 295	54%
Bénéficiaires		1 072							
Embouche ovine			198 381 375	198 381 375			23 791 400	23 791 400	12%
Bénéficiaires			322						
Total	8 202 375	546 185	198 381 375	221 129 935	1 281 000	7 921 795	23 791 400	32 994 195	15%
Bénéficiaires	483	1 555	322		-	-			

Source : Projet GCP/BKF/042/LIB- Rapport final –juillet 2007

Annexe 9: Montants des crédits octroyés et des remboursements par activités, par site enquêté et par an (en F CFA)

Intitulés	Montant crédits				Remboursements				Taux en %
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total	
Bissiga	356 625	359 100	221 000	936 725	42 000	189 500	90 000	321 500	34%
Bourzanga	356 625	309 600	213 100	879 325	63 000	185 800	195 000	443 800	50%
Kougny	356 625	359 100	206 550	922 275	63 000	351 500	187 500	602 000	65%
Total	1 069 875	1 027 800	640 650	2 738 325	168 000	726 800	472 500	1 367 300	50%

Source : Projet GCP/BKF/042/LIB- Rapport final –juillet 2007